

Michel Barnier et Pascal Lamy à la Commission européenne

L'ancien ministre des affaires européennes d'Alain Juppé devrait obtenir le portefeuille de la politique régionale. Quant à l'ex-collaborateur de Jacques Delors, il devrait être chargé de la politique commerciale

Ce sont finalement Michel Barnier et Pascal Lamy qui sont les candidats de la France à la Commission européenne. Les attributions définitives des vingt commissaires – qui relèvent des prérogatives du seul président du collège,

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est ce vendredi 9 juillet que Romano Prodi devait faire connaître la composition du nouveau collège européen. La veille, après que Jack Lang eut soudainement jeté l'éponge, les noms des deux Français avaient fait enfin l'objet à Paris d'une communication officielle, même si un flou artistique entourait encore les portefeuilles dont ils allaient avoir la charge. Il s'agit de Michel Barnier, l'ancien ministre des affaires européennes dans le gouvernement d'Alain Juppé, actuellement sénateur de Savoie, et de Pascal Lamy, ancien directeur de cabinet de Jacques Delors à Bruxelles de 1985 à 1993, aujourd'hui numéro deux du Crédit Lyonnais. Le premier avait été choisi par le président de la République, le second par le premier ministre, en complète concertation.

L'attribution des portefeuilles relevant de la seule prérogative du président de la Commission, le président de la République, après l'épisode Lang, a téléphoné à plusieurs reprises à M. Prodi – jeudi matin encore –, afin d'obtenir les assurances les plus solides pos-

sibles. Sauf surprise de dernier moment, M. Lamy se verrait attribuer la politique commerciale extérieure et M. Barnier la politique régionale, avec de surcroît la réforme des institutions, alors que M. Lamy aurait en charge la po-

litique commerciale. Jack Lang, l'actuel président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale – et un moment en lice – a finalement décidé de renoncer à sa candidature. Il semble que M. Prodi n'ait pas vou-

lu, comme le souhaitait l'ancien ministre de la culture, d'un grand portefeuille de la « *connaissance* » qui aurait rassemblé l'éducation, la culture, l'audiovisuel ainsi que les aspects industriels des technologies de l'information.

chancier, jamais achevée), constituent sans nul doute les deux dossiers les plus importants, mais aussi les plus conflictuels de la législature à venir.

RETOUR À LA CASE DÉPART

Les Commissaires français sont l'un et l'autre tout à fait équipés pour accomplir cette tâche. Pascal Lamy, qui fut le « sherpa » de Jacques Delors, c'est-à-dire celui qui préparait avec ses collègues des autres grands pays industrialisés les sessions au « sommet » du G7, a eu à instruire de façon quasi continue les grands dossiers commerciaux : c'est en effet souvent au niveau du

G7 que s'effectuaient les arbitrages nécessaires. Si la gestion des Fonds structurels, où tout est à peu près réglé par avance, ne présente pas un grand intérêt stratégique, en revanche le débat institutionnel est des plus prometteurs. Il s'agit de s'entendre, si possible avant la fin de l'an 2000, sur les trois questions laissées pendantes à Amsterdam, en juin 1997 (composition de la Commission, répartition des voix lors des votes au Conseil, extension des votes à la majorité qualifiée), mais, au-delà aussi, de faire avancer le débat sur les objectifs politiques de l'Europe et de son organisation.

Ce sont là des sujets sur lesquels M. Barnier s'est penché attentivement en 1996 et 1997, lors de la précédente CIG et qu'il maîtrise donc très bien. Ainsi, ce sont finalement les deux premiers candidats présentés par la France au tout début des tractations, qui ont finalement été retenus d'un commun accord entre Jacques Chirac, Lionel Jospin et Romano Prodi. L'affaire a connu certes quelques détours, mais qui n'ont fait qu'illustrer la volonté de Paris de scrupuleusement respecter les nouvelles données du Traité d'Amsterdam et, donc, de prendre attentivement en compte les senti-

ments du président désigné de la Commission. Celui-ci fonctionne conformément à l'idée que se font les Français d'un homme politique italien, avançant des idées, procédant à des jugements, mais en se gardant des portes de sorties.

Dans un premier temps, M. Prodi avait expliqué que la personnalité de Pascal Lamy, principal assistant de Delors, pourrait poser des problèmes au Parlement européen. Par ailleurs, sans en rien critiquer le choix de Michel Barnier, il faisait valoir qu'il pourrait être précieux de garder près de lui Yves-Thibaut de Silguy, qui avait si bien « materné » les premiers pas de l'euro. Dociles, Jacques Chirac et Lionel Jospin proposèrent alors le tandem Jack Lang/Yves Thibaut de Silguy. L'ancien ministre de François Mitterrand semblait intéressé par un grand portefeuille de la « connaissance » qui aurait rassemblé l'éducation, la culture, l'audiovisuel, mais aussi l'aspect industriel des technologies de la communication. C'était sans doute trop demander, les deux hommes, Prodi et Lang, n'accrochèrent guère, le second renonça. On en revint donc à la case départ !

Philippe Lemaître

Pascal Lamy, un fin connaisseur de la machine bruxelloise

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant
Directeur de cabinet de Jacques Delors de 1985 à 1993, son nom

PORTRAIT

Un homme du service public, déterminé et soucieux de modernisation

est intimement associé à celui de l'ancien président de la Commission et à ses indéniables succès européens. Au point que Romano Prodi qui, pour cette raison, a d'abord hésité lorsque Lionel Jospin lui a présenté la candidature de Pascal Lamy, semblait redouter que le Parlement européen lui cherche des poux dans la tête lors des auditions de septembre, en se fondant sur de supposés erreurs de gestion de la Commission Delors. A l'actif de l'équipe Delors figurent le grand marché de 1992, mais aussi un élargissement réussi à l'Espagne et au Portugal, et enfin la mise en route de l'Union économique et monétaire.

Dans ces batailles successives, Pascal Lamy, cinquante-deux ans, a joué les premiers rôles. Le rappeler, c'est dire à quel point il connaît cette maison bruxelloise, ses acteurs, ses méthodes ainsi que ses partenaires dans les différentes administrations nationales. Une compétence appréciable pour le président Prodi, mais dont il a pu craindre, lui et ses proches, qu'elle soit quelque peu envahissante.

D'autant plus que le nouveau commissaire français n'est certainement pas une personnalité qui se laisse manœuvrer : modeste, cet homme intelligent et déterminé saura à l'évidence s'opposer s'il l'estime nécessaire. A la veille d'un nouveau cycle de négociations dans le cadre de l'OMC, c'est une vertu indispensable s'il se confirme que Romano Prodi lui confie la politique commerciale.

TRAVAILLEUR ACHARNÉ

Sa longue expérience de « sherpa » (les conseillers qui préparent les « sommets » du G7) et la très bonne connaissance des milieux américains et japonais qui en résulte, sa maîtrise de l'anglais, l'ont parfaitement préparé à cette tâche. Il a utilisé sa connaissance du monde bruxellois lors de son passage au Crédit lyonnais, quand il a fallu négocier d'arrache-pied avec Karel Van Miert

et le ministère des finances. Ce travailleur acharné est entré à la direction générale de la banque publique en mai 1994, puis est devenu, en novembre, membre de son comité exécutif. Véritable numéro deux et patron opérationnel, aux côtés de l'actuel président Jean Peyrelevede, il est alors considéré par tous comme le futur patron.

« *C'est une bonne nouvelle pour la France* », a indiqué Jean Peyrelevede, président du Lyonnais, interrogé à ce sujet jeudi soir sur la chaîne LCI ; « *c'en est une mauvaise pour la banque* », ajoute-t-il. L'annonce de la candidature de M. Lamy au poste de commissaire européen a eu lieu quelques heures seulement après les premières cotations du Crédit lyonnais privatisé. Simple coïncidence ? Non, selon certains observateurs, qui suspectent les pouvoirs publics français d'avoir délibérément retardé la désignation des candidats pour ne pas compromettre la réussite de l'introduction en Bourse de la banque.

PASSION COMMUNE

Fonctionnaire puis banquier, Pascal Lamy est aussi un militant politique, un homme du service public soucieux à la fois de la modernisation de la social-démocratie et, plus généralement, de la société européenne. C'est cette passion commune qui est à l'origine de sa complicité avec Jacques Delors.

C'est aussi avec cet objectif en tête que le ministre de l'économie et des finances le dépêcha en 1983 comme directeur de cabinet adjoint chez Pierre Mauroy pour veiller à ce que le tournant européen pris alors s'opère sans dommage.

Ph. L.

Michel Barnier, l'« européen » du RPR sur la scène communautaire

« *IL EST des moments où l'on doit tracer le chemin. Se dérober ici serait une lâcheté. C'est donc sans état d'âme que je dirai « oui » à Maastricht* », proclamait Michel Barnier

PORTRAIT

Un homme de consensus capable de rassembler sur de grands projets

en mai 1992 dans une tribune du *Monde*, rompant avec son mentor politique, Philippe Séguin, qui appelait les gaullistes à voter « non » au référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Sept ans plus tard, en obtenant l'un des deux sièges réservés à la France dans l'exécutif bruxellois, l'« européen » du RPR prouve, à quarante-huit ans, qu'il a de la suite dans les idées. Il n'est pas si commun d'abandonner une position de grand notable, président de conseil général, sénateur, pour se lancer sur une scène communautaire qui n'est pas sans risque.

Michel Barnier n'oublie pas, quand il intègre le Sénat en 1997, qu'il a été de 1995 à 1997 ministre délégué aux affaires européennes. Il y obtient la présidence de la délégation

pour l'Union européenne. Fin 1998, dans les débats précédant la ratification du traité d'Amsterdam, il contribue à amener les sénateurs RPR à accepter les modifications constitutionnelles nécessaires.

Le sort des umes a voulu que le gouvernement Juppé quitte le pouvoir quelques semaines avant la signature du traité au sommet d'Amsterdam, en juin 1997. Sa négociation a été la grande affaire de Michel Barnier au sein de la conférence intergouvernementale (CIG) chargée d'en élaborer les termes. Le mérite de ce nouveau traité est d'avoir jeté les bases de futures politiques communes en matière de politique étrangère et de défense, de justice et de sécurité intérieure. En revanche, les Quinze, occupés par la mise en place de l'euro, avaient échoué dans leur objectif premier, qui était de réformer les institutions européennes pour rendre leur fonctionnement compatible avec l'entrée de nouveaux états membres.

Cette réforme va faire l'objet d'une nouvelle CIG d'ici la fin de l'an 2000. L'expérience de l'ancien ministre sera donc précieuse dans le travail de la Commission. Michel Barnier – ce qui lui a souvent porté tort sur la scène politique française – n'est pas un grand leader. Mais il passe dans sa région, en Savoie,

pour un homme de consensus, capable de rassembler autour de grands projets, comme l'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992. Ce jeune notable, entré en politique après avoir étudié le commerce, fervent de jogging, va jusqu'au bout de ce qu'il entend. Il n'a rien renié de son engagement pour convaincre la droite française de porter d'avantage attention à l'écologie, qui l'a conduit à devenir ministre de l'environnement en 1993.

La tâche du ministre délégué aux affaires européennes n'est jamais facile. Dépendant d'un ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qu'il n'aimait pas, Michel Barnier était là pour défendre la politique européenne d'Alain Juppé auprès de parlementaires RPR récalcitrants. Une position éminemment inconfortable, qui ne l'empêchera pas de consacrer son énergie, au sein des négociations européennes, à tenter de dégager des consensus favorables aux positions françaises ; et à essayer de dialoguer avec l'opinion publique pour lui faire comprendre, à travers des structures de communication adaptées, l'intérêt de l'Europe pour la France.

Henri de Bresson et Philippe Révil

A Bruxelles, en Savoie et... au RPR ?

l'ancienne circonscription législative de Joseph Fontanet. Enfin, en 1982, il devient président du conseil général de la Savoie.

C'est à ce titre que l'ancien élève de l'école supérieure de commerce de Paris avance l'idée audacieuse de présenter la candidature d'Albertville et des stations environnantes pour les Jeux olympiques d'hiver de 1992. Pour mettre tous les atouts dans son jeu, il n'hésite pas à inviter le président de la République, François Mitterrand, à assister à une réunion du conseil général, alors que la candidature de la Savoie gêne le maire de Paris de l'époque, Jacques Chirac, qui voudrait bien accueillir la même année les Jeux d'été dans la capitale. Pendant cinq ans, en compagnie de Jean-Claude Killy, Michel Barnier se fait alors diplomate en même temps qu'homme d'affaires. Le pari est risqué. Il est finalement gagné.

Le futur commissaire compare aujourd'hui la mission qui l'attend à l'aventure des Jeux de 1992 : un « *décrochage* » dans le parcours habituel d'un homme politique. Mais cette fois, la fonction impose

de nouvelles contraintes. M. Barnier devra abandonner le Sénat et la délégation pour l'Union européenne qu'il y préside depuis octobre 1998. Après cet intérim RPR qui s'était ajouté à la prise de la présidence du Sénat par un autre gaulliste, Christian Poncelet, l'UDF devrait logiquement retrouver la présidence de la délégation. En Savoie, le remplacement de M. Barnier donnera lieu à l'automne à une élection partielle, où le parant soutiendra la candidature de son suppléant, Jean-Pierre Vial, maire (RPR) du Bourget-du-Lac et premier vice-président du conseil général.

« RESTER PRÉSENT »

Dans l'assemblée départementale, la succession de M. Barnier devrait en principe être assurée par Hervé Gaymard, député (RPR), conseiller général de Moutiers et ancien suppléant de M. Barnier à la députation. Avant même le retrait de Philippe Séguin, M. Barnier avait songé à se présenter comme tête de liste du RPR aux élections européennes. Seule la perspective d'être nommé

La liste des candidats

Voici la liste des candidats proposés par les gouvernements européens pour un poste de commissaire dans le collège qui sera dirigé par l'Italien Romano Prodi, ancien président du conseil à la tête d'un gouvernement de centre gauche. Les portefeuilles de chacun continuaient, en fin de semaine, de faire l'objet de tractations. Sur les vingt membres pressentis de la commission, dont son président, il y a cinq femmes. Onze sont des socialistes ou sociaux-démocrates. Cinq appartiennent à des formations de droite. Les deux membres italiens du collège sont apparentés centre gauche. Le Néerlandais est libéral et une Allemande est écologiste. Cinq pays disposent de deux commissaires en raison de leur importance démographique : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne.

● **BELGIQUE** : **Philippe Busquin**, président du Parti socialiste wallon et tête de liste de son parti aux élections européennes du 13 juin.

● **ALLEMAGNE** : **Günter Verheugen**, ministre délégué aux affaires européennes. **Michael Schreyer**, Vert, député du Parlement de Berlin, ex-sénateur pour l'environnement.

● **AUTRICHE** : **Franz Fischler**, social-démocrate, commissaire sortant à l'agriculture.

● **DANEMARK** : **Poul Nielson**, social-démocrate, ministre de la coopération.

● **ESPAGNE** : **Loyola de Palacio**, tête de liste du Parti populaire aux élections européennes, ancienne ministre de l'agriculture.

Pedro Solbes, socialiste, ancien ministre des finances.

● **FINLANDE** : **Erkki Liikanen**, social-démocrate, commissaire sortant chargé du budget.

● **FRANCE** : **Pascal Lamy**, directeur général du Crédit lyonnais, ancien directeur de cabinet de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne.

Michel Barnier, RPR, ancien ministre délégué aux affaires européennes, président de la délégation du Sénat pour les affaires européennes, président du conseil général de Savoie.

● **GRÈCE** : **Ana Diamantopoulou**, socialiste, secrétaire d'Etat au développement.

● **IRLANDE** : **David Byrne**, procureur général, proche du premier ministre Bertie Ahern (Fianna Fail, droite nationale).

● **ITALIE** : **Mario Monti**, commissaire sortant chargé du marché intérieur.

● **LUXEMBOURG** : **Viviane Reding**, députée européenne chrétienne-sociale.

● **PAYS-BAS** : **Frits Bolkestein**, président du groupe libéral au Parlement national.

● **PORTUGAL** : **Antonio Vitorino**, socialiste, ancien ministre de la défense.

● **ROYAUME-UNI** : **Neil Kinnock**, travailleur, commissaire sortant aux transports

Chris Patten, conservateur, dernier gouverneur de Hongkong.

● **SUÈDE** : **Margot Wallström**, social-démocrate, ancienne ministre de culture, puis des affaires sociales.

à Bruxelles l'en a dissuadé. M. Gaymard, quant à lui, figure désormais parmi les candidats potentiels à la présidence du mouvement gaulliste.

Déterminé à « *passer le relais* », M. Barnier souhaite cependant conserver – si Romano Prodi en est d'accord – son mandat de conseiller général, et s'entretenir avec l'ensemble de sa majorité avant de choisir son successeur à la présidence de l'assemblée départementale. Il garderait ainsi un œil sur la Savoie.

Consulté très régulièrement par le président de la République, M. Barnier n'entend pas davantage se désintéresser de la politique nationale. S'il veut s'installer avec sa famille à Bruxelles pour être « *un commissaire à temps plein* », il souhaite aussi « *rester très présent dans le débat politique* » et entreprendre une tournée des régions pour expliquer aux Français le sens de la construction européenne. Il entend, en outre, rester membre du bureau politique du RPR.

Jean-Louis Saux

POLO  RALPH LAUREN

SOLDES
EXCEPTIONNELS
JUSQU'À -55 %

2. PLACE DE LA MADELEINE - PARIS VIII^e - TEL.: 01.44.77.53.50

Sierra Leone : l'amnistie provoque une polémique

L'accord de paix offre l'impunité aux responsables des atrocités commises durant les huit années de guerre civile

LES MUTILATIONS, les viols, les enlèvements, les massacres commis par les rebelles – mais aussi par les forces gouvernementales – au long des huit ans de guerre civile en Sierra Leone ne devraient pas être jugés. Selon l'accord signé mercredi 7 juillet entre le gouvernement du président Ahmad Tejan Kabbah et la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF) dirigé par l'ex-caporal Foday Sankoh, une amnistie générale est accordée pour les faits liés à la guerre civile et le texte se contente d'évoquer un « mécanisme de règlement des plaintes de la population » concernant les atteintes aux droits de l'homme.

Les Nations unies – qui ont signé l'accord – ont pris leurs distances avec cette amnistie en estimant qu'elle ne pouvait pas couvrir ces atteintes. Mais cette protestation, qui a été officiellement jointe au texte de l'accord, apparaît insuffisante à l'organisation Human Rights Watch, qui vient de publier un rapport accablant pour la rébellion sur les atrocités commises lors de la prise de Freetown par le RUF en janvier. « Au lieu de redresser la situation, l'ONU essaie de la dissimuler », a déclaré M. Takirambudde, directeur de la section Afrique de Human Rights Watch. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui s'est rendu jeudi en Sierra Leone, n'a pas abordé cet aspect de la situation mais a insisté sur la nécessité d'un désarmement rapide des combattants.

Dès le début du conflit, les organisations de défense des droits de l'homme avaient signalé de graves exactions. D'un côté, le RUF recrutait ses combattants par la terreur, enlevant des enfants et des adoles-

cents, les forçant à commettre des atrocités, souvent contre des proches, afin de s'assurer de leur loyauté. En face, les forces gouvernementales ont vu leurs rangs grossir au fil des putschs militaires, jusqu'à inclure tout ce que les rares villes de Sierra Leone comportaient de jeunes désœuvrés. Envoyés en brousse, ces militaires sans entraînement ni solde ont souvent adopté la tenue et les méthodes de la rébellion, à des fins d'enrichissement personnel.

RECRUTEMENT D'ENFANTS

En 1997, les putschistes et les rebelles ont conclu une alliance formelle après avoir chassé le président Kabbah, élu en 1996, de Freetown, la capitale. En janvier 1998, la contre-offensive du camp gouvernemental, menée par l'armée nigériane appelée à la rescousse, a chassé la rébellion de Freetown et donné le signal d'une vague de terreur sans précédent. Les mutilations à la suite de jeux macabres, les viols, les massacres, ont été systématisés, provoquant un exode des populations vers la Guinée.

Dans le même temps, le gouvernement avait jugé et fait exécuter publiquement des dirigeants de la rébellion. Le fondateur du RUF, Foday Sankoh, en détention depuis trois ans, avait été condamné à mort. Les supplétifs du camp gouvernemental, la milice des kamajors, ont également eu recours au recrutement d'enfants et n'ont jamais fait de prisonniers. L'épuisement des populations est tel que l'annonce de l'accord a été accueillie dans la joie à Freetown.

Thomas Sotinel

« Liberté, démocratie » : manifestations contre le régime dans une petite ville côtière de Cuba

Les manifestants ont pris la défense d'un groupe qui fuyait l'île

Le petit port de Puerto Padre, sur la côte nord de Cuba, à environ 650 kilomètres de La Havane, a vécu les 5 et 6 juillet deux journées tendues. Un

petit groupe qui voulait quitter l'île a défié la police et refusé de se rendre aux autorités. Selon divers témoignages, la population a apporté

un large soutien aux *balseros*. Cet incident illustre la difficulté pour les autorités cubaines d'endiguer le flot des candidats au départ.

d'activité ne prolifère », a cependant ajouté le porte-parole.

Dernier d'une longue série, ce nouvel incident illustre les difficultés que rencontrent les autorités, tant cubaines qu'américaines, pour endiguer le flot croissant de *balseros*. Ainsi, lundi 5 juillet, le ministère cubain de l'intérieur a annoncé l'arrestation de deux « coyotes » cuba-

passagers clandestins ont été repêchés par les gardes-côtes cubains, et un homme âgé de 45 ans s'est noyé lors du naufrage.

Selon le ministère cubain de l'intérieur, Joel Dorta a déclaré travailler pour un trafiquant surnommé *El Cojo* (le boiteux), qui fait payer 8 000 dollars le passage de chaque clandestin. « Face à l'impunité dont

nistère dans un communiqué publié par le quotidien officiel *Granma*.

La semaine dernière, c'était au tour des gardes-côtes américains d'être la cible de virulentes critiques de la communauté exilée cubano-américaine. L'usage de lances à eau et de vaporisateurs de gaz au poivre pour tenter d'empêcher six *balseros* de toucher le rivage de Floride avait provoqué un émoi d'autant plus considérable que l'action des gardes-côtes a été filmée et retransmise en direct par les chaînes de télévision de Miami.

Selon l'accord migratoire signé en 1995 par Washington et La Havane, les *balseros* qui sont interceptés en mer sont renvoyés à Cuba, tandis que ceux qui parviennent à mettre le pied sur la terre ferme obtiennent l'asile aux Etats-Unis. Pour calmer la colère de la communauté exilée, les six *balseros* filmés par les caméras ont bénéficié de l'asile. Mais Washington refuse d'assouplir sa politique migratoire, de crainte d'encourager un afflux massif de clandestins. Depuis le début de l'année, les gardes-côtes américains ont intercepté 837 réfugiés en mer, le chiffre le plus élevé depuis le déferlement de plusieurs dizaines de milliers de *balseros* au cours de l'été 1994.

Jean-Michel Caroit

Inquiétudes sur le sort de deux détenus politiques

Deux prisonniers politiques cubains sont en grève de la faim totale depuis plusieurs semaines et leur état de santé devient préoccupant, ont affirmé en début de semaine des dissidents cubains. Lazaro Planes Farias a cessé de s'alimenter le 6 juin pour réclamer sa libération. Accusé d'avoir crié « *A bas Fidel!* », il a été condamné en octobre 1998 à trois ans et demi de prison pour « outrage » au président, quelques mois après avoir été libéré à la suite d'une requête présentée par le pape lors de sa visite dans l'île en janvier 1998. Les autorités cubaines lui ont infligé six mois de prison supplémentaires pour « insubordination ». Lazaro Constantin Duran, lui, a cessé de s'alimenter depuis le 16 juin, selon ses proches. Il avait été condamné à quatre ans de prison pour « dangerosité » après avoir tenté de manifester sur une place de La Havane le 10 décembre 1998, pour le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU. – (AFP)

no-américains, Joel Dorta Garcia et David Garcia Capote. La vedette rapide de ces trafiquants d'immigrants illégaux avait chaviré peu après avoir quitté le port de Mariel, à l'ouest de la capitale. Treize des

bénéficient ces malfaiteurs aux Etats-Unis, malgré les engagements souscrits, un nombre croissant d'aventuriers qui violent les lois du pays où ils résident tentent de s'enrichir grâce à ce trafic criminel », déplorait le mi-

Deux scrutins mexicains mettent en lumière les limites d'une opposition divisée

MEXICO

correspondance

La récente élection au poste de gouverneur de l'Etat de Mexico, l'un des plus importants du Mexique, a confirmé ce que divers sondages annoncent depuis plusieurs semaines : l'opposition n'a pratiquement aucune chance de remporter l'élection présidentielle de l'an 2000 si elle ne parvient pas à réaliser une alliance.

A l'issue d'un vote serré, dimanche 4 juillet, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929), Arturo Montiel Rojas, 55 ans, a été élu gouverneur de l'Etat de Mexico avec 40 % des voix, devant celui du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), José Luis Duran Reveles, qui a recueilli 35 % des suffrages ; le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, centre-gauche), Higinio Martínez, est arrivé en troisième position avec 21 % des voix.

Pour l'opposition, cette défaite est un avertissement d'autant plus sérieux que l'Etat de Mexico, qui entoure la capitale, est considéré, avec ses quelque 12 millions d'habitants et plus de 7 millions d'électeurs, comme un miroir de la géographie électorale de l'ensemble du pays.

Or, au niveau national, si l'on en croit les sondages, ni la droite du

PAN, ni la gauche du PRD ne semblent en mesure de l'emporter seule face au parti au pouvoir. En revanche, si dans un an les deux partis parviennent à présenter un candidat unique, celui-ci, selon une récente enquête Louis Harris, remporterait une victoire facile, avec pas moins de 58 % des suffrages.

L'hypothèse d'une alliance victorieuse entre les deux partis d'opposition a d'ailleurs été confirmée lors de l'élection, le même jour, d'un autre gouverneur : celui du petit Etat de Nayarit (550 000 électeurs), sur la côte pacifique, où l'opposition, unie derrière un ex-membre du PRI, Antonio Echevarria, a obtenu 49 % des voix, contre 44 % pour Lucas Vallarta, le candidat du parti au pouvoir.

FRAUDES ÉLECTORALES

L'opposition semble avoir d'autant plus de raisons de s'unir que le PRI a démontré une nouvelle fois qu'il restait prêt à tout pour conserver le pouvoir. Ainsi, dans l'Etat de Mexico, le parti au pouvoir depuis plus de soixante-dix ans aurait, selon divers témoignages, commis de nombreuses irrégularités : en clair, des fraudes électorales, avec en particulier, le « carrousel », qui consiste à faire voter plusieurs fois les mêmes personnes, ou des « achats de vote » – des cadeaux sont distribués aux électeurs ayant

choisi le « bon » bulletin. « Dans l'Etat de Nayarit, grâce à l'alliance droite-gauche, nous avons pu freiner les opérations frauduleuses du PRI », a souligné le président du PRD, Pablo Gomez ; une manière de reconnaître que l'union présente de sérieux avantages.

Toutefois, ni le PAN ni le PRD n'ont cherché, après leur défaite dans l'Etat de Mexico, à donner à l'alliance une nouvelle impulsion, sachant sans doute l'un comme l'autre que celle-ci se heurte à un problème majeur : une profonde inimitié entre leurs candidats respectifs à la présidence, Vicente Fox à droite, Cuahtémoc Cardenas à gauche.

Réservé, austère, hiératique même, Cardenas, maire de Mexico et leader charismatique du PRD – un parti qui se réclame de la social-démocratie – est aux antipodes de l'exubérant Fox, ex-directeur de Coca-Cola pour le Mexique et grand admirateur du néolibéralisme américain. Entre les deux, le courant ne passe vraiment pas ; et que les sondages donnent à M. Fox quelques points d'avance semble actuellement tout à fait insuffisant pour que M. Cardenas s'efface, renonçant ainsi à ce qu'il estime être sa dernière chance d'accéder à la magistrature suprême.

André Renaud

Combats meurtriers en Colombie

ALORS QUE des négociations de paix doivent s'ouvrir mercredi 20 juillet entre le gouvernement colombien et la plus vieille guérilla communiste d'Amérique latine, des combats meurtriers ont opposé, jeudi 8 juillet, l'armée et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Les affrontements, engagés jeudi matin à 50 km au sud de la capitale colombienne, Bogota, auraient fait au moins 38 morts dans les rangs de la guérilla, a indiqué un porte-parole de l'armée. De son côté, un commandant des FARC, Nelson Robles, a affirmé jeudi soir que 47 soldats de l'armée avaient trouvé la mort dans ces combats, qui ont éclaté le matin dans le secteur de Gutierrez, où les troupes régulières avaient été dépêchées pour contrer l'avancée d'environ 500 guérilleros. Le ministre colombien de la défense, Luis Fernando Ramirez, a condamné l'attaque de la guérilla, qualifiant celle-ci d'« acte de démente » et assurant

que ces actions « s'éloignent beaucoup d'une vraie volonté de paix ». Les affrontements se sont poursuivis toute la journée de jeudi.

AVANCÉE VERS BOGOTA

Le commandant en chef des Forces armées colombiennes, le général Fernando Tapias, a reconnu que les guérilleros « avançaient vers Bogota » et que, selon les informations des services secrets, « ils (les FARC) pensent mener des actions dans la capitale ou aux abords de celle-ci ». Le commandant Nelson Robles a démenti une telle stratégie de la part des FARC. « Pour le moment, notre but n'est pas d'attaquer Bogota » a-t-il assuré.

Selon le général Tapias, les guérilleros sont partis de la commune de La Uribe, située dans la zone démilitarisée de 42 000 km² dans le sud du pays, qui doit être, à partir du 20 juillet, le théâtre de la reprise des négociations de paix. – (AFP, AP.)

UN VOYAGE AU COEUR DE L'ULTIME FRONTIÈRE DE L'AMÉRIQUE. ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR JOHN SAYLES

SELECTION OFFICIELLE - CANNES 1999

« ...LA FORCE NARRATIVE DE LIMBO APPARAÎT, MANIFESTE ET ÉPURÉE, DÈS LORS QUE LES PERSONNAGES/ACTEURS S'INSTALLENT DANS CETTE FICTION DU NAUFRAGE, RESCAPÉS SANS ÉPAVE AVEC JUSTE LES PROPRES PASSÉS COMME MOTEUR OU ÉPÉE DE DAMOCLÈS. CELA DEVIENT BEAU CAR RIEN NE RESURGIT, RIEN NE S'EXPLIQUE... »

LES CAHIERS DU CINÉMA

LIMBO

« ...VOICI DONC "LIMBO" : ON Y RETROUVE TOUT CET UNIVERS FLUIDE ET POIGNANT, CETTE COLÈRE ET CETTE COMPASSION FORMANT SA PETITE COMÉDIE HUMAINE, LE BRUIT ET LES ODEURS AUSSI... L'ÉMOTION PASSE ET TOUT SE DÉNOUE... »

LE NOUVEL OBSERVATEUR
FRANÇOIS FORESTIER

« ...LA DÉMARCHE EST PASSIONNANTE ET LE RÉSULTAT FASCINANT, EXEMPT DE TOUT DÉRAPAGE... JOHN SAYLES RÉUSSIT SON PARL... »

CINE LIVE

SCREEN GEMS PRÉSENTE UNE PRODUCTION GREEN/RENZI "LIMBO" AVEC MARY ELIZABETH MASTRANTONIO DAVID STRATHAIRN VANESSA

MARTINEZ COSTUMES SHAY CUNLIFFE MUSIQUE MASON DARING DÉCORS GEMMA JACKSON DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE HASKELL WEXLER, ASC PRODUIT PAR MAGGIE RENZI ÉCRIT, RÉALISÉ ET MONTÉ PAR JOHN SAYLES

DISTRIBUÉ PAR COLUMBIA TRISTAR FILMS FRANCE S.A. ACTUELLEMENT

www.columbiatristar.fr

www.columbiatristar.fr

ACTUELLEMENT

COLUMBIA TRISTAR FILMS FRANCE S.A.

www.columbiatristar.fr

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 10 JUILLET 1999

MÉDECINE Une équipe de biologistes californiens a publié, jeudi 8 juillet, dans *Nature*, les résultats d'une recherche sur un traitement expérimental de la maladie d'Alzheimer

mer par vaccin sur un modèle animal. Ce travail ouvre une nouvelle voie thérapeutique. ● LES CHERCHEURS ont réussi à empêcher la formation d'un dépôt de protéines, qui caracté-

rise la maladie, sur des souris transgéniques. ● 350000 PERSONNES environ souffrent de la maladie d'Alzheimer en France, une affection très lourde pour l'entourage du ma-

lade, et dont le coût est évalué à 16 milliards de francs par an. La perte de la mémoire et du sens de l'orientation crée une dépendance irréversible. ● LA PERSPECTIVE THÉRAPEU-

TIQUE ouverte, entre autres, par les chercheurs américains, est qualifiée de « *prometteuse* » par Bruno Dubois, professeur de neurologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris

Une nouvelle voie thérapeutique contre la maladie d'Alzheimer

Une équipe californienne publie dans « *Nature* » les résultats d'une recherche prometteuse sur un vaccin expérimental actif sur un modèle de souris. Controversé scientifiquement, ce travail concerne une maladie qui touche 350000 personnes en France et coûte 16 milliards de francs par an

LE JOURNAL scientifique *Nature* a publié, jeudi 8 juillet, les résultats de l'équipe californienne de Dale Schenk du laboratoire Elan Pharmaceuticals sur un traitement expérimental par vaccin de la maladie d'Alzheimer dans un modèle animal. Ces résultats ne signifient pas l'imminence d'un traitement chez l'homme, mais ils représentent une nouvelle démarche thérapeutique pour une maladie dont l'évolution reste inexorable. Le traitement décrit par les chercheurs américains empêche la formation des plaques amyloïdes, un dépôt de protéines à l'extérieur des cellules qui est une des caractéristiques biologiques majeures de la maladie.

Les auteurs ont créé un modèle particulier de souris en incorporant dans leur patrimoine génétique le gène codant pour la protéine APP mutante humaine qu'elles fabriquent en grande quantité. Cette protéine est responsable chez l'homme d'un type de maladie d'Alzheimer héréditaire et, chez la souris, de l'apparition progressive

de plaques amyloïdes dans le cerveau. Ils ont immunisé ces souris à l'aide du peptide bêta-amyloïde humain, qui est un fragment de la protéine APP. Chez les souris immunisées à l'âge de six semaines, ils n'ont pas vu apparaître les plaques amyloïdes; chez les souris immunisées à onze mois, la progression des lésions a été réduite.

Ces résultats sont intéressants mais ne reposent que sur la présence ou la disparition de plaques amyloïdes. Or la question du rôle de ces plaques dans la maladie n'est toujours pas résolue: en sont-elles la cause ou sont-elles la conséquence d'un autre défaut des cellules nerveuses malades, dont une des anomalies serait de sécréter le peptide bêta-amyloïde? En d'autres termes, l'immunisation par le peptide bêta-amyloïde permet-elle de faire disparaître un sous-produit pathologique ou guérit-elle la maladie? Le modèle animal de maladie d'Alzheimer testé ici ne permet pas d'y répondre, car il ne reproduit que partiellement la maladie humaine. En particulier, le



comportement des souris qui accumulent les plaques amyloïdes est très peu modifié. Or la grande caractéristique de la maladie hu-

maine est la démence, conséquence de la mort de neurones spécifiques situés dans le cerveau. Cependant, chez les patients at-

teints de la maladie d'Alzheimer, les plaques contenant la protéine bêta-amyloïde sont si nombreuses dans des régions essentielles au bon fonctionnement du cerveau que cette protéine reste un suspect sérieux, hypothèse appuyée par des études génétiques. En effet, il existe quelques familles chez lesquelles la maladie d'Alzheimer se transmet de manière dominante chez le sujet jeune. On a trouvé chez les membres atteints dans ces familles une mutation de la protéine APP, le précurseur du peptide bêta-amyloïde dont le gène est situé sur le chromosome 21. Cette localisation apporte une explication à l'extrême fréquence de la maladie d'Alzheimer chez les personnes atteintes de trisomie 21: la synthèse d'une quantité accrue de protéine APP du fait de la présence en trois exemplaires de son gène.

La mutation de la protéine APP n'est retrouvée que chez 0,1% des malades. Des mutations d'autres gènes (présénilines) sont présentes dans environ 10% des cas. Ces mutations engendrent aussi une pro-

duction accrue de peptide bêta-amyloïde.

La protéine bêta-amyloïde semble donc bien au cœur de la maladie d'Alzheimer. C'est pourquoi le travail rapporté par *Nature*, qui montre une possibilité de faire disparaître ou d'empêcher la formation de plaques amyloïdes, mérite l'attention. L'immunisation de souris contre du peptide humain a permis de très bons résultats. Pourrait-on faire de même chez l'homme? Pourrait-on l'immuniser contre ses propres protéines? Et si on y arrivait, ne devrait-on pas craindre le développement d'une maladie auto-immune, c'est-à-dire l'attaque par le système immunitaire des propres cellules du malade? Ces expériences ne sont sans doute pas transposables directement chez l'homme, mais montrent qu'on peut agir sur la formation des plaques, but que se sont déjà assignés, mais par d'autres voies, les laboratoires de recherche thérapeutique.

Elisabeth Bursaux

Le poids de la souffrance, le coût de la dépendance

« *Il est toujours difficile de faire le deuil d'un parent ou d'un conjoint. Mais ce deuil est particulièrement lourd lorsqu'il doit être fait tous les jours pendant des années devant une personne qui demeure en partie ce qu'elle était tout en devenant un inconnu.* » C'est en ces termes que le professeur Christian Derouesné, chef du service de neurologie 3 à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris), décrit dans un éditorial de *La Revue du praticien* le retentissement familial de la maladie d'Alzheimer. Cette affection dégénérative du cerveau touche de 3 à 5% de la population à partir de soixante-cinq ans, 18,7% entre soixante-quinze et quatre-vingt-quatre ans et 47,2% après quatre-vingt-cinq ans. Aux Etats-Unis, la maladie dont souffre l'ancien président Ronald Reagan atteint quatre millions d'individus. On dénombre en France trois cent cinquante mille malades, avec la perspective de voir ces chiffres doubler d'ici à 2020.

Le diagnostic de certitude ne peut à l'heure actuelle être porté qu'après le décès du malade en pratiquant une autopsie pour rechercher les lésions caractéristiques du cerveau décrites par le docteur Aloïs Alzheimer en 1907. Selon diverses études, la proportion des malades chez qui le diagnostic est fait et qui sont vus en consultation spécialisée est comprise entre 30 et 50%. L'âge moyen auquel la maladie est décelée est de soixante-dix-sept ans.

Une prise de conscience de l'importance croissante de cette affec-

tion dont l'âge est l'un des déterminants, se développe du fait de ses répercussions sociales. En 1984, une étude publiée par la Fondation nationale de gérontologie estimait déjà le coût de la dépendance liée à la démence à 7 milliards de francs (1 067,1 millions d'euros). L'équipe bordelaise du professeur Jean-François Dartigues, qui dirige l'étude épidémiologique européenne Paris, a chiffré régionalement en 1993 le coût moyen annuel par patient imputable à la maladie d'Alzheimer: environ 120 000 francs (18 293,9 euros). Nationalement, le coût total de la maladie serait de 16 milliards de francs par an (2 439,2 millions d'euros).

PLUSIEURS DISPOSITIFS

La part liée aux soins fait l'objet d'une prise en charge à 100% par la Sécurité sociale. Mais elle n'est pas la plus importante financièrement en regard des autres prestations. Afin d'alléger ce coût pour les familles, plusieurs dispositifs ont été utilisés. L'allocation compensatrice, attribuée par les Cotorep et versée aux personnes de moins de soixante ans dépendantes, aide à la rémunération d'une tierce personne. La prestation spécifique dépendance, mise en place par la loi du 24 janvier 1997, est versée par les conseils généraux aux personnes de plus de soixante ans ne vivant pas en institution et sous condition de ressources. Elle a fait l'objet d'un bilan décevant par Martine Aubry, notamment du fait des importantes disparités entre les départements.

La ministre de l'emploi et de la solidarité a par ailleurs lancé au printemps dernier la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées. Les pouvoirs publics semblent avoir pris la mesure du problème. Les 3^e Rencontres Alzheimer, qui se sont tenues, le 5 juin à Bordeaux, avaient reçu le label des récents « Etats généraux de la santé ». Il y fut rappelé qu'une proposition de loi pour l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a été présentée au Sénat le 28 janvier 1999, par le sénateur (RPR) de l'Oise Alain Vassellet. Elle n'a toujours pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

P. Be.

★ Association France Alzheimer: 21, boulevard Montmartre 75002 Paris, tél.: 01-42-97-52-41.

TROIS QUESTIONS À...

BRUNO DUBOIS

1 Vous êtes professeur de neurologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris et spécialiste de la maladie d'Alzheimer. Quelles sont les manifestations de cette affection?

Au début de la maladie, on constate un déficit de la mémoire chez une personne dont l'examen physique est par ailleurs normal. Il est lié à une atteinte d'une structure cérébrale appelée l'hippocampe, une sorte de filtre vers lequel convergent toutes les informations pour être mises en mémoire. L'imagerie par résonance magnétique (IRM) a montré que l'atrophie de l'hippocampe est précoce et assez spécifique dans la maladie d'Alzheimer. Certes, plus de 50% des gens de plus de 55 ans se plaignent de troubles de la mémoire, souvent liés à une difficulté à mobiliser leur attention dans la vie

quotidienne. Mais les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer sont incapables de stocker dans leur mémoire les informations perçues: elles ont des difficultés à s'orienter même dans un quartier familier, elles oublient les événements récents. Si les tests de mémoire montrent un déficit objectif, le risque de développer la maladie est réel. Sinon, on peut les rassurer. A un stade plus évolué, les aires associatives du cerveau sont touchées. Il y a perte de la capacité de donner un sens à ce qui est perçu, d'identifier un visage ou des objets, de trouver le mot exact. Le tout aboutit à une perte d'autonomie, qui caractérise la démence.

2 Cette évolution peut-elle être modifiée?

Pour l'instant nous disposons de trois médicaments de la classe des anticholinestérasiques. Ils sont d'une efficacité comparable et diffèrent par leurs effets secondaires. Leur action est symptomatique, c'est-à-dire qu'ils compensent provi-

soirement les effets de la maladie dans les activités de la vie quotidienne, sans agir sur la cause. C'est pourquoi il faut insister auprès de l'entourage du malade sur l'intérêt des consultations de mémoire et sur les possibilités de prise en charge et d'aide à domicile, qui sont précieuses dans cette lourde maladie.

3 Comment avancer vers des traitements plus efficaces?

Il est nécessaire de découvrir les premiers signes de la maladie pour tester l'efficacité de nouveaux médicaments qui s'opposent à la constitution des dépôts de protéine amyloïde, vraisemblablement le facteur causal. L'expérience qui vient d'être menée chez la souris vise précisément à freiner la constitution des plaques amyloïdes. Elle s'intègre parmi d'autres recherches dans une perspective thérapeutique prometteuse qui pourrait se concrétiser dans un avenir assez proche.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Les avocats de Jacques Crozemarie écartent tout « pillage » de l'ARC

« *MÊME mon inspecteur des impôts m'a dit que Crozemarie est indéfendable* », a lancé l'un des avocats de l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), M^e Jean-Marc Varaut, jeudi 8 juillet, au dernier jour du procès ouvert depuis le 25 mai devant le tribunal correctionnel de Paris. Déplorant que son client ait « été condamné d'avance » par une opinion publique convaincue que

« *M. Crozemarie avait créé un piège à fric, une fausse entreprise, pour s'enrichir sous le drapeau de la charité publique* », l'avocat a plaidé qu'« il n'y a pas eu de pillage de l'ARC, tout au plus un peu de grappillage ». Il a tenté de convaincre les juges de retenir une peine plus modérée que les cinq ans de prison requis par le ministère public à l'encontre de son client pour « abus de confiance » et « recel d'abus de biens sociaux » (Le Monde daté 20-21 juin).

« COMMODITÉS »

Pour la défense de M. Crozemarie, ce procès des détournements de fonds au préjudice de l'ARC aura été le fruit d'un « amalgame entre le dossier de M. Crozemarie et le dossier des prestataires de services » de l'association, réunis au sein du groupe de communication International Development (ID). Affirmant que l'intéressé était « ignorant » de l'existence de tout système de « détournement », M^e Varaut a simplement admis que son client a perçu des « avantages » et accepté des « commodités ». Autre avocat de M. Crozemarie, M^e Olivier Metzner a avancé que les 20 millions de francs de détournements reprochés par l'accusation à son client ne constituaient que 7% des 300 millions de francs réclamés au titre des préjudices par l'actuelle ARC, et 0,3% des 5,9 milliards de francs collectés en quinze années d'appel à la générosité publique sous sa présidence.

Alors que « le ministère public lui reproche d'avoir forcément su » que les détournements provenaient de

surfacturations et d'une concertation frauduleuse entre l'ARC et ses prestataires, les défenseurs de M. Crozemarie ont affirmé qu'il n'en existe « aucune preuve » dans le dossier. M^e Metzner a soutenu la prescription des infractions, arguant qu'elles avaient été découvertes à partir d'un rapport établi en 1990 par l'IGAS. Ce rapport a été remis au ministre de la santé en mars 1991, a ajouté l'avocat, en situant à cette date le point de départ de la prescription. Enfin, M. Crozemarie se voit reprocher « les mêmes faits », selon l'avocat, sous les « qualifications différentes » d'abus de confiance au préjudice de l'ARC et de recel d'abus de biens sociaux au détriment du groupe ID.

Evoquant la « diabolisation » du dossier et de ses acteurs, M^e Daniel Soulez Larivière, avocat de l'un des dirigeants d'ID, Michel Simon, a brossé de son côté le portrait d'une « victime » qui n'a su s'opposer ni aux exigences de Jacques Crozema-

rie, ni à celles de son jeune associé, Pascal Sarda, mort en 1995 dans un accident de la route. « *Entre 1984 et 1995, Michel Simon a commis un certain nombre d'erreurs humaines, d'erreurs juridiques et d'infractions* », a-t-il reconnu. Mais il s'agit d'« infractions banales d'abus de biens sociaux », a-t-il assumé, en rejetant la qualification d'abus de confiance. L'avocat a donc rejeté le scénario d'« une bande de voyous qui ont décidé de braquer la charité publique », selon l'impression par lui retenue du réquisitoire du ministère public, qui a requis cinq ans de prison contre M. Simon.

Le mot de la fin est revenu à M^e Varaut, qui a souligné « les altérations neurologiques et psychiatriques » dont souffre Jacques Crozemarie, âgé de soixante-treize ans. L'homme « n'est plus celui qu'il fut au temps de sa splendeur », mais « un grand vieillard avant l'âge ». Jugement le 19 octobre.

Erich Inciyan

PEUGEOT NEUBAUER

406 NORWEST A.M. 2000

130.600 F HDI 90CV

Air conditionné - ABS - Peinture métal
Airbag conducteur & passager
Vitres avant électriques - Fermeture centralisée
Autoradio RDS commandes au volant.

PARIS 9
4, rue de Chateaudun
01 42 85 04 04

PARIS 17
9, bd Gouvion St-Cyr
01 46 72 88 88

PARIS 17
10, rue Curnonsky
01 45 19 19 19

PARIS 18
162, rue Lamarck
01 46 27 33 33

ASNIERES
36, rue P. Brossolette
01 47 33 37 37

SAINT DENIS
227, bd A. France
01 49 33 60 60



Photo non contractuelle

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Au sommaire de juillet-août

Entretien exclusif

avec IVAN ILLICH

100 PAGES
30 F - 4,57 €

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 10 JUILLET 1999

La basse Seine marie fleuve et mer dans une fête à grand spectacle

Du 9 au 21 juillet, l'« Armada du siècle », à Rouen, et « Le Havre 99 » sont l'occasion pour des centaines de milliers de personnes d'admirer des voiliers mythiques et des paquebots de légende. Ces événements illustrent aussi la compétition ancestrale entre les deux ports normands

ROUEN

de notre correspondant

Rouen et la basse Seine ont donné rendez-vous, du 9 au 18 juillet, aux plus grands voiliers du monde pour l'« Armada du siècle », qui sera le troisième rassemblement de ce type dans le port normand en dix ans. Plusieurs centaines de milliers de personnes sont attendues sur les quais, à quelques encablures de la prestigieuse cathédrale. Si la magie révélée lors des « Voiles de la liberté » (juillet 1989), puis de l'« Armada de la liberté » (juillet 1994) joue à nouveau, la cité va prendre des airs de fête inhabituels avec une foule bon enfant, accueillante pour les quelque huit mille marins des équipages qui vont arpenter les rues de la vieille ville.

Rouen va donc rêver avec une trentaine de grands voiliers, trois-mâts carrés ou barques, goélettes ou bricks et une quinzaine de navires de guerre. Au total, quelque trente pavillons nationaux différents devraient battre sur la Seine. Pour la première fois, les embarcations fluviales sont invitées pour une « Armada du fleuve » qui sera regroupée en amont du dernier pont qui marque la limite de la partie maritime de la Seine.

Le rassemblement s'achèvera le 18 juillet par une grande parade de tous les bateaux, qui gagneront le large l'un derrière l'autre. Lors des deux précédents rassemblements, le même défilé avait retenu le souffle de plusieurs mil-



ÉRIC CATTINAGENCE D.J.P.R.L.

Le deux-mâts goélette « Etoile », quinzisième du nom, sera présenté à Rouen.

lions de personnes amassées sur les berges des 120 kilomètres de méandres qui séparent, dans un paysage mi-champêtre mi-industriel, Rouen de la baie de la Seine. Et, le 18 juillet, certains navires rejoindront le port du Havre pour participer à une autre fête, « Le Havre 99 », qui, elle, prendra place entre le 13 et le 21 juillet. Le port autonome, où les grands paquebots transatlantiques, dont le France, faisaient escale jusque dans les années 70, a imaginé de son côté une concentration de ces

géants des mers désormais exclusivement consacrés à la croisière. L'ex-France, vendu définitivement à un armateur scandinave en 1979 et rebaptisé Norway, sera là avec le Queen-Elisabeth-II, paquebot amiral de la flotte de Sa Majesté.

CONCURRENCE

En Seine-Maritime, on s'est étonné de la volonté des Havrais de vouloir concurrencer ainsi la fête du voisin rouennais. Le risque était grand que les deux manifestations souffrent d'une dispersion des forces. Avec les « Voiles de la liberté » en 1989, Rouen avait gagné un pari un peu fou, soufflant au Havre l'idée d'une fête et d'un spectacle grandioses. En 1994, les Havrais avaient partagé la fin de l'armada des Rouennais en accueillant quelques navires. Cette fois, ils ont décidé de lancer leur propre opération, dirigée par le député RPR et vice-président du conseil général, Jean-Yves Besselat, qui refuse de parler de mauvaise concurrence. « Nous avons souhaité célébrer l'entrée dans le troisième millénaire par une fête inoubliable, résolument tournée vers

l'avenir. Avec l'« Armada du siècle » et la parade de la Seine, c'est l'ensemble du département qui bénéficiera des retombées touristiques », prévoit l'élu havrais, quelque peu solitaire dans sa détermination.

Cette petite querelle des deux villes portuaires illustre la compétition ancestrale entre les deux pôles économiques. Même région administrative, même département, dessertes touristiques identiques, accès maritimes communs : tout devrait les rapprocher. Les professionnels soutiennent que la spécialisation exclut toute redondance. Au Havre le pétrole et les conteneurs (avec le projet Port 2000), à Rouen l'agroalimentaire et les produits chimiques. Les hommes politiques, peu avares de conseils sur le sujet, n'ont pas donné l'exemple. Ainsi, les présidents des comités d'organisation de l'Armada et du Havre 99 sont tous deux députés, l'un UDF et l'autre RPR. Mais ils n'ont jamais pu se rencontrer pour éviter le doublon de l'été, « même dans la salle des Quatre-Colonnes de l'Assemblée nationale », raconte un proche de M. Besselat.

La basse Seine aura en tout cas

intérêt à profiter des événements pour rappeler sa dimension européenne avec deux ports qui totalisent ensemble plus de 87 millions de tonnes de trafic.

A Rouen, en tout cas, l'Armada a favorisé le consensus. Le président de l'organisation, Patrick Herr, avait mis sur pied les deux précédentes manifestations alors qu'il était déjà maire adjoint UDF.

PARTENARIATS

Le nouveau maire socialiste, Yvon Robert, élu en 1995, lui a laissé le soin de poursuivre. M. Herr est député de la circonscription de Rouen. On le dit candidat aux municipales de 2001,

seront aussi les centaines de manifestations et concerts organisés pendant dix jours. De très nombreuses entreprises ont loué un navire, l'espace d'une réception. Les associations locales ne sont pas en reste. De la Jeune Chambre économique à l'association antifasciste Ras l'Front, personne ne veut rater l'occasion de se faire connaître auprès de centaines de milliers de personnes.

Au-delà de la fête, l'« Armada du siècle » coïncide avec une volution politique de réappropriation du fleuve. La municipalité de Rouen s'est attaquée à une tâche qui était sans cesse repoussée : la réhabilitation des quais de Seine

Le port-musée de Douarnenez sans gestionnaire

Le feuillet de Port-Rhu, le musée maritime de Douarnenez (Finistère), n'est pas terminé. La municipalité a rompu fin juin les négociations entamées il y a un an avec le groupement Grévin-Jouvance. « Nous avions trouvé un accord sur le projet culturel, mais cette société ne nous offrait pas suffisamment de garanties financières », explique la maire (div. droite) de Douarnenez, Jocelyne Poitevin. En 1995, la société d'économie mixte (SEM) gestionnaire du musée avait déposé son bilan. Soixante-quinze millions de francs avaient été investis dans l'aménagement du port, mais le seuil de rentabilité n'a jamais été atteint. Selon la municipalité, d'autres groupes sont intéressés par Port-Rhu. Toutefois, le musée, qui accueille 60 000 visiteurs par an, reste ouvert. Une trentaine de bateaux sont à flot. — (Corresp. rég.)

et pourtant l'attelage maire-député a parfaitement fonctionné : « De babord comme de tribord, tous les partenaires institutionnels sont rassemblés », reconnaît le député. Yvon Robert et son ami Laurent Fabius, président du district de l'agglomération rouennaise, auront tout de même l'avantage de recevoir Lionel Jospin le 17 juillet, accompagné de nombreux ministres.

Le pari gagné de l'Armada, ce

dans le centre de la ville. Abandonnés à l'automobile depuis que les bateaux de haute mer ont été rejetés en aval par la construction de ponts routiers, les dix kilomètres de quais urbains seront progressivement transformés en promenades pour piétons. Une première tranche de deux kilomètres sera d'ailleurs inaugurée le 10 juillet.

Etienne Banzet

Calendrier

● Armada du siècle

Du 9 au 18 juillet. Quais de Seine, port de Rouen.
Accès depuis Paris : autoroutes A 13 et A 15, RN 14 (parkings avec navettes) et SNCF.
Vendredi 9 juillet : arrivée des premiers navires ; samedi 10 : inauguration par Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme ; samedi 17 : visite du premier ministre, Lionel Jospin, et de plusieurs ministres.
Parade de la Seine le 18 juillet :

départ des premiers bateaux à Rouen à partir de 7 h 30 et jusqu'à 11 h 30 ; arrivée en baie de Seine (Honfleur) de 16 heures à 19 heures. Ponts de Brotonne, de Tancarville et de Normandie interdits aux piétons et aux cyclistes.

● Le Havre 99

Du 13 au 21 juillet. Port du Havre, pointe de Floride, bassin Vauban.
Accès depuis Paris : autoroute A 13, SNCF.
Arrivée du Norway le 14 juillet à 7 heures.
Arrivée du Queen-Elisabeth-II le 17 juillet à 8 heures.

Une séquestration « mise en scène » à Bourg-Fidèle

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

correspondance

« Nous ne le lâcherons pas tant que nous n'aurons pas reçu des garanties pour le maintien de nos emplois. S'il faut le garder dans son bureau pendant un mois, nous le ferons. C'est le seul moyen, pour nous, de faire pression sur les pouvoirs publics. » A l'entrée de Metal-Blanc, une usine de recyclage de batteries usagées implantée à Bourg-Fidèle, près de Charleville-Mézières (Ardennes), cette salariée affiche sa détermination. L'entreprise, qui emploie 49 personnes, est accusée de pollution par le plomb. Une ordonnance d'un juge d'instruction, Nathalie Malardel, a enjoint le PDG, Jean-Louis Bourson, de fermer temporairement le site pour effectuer une mise aux normes (Le Monde du 7 juillet).

Selon des membres du personnel, M. Bourson leur aurait demandé, lundi, de cesser le travail. Craignant de perdre leur emploi, ils auraient alors décidé de le « séquestrer ». Depuis, il est difficile de joindre au téléphone le patron « bloqué » dans son bureau. Quant aux salariés, ils effectuent un suivi médical.

« Nous faisons régulièrement des prises de sang et le médecin du travail nous déclare aptes, dit l'un d'eux. Si l'usine était polluante, c'est nous qui serions contaminés les premiers. Pourquoi veut-on, aujourd'hui, nous priver de notre gagne-pain ? »

MOTION MUNICIPALE

Pour Michel Sobanska, conseiller général RPR du canton, « il faut reconnaître que la situation est complexe. Mais il est urgent de trouver une solution acceptable car l'entreprise a fait des efforts considérables depuis quelques années pour se mettre aux normes. Il faut lui accorder encore un an. » Dès qu'il a eu connaissance de cette ordonnance, le conseil municipal a adopté une motion contre la fermeture du site. Côté syndical, Force ouvrière a demandé aux élus locaux de « tout faire pour préserver les emplois » et la CGT a proposé au préfet des Ardennes d'organiser une table ronde. Les services de l'Etat préfèrent laisser « la procédure judiciaire suivre son cours ».

Le 6 mai, le PDG avait été mis en examen pour « mise en danger de la vie d'autrui, ad-

ministration de substances nuisibles, rejets en eau douce et non-respect des mises en demeure administratives ». Le mois précédent, un rapport officiel dénonçait cette pollution : les cheminées ont rejeté, en 1998, jusqu'à 4 000 fois plus de plomb que la norme autorisée. Des analyses de plombémie ont révélé que 22 enfants du bourg étaient atteints. Pour l'association les Amis de la Terre, « l'origine de la plainte, cette fermeture est « indispensable face à la lenteur de l'administration ». Pour Denise Schneider, présidente de l'Association de la défense de la nature, « tout est contaminé par le plomb. A présent, nous sommes dans la détresse et nous réclamons le droit d'exister ».

Les salariés ne veulent rien entendre. Estimant que l'arrêt de l'usine provoquera plus de pollution à cause de la « station de neutralisation qui ne fonctionnera plus », et, en attendant la prochaine décision de la cour d'appel de Reims, ils continuent à travailler... « en faisant une mise en scène », selon le substitut du procureur de la République, Alain Desalbres. — (Intérim.)

Les régions se prononcent pour un rééquilibrage des fonds européens

« Ça s'est bien passé ! » Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, est satisfaite de la réunion, jeudi 8 juillet, du Conseil national de l'aménagement du territoire (CNADT). Le CNADT, composé d'élus et de socio-professionnels, avait à rendre un avis consultatif sur différents scénarios à l'étude au gouvernement pour la répartition des fonds structurels européens dits « objectif II ». Or, pour la période 2000-2006, ceux-ci passent de 60,6 à 45,7 milliards de francs (9,24 à 6,97 milliards d'euros), soit une baisse de 24,5 %. Ayant à trancher entre plusieurs maux, les élus du CNADT n'avaient guère d'autre choix que de se comporter en parte-

naires plutôt qu'en adversaires du gouvernement (Le Monde du 9 juillet).

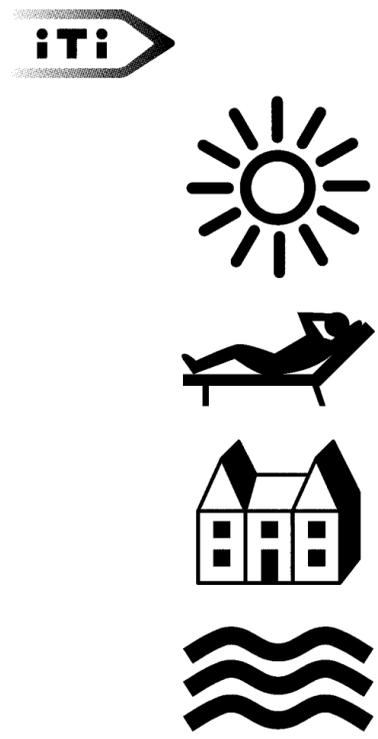
L'avis voté par le CNADT prévoit que les régions seront assurées de percevoir un quart de leur actuelle enveloppe de fonds structurels. Les 75 % restants seront redistribués selon les critères de chômage, de déclin industriel et démographique, de la proportion de zones urbaines sensibles et de zones de revitalisation rurale. Adrien Zeller, président (UDF) de la région Alsace, a souhaité que les écarts entre régions soient limités à une variation de un à quatre. Si Alain Le Vern, président (PS) de Haute-Normandie, a critiqué les critères économiques retenus, pour Robert Savy, président (PS) du

Limousin, le choix du CNADT « a le mérite d'épargner davantage que les autres les régions en difficulté : Champagne-Ardenne, Bourgogne, Auvergne et Limousin ».

Pour Matignon, ce choix présente l'inconvénient d'entraîner une modification assez forte des équilibres passés. Le gouvernement penchait pour un maintien de la moitié des fonds européens existants, pour ne pas avoir à gérer le mécontentement des régions qui risquent de perdre beaucoup, expliquait un élu. « Le gouvernement écouterait l'avis de votre conseil », a déclaré M^{me} Voynet. Mais les experts de la Datar n'écartent pas l'idée de dégager une voie médiane qui fixerait autour de 30 % le maintien de la carte régionale actuelle.

M^{me} Voynet a annoncé que le prochain comité interministériel à l'aménagement et au développement durable du territoire (CIADDT), qui se tiendra le 23 juillet en Arles (Bouches-du-Rhône), « devrait arrêter les chiffres de population éligible par région et les principes qui guideront la concertation » entre les préfets et les élus. Au nom de l'Association des régions de France, qu'il préside, Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes, a insisté : « Il faut que le 23 juillet on connaisse l'enveloppe totale de l'Europe et celle des contrats de plan de l'Etat pour pouvoir mener à bien nos projets. »

Béatrice Jérôme



Allez-y avec iTi ! www.iti.fr

iTInéraire le plus direct

en France et en Europe, informations touristiques... sur Internet ou sur Minitel*

3615 iTi, iTi vous simplifie la route du soleil.



* minitel 3615 iTi (2,23 franc)

Longtemps, Baracoa ne put être joint que par bateau. L'ouverture de la route « Farola », dans les années 60, fut une grande victoire révolutionnaire. Désormais, tous les villages seraient reliés à la vie moderne : les soviets plus l'électricité, programme classique.

DONNE-MOI au moins un petit morceau de savon. » Il a huit ans. Il marchait sur la route avec des camarades, revenant de l'école, quand nous avons arrêté notre voiture. Son uniforme des classes primaires est collé à sa peau par la pluie : la culotte rouge est trop petite, la chemise ouverte est jaunâtre et à bout d'usage (les écoliers sont tenus d'avoir un uniforme : moutarde pour le secondaire, bleu pour le pré-universitaire – les mêmes couleurs que dans l'ex-Union soviétique).

Nous sommes à un millier de kilomètres de La Havane sur la Farola, la route qui coupe la sierra Maestra pour relier la ville côtière de Guantanamo et le petit port de Baracoa, à l'extrémité nord-est de l'île. Dans l'impossibilité de trouver un moyen de transport, nous avons loué une voiture pour trois jours. Avec son immatriculation TU (tourisme), notre Daewoo ne peut passer inaperçue.

Longtemps, Baracoa ne put être joint que par bateau. L'ouverture de la Farola, dans les années 60, fut une grande victoire révolutionnaire. Elle désenclavait une région déshéritée où les vallées sont étroites, et la montagne impénétrable. La révolution devait bien cela aux paysans de cette zone qui avait permis aux *barbudos* de vivre comme des poissons dans l'eau. Désormais, tous les villages seraient reliés à la vie moderne : les soviets plus l'électricité, programme classique.

L'averse en nappes nous a cueillis au pied de la montagne et nous nous arrêtons fréquemment par manque de visibilité. Dès que l'eau arrive, les pentes du terrain se mettent à glisser. De gros moellons, des coulées de boue rouge barrent la chaussée crevasée. Une épaisse vapeur monte de la terre et des arbres. Nous ne croisons, sur cent kilomètres, qu'une dizaine de camions avec leur chargement de passagers debout, compressés, qui oscillent au rythme du tangage.

Nous avons déposé une jeune fille en pleine forêt, au pied d'un chemin de terre qui longe un torrent. Elle a seize ans et habite un village de la montagne. Son père gagne 50 pesos (« 50 pesos », dit-elle, des « petits pesos ») par mois, environ 16 francs... « *Quand il gagne* ». Il a heureusement un lopin de terre qui permet au moins à la famille de se nourrir de *viandas* (qui ne sont pas de la viande, mais des tubercules, patate douce, manioc, malanga). Heureusement aussi, il ne boit pas, ne fume pas. La mère a perdu son travail, « *elle a eu un problème avec son unité* ». Le village n'est accessible qu'à pied. L'eau, il faut aller la chercher à la rivière. L'électricité est en principe fournie par un groupe électrogène, mais celui-ci ne fonctionne pas. Donc pas de radio, pas de nouvelles. La vie est plus facile pour certains voisins qui ont de la famille « là-bas », à l'étranger, et en reçoivent des dollars. Sa famille aussi a des parents à l'étranger, mais ils sont partis il y a si longtemps : si au moins on pouvait avoir leur adresse ! Plus facile aussi pour ceux qui vivent à proximité de la Farola et travaillent dans des unités agricoles. Ils peuvent avoir des fruits (comment ? – « *Ils se débrouillent, parfois ils les volent* ») et les revendent, mais pour sa famille, c'est trop cher. Elle aurait voulu faire médecine, mais elle a un « *problème à l'œil* », on ne peut pas l'opérer, et on l'a refusée à l'Université. Comment voit-elle son avenir ? Elle ne le voit pas, dit-elle.

Les gens que nous prenons en stop, au hasard, selon des priorités qui n'appartiennent qu'à eux,



Le proxénète malgré lui

En route pour le petit port de Baracoa, à mille kilomètres de La Havane. Prostitution et rêve de dollars

parlent tous. Et reviennent tous aux mêmes obsessions. « *Nous, nous n'avons pas accès au dollar* », dit d'un air digne et entendu un ouvrier des mines de nickel de Moa (exploitées par une firme canadienne), certainement mieux loti, pourtant. Et comme tous, il évoque une famille perdue de vue qui vit « *là-bas* ». Une coiffeuse volubile explique les difficultés du métier : le manque de savon, tous les jours. (C'est encore du savon que nous demanderont des femmes qui piétinent leur lessive dans l'embouchure d'un rio.) L'avenir ? Ils ne savent pas. La conversation s'arrête toujours au seuil du politique. Parfois un interlocuteur prend un air exaspéré, prononce un péremptoire « *tout est mal, ici* ». Plus souvent : « *Notre gouvernement devrait faire quelque chose* », sur un ton las qui signifie qu'on n'en espère rien.

EN trois semaines, je n'ai entendu qu'une fois le nom de Fidel. Jadis, on l'appelait « le Cheval », hommage à ses vertus viriles, et il apparaissait, dans les conversations, comme Zorro. Les choses allaient mal ? Oui, mais « *Fidel a posé le problème* » et tout va s'arranger. Cette fois-là, mon interlocuteur l'a appelé « le Fou ». Il y a, dans tous les propos, une inquiétude sourde. Sortir de la crise actuelle, oui, mais à quel prix ? Ne serait-ce pas se retrouver au rang des pays voisins, Haïti, Saint-Domingue, la Jamaïque, avec leurs disparités sociales, leur chômage, leur misère ? Si, par exemple, le prix des produits de base, accessibles dans les magasins d'Etat (même en quantité in-

suffisante), avec la *libreta* – la carte de rationnement – se trouvaient ramenés à un prix de marché réel, ce serait passer, pour la majorité du peuple, de l'économie de pénurie à l'économie de famine. Si, au nom d'une saine gestion libérale, on « dégraisait » les effectifs pléthoriques des entreprises, une grande partie du peuple serait au chômage. Si on supprimait, parce qu'elles sont par définition non rentables, les innombrables activités (orientées ou pas) qui encadrent la jeunesse, celle-ci serait définitivement abandonnée. Tout cela aboutit à un mélange d'anti-américanisme traditionnel et d'attente presque messianique tournée vers « *là-bas* ». L'anti-américanisme est ancré dans l'histoire de Cuba. (En 1873, MM. Dezobry et Bachelet écrivaient à l'article « Cuba » de leur *Dictionnaire d'histoire et de géographie* : « *Les Etats-Unis voudraient se l'annexer, après avoir songé en 1845 à l'acheter* », et de plus l'indépendance, soit un siècle, l'histoire de l'île est celle d'une tentative d'annexion larvée et viscéralement refusée.)

Modes de vie incompatibles, Sud contre Nord. « *Nous avons notre idiosyncrasie* » – ce mot fait partie du langage courant. On ne met donc pas en doute que les malheurs de la « période spéciale » soient dus au blocus inique des Etats-Unis, mais c'est quand même vers le dollar-roi que se portent les espoirs. Il faudrait, me dit un couple provincial d'une quarantaine d'années né dans la révolution, qui fait partie du comité de défense de la révolution de son quartier et qui vit dif-

ficilement de son salaire en pesos, « *que notre gouvernement élargisse à tous les salariés les primes en dollars* (deux dollars par mois) *qu'il ajoute déjà à certains salaires dans l'agriculture, par exemple. Les gens reprendraient goût au travail.* »

La seule personne qui ait vraiment refusé de parler – en tout cas d'autre chose que de la passion de son métier et de quelques considérations sur le temps –, c'est une jeune *maestra*, une institutrice d'un village perdu de l'Orient. Difficile de dire la beauté fatiguée de cette jeune femme, manifestement consciente d'être la gardienne, par sa tâche, de la dignité nationale, envers et contre tout. Jadis, il y a dix ans encore, je le sais pour l'avoir vécu, la même nous aurait expliqué les difficultés du passé, la lutte du présent, les perspectives plus optimistes. Aujourd'hui, qu'aurait-elle à dire, elle qui est chargée d'inculquer aux enfants la foi dans l'avenir ? Qu'elle gagne 100 pesos (31 francs) par mois, que ses écoliers ne demandent pas seulement du savon aux étrangers, mais un petit cahier, un crayon ? Que les maîtres manquent dans ce pays qui avait pris pour devise « *Etre instruit pour être libre* », parce que les jeunes renâclent devant un tel salaire et une telle condition, et qu'il faut faire appel à des « assistants » de seize ans pour faire la classe ?

De touriste ravi en touriste ravi, de petite amie en petite amie, Cuba est devenue un pôle du tourisme sexuel

Baracoa est le premier point de l'île où débarqua Christophe Colomb, et une croix de bois au bord de la mer turquoise le rappelle. Il croyait avoir enfin atteint le continent asiatique et, entendant parler d'une ville nommée Cubanacan, il décida que ce devait être le siège de la cour du Grand Khan. Comme le dit joliment Chris Marker dans *Cuba si !* : « *On voulait lui représenter qu'il avait découvert l'Amérique, mais il s'écria : "India si, Yankee no !" et nul ne put jamais l'en faire démordre.* » La ville déploie autour du golfe ses ruelles de maisons coloniales aux galeries de bois, ses immeubles délabrés,

les docks de son port. Ses trois hôtels de luxe, aussi. Le nôtre est composé de bungalows avec piscines et plage. La tournée de touristes arrive au soir et repart vers midi. On les entend dîner aux accents habituels de *Guantanamera* et de *Comandante Che Guevara*. Ils devraient en avoir une indigestion, pourtant je les entends applaudir. Dans la salle du petit déjeuner où s'accumulent les richesses de la production tropicale, une Française s'exclame, désabusée : « *Mais ils bouffent donc toujours la même chose, ces gens-là !* »

Dans la nuit épaisse, de rares réverbères. Des rues entières plongées dans le noir. Martèlement des petits chevaux, cyclistes fantomatiques qui vous frôlent. Et voici, qui se rapproche, le son d'une musique rythmée, percussions, cymbales de fer blanc, et une grande clameur qui l'accompagne. C'est la conga qui défile. Dans l'obscurité, les musiciens avancent, précédés des meilleurs danseurs qui entraînent les autres. En tête, une adolescente qui est, à elle seule, l'âme de la danse : plus rien d'autre n'existe pour elle. La foule compacte qui suit oscille, ne fait qu'un corps et, pour elle non plus, rien d'autre ne semble exister. La vie, soudain, jaillit des corps soulevés et libérés, des voix déchamées, et explose dans la nuit.

Nous dînons dans un *paladar* : un restaurant privé (le mot signifie « palais », au sens gustatif du terme). Ces restaurants peuvent être ouverts sous certaines conditions, dont l'une est de ne pas servir plus de douze clients à la fois. On y paye en dollars, bien sûr, et on y trouve du poisson frais, l'une des autres richesses de l'île, inabordable pour un salarié normal. A la table voisine, c'est la scène habituelle : un jeune Français (mais, d'autres fois, ce peut être un « papa gâteau » germanique) est en compagnie de trois jeunes Cubaines. Le schéma est toujours le même. Une jeune fille rencontre un touriste et devient, pour quelques jours, sa petite amie. Elle ne vend pas à proprement parler ses charmes, et l'homme peut avoir l'illusion qu'il ne rémunère pas un service tarifé. Elle n'a rien d'une prostituée professionnelle, mais elle bénéficie d'un cadre de vie inespéré, de quelques cadeaux, comestibles, vestimentaires ou autres, qui pour l'élu ne coûtent guère et qui pour elle sont inappréciables. Argent directement versé ou pas, ce à quoi elle a ainsi accès n'a rien à voir avec ce qu'elle peut avoir par son travail, et lui permet d'amé-

liorer l'existence d'une famille entière. Ses amies en profitent, car elle les fait inviter et leur fait connaître d'autres étrangers. Elle emmène son touriste dans le *paladar* avec lequel elle entretient des relations. En partant, elle emportera les restes à la maison (dans un pays de pénurie, un bon repas est d'abord celui où les portions sont doubles des nôtres).

CELA, c'est la version soft. Avec le développement du tourisme de masse, les choses ne pouvaient en rester là. De touriste ravi en touriste ravi, de petite amie en petite amie, une chaîne s'est formée. Cuba est devenue un pôle du tourisme sexuel, de la prostitution la plus crue. Féminine, et bientôt masculine. Présente dans la rue. Avec ses « services » annexes, proxénètes compris. On a beau prêter ce mot cynique à Fidel Castro : « *Cuba a les prostituées les plus cultivées du monde* », un régime qui se vante d'être moral et d'avoir pour finalité de former « l'homme nouveau », qui proclame que la jeunesse porte les espoirs de la révolution, et qui se retrouve, par son choix économique, avoir engendré un vaste bordel, se doit de réagir contre les *jineteras* et les *jineteros*.

Big Brother répugne à devenir Big Pimp : déjà éclaboussé par sa réputation de connivence avec les narco-trafiquants d'Amérique centrale et du Sud, le pouvoir refuse d'apparaître comme l'Etat proxénète. Il le fait de la seule manière qu'il connaisse : la répression. D'où l'engagement de milliers de nouveaux policiers avec des salaires privilégiés et un équipement flambant neuf, pour quadriller les rues, surtout à La Havane. Les formes les plus apparentes de la prostitution se sont faites derechef plus rares. Mais le touriste est toujours là avec ses dollars, aimant irrésistible, même si, officiellement, la seule pompe à dollars doit rester une pompe d'Etat. La réflexion qui traduit le mieux cette situation aberrante est celle que j'ai entendue d'analystes peu coutumiers de l'humour noir : en donnant ce coup de frein spectaculaire à la circulation du dollar dans la population, le gouvernement a gravement porté atteinte à l'économie domestique du pays...

François Maspero
Photo : Klavdij Sluban

PROCHAIN ARTICLE :
La troisième mort de Che Guevara

Mémoire de famille au Kosovo

ON dirait un tableau. Peut-être à cause du cadre, accroché au milieu du mur blanc du salon. Peut-être à cause des deux personnages, cet homme fin à la moustache imposante et cette femme au sourire de Joconde. Oui, on dirait un tableau. Car ils semblent irréels, trop jeunes pour faire figure d'ancêtres, trop lisses pour y accrocher l'histoire, trop beaux pour incarner la rudesse de la vie, dans la première moitié du siècle, dans un coin de Kosovo. On sait qu'ils étaient pauvres, or les voici princiers. On sait qu'ils ont souffert, ils ont l'air si serein. « *De belles âmes, se rappellent leurs enfants. De bien belles âmes.* »

C'est miracle que l'image soit intacte. La maison, située au centre de la petite ville de Djakovica, a été pillée, souillée, avec fureur, avec rage. Les paramilitaires serbes se sont servis dans toutes les pièces : vêtements, magnétoscope, lustres, sanitaires, fer à cheveux. Mais la photo est restée au mur, témoin de la folie et de la haine ; puis spectatrice de l'apparent retour au calme. Et son maintien, sa permanence, dans la pièce aux trois canapés a quelque chose de doux et de bienveillant. Comme si le regard du couple valait désormais protection.

Lui s'appelait Qazim Dobruna, Albanais né en 1902 à Djakovica, dans le sud du Kosovo, alors partie de l'empire ottoman. Et aux dires de trois de ses fils, rassemblés ce jour de juin 1999 dans la maison familiale, c'était le plus tendre des hommes. Il aimait les gens et partageait systématiquement le peu de biens qu'il possédait. Il raffolait des enfants, s'émervillait de leurs jeux, de leur éveil, de leurs questions, prêt à tous les sacrifices pour leur éducation. Et pour sa femme Shefkie, à laquelle sa famille l'avait marié, il nourrissait une véritable passion. Il l'admirait, la choyait, la gâtait, jaloux, paraît-il ; et c'est bien le seul défaut que ses fils lui reconnaissent.

Il avait appris à lire et à écrire sous les Turcs, mais c'est sous l'empire austro-hongrois qu'il quitta l'école. « *Amoureux de la connaissance* », il enrageait donc, après la première guerre mondiale, de n'avoir plus accès aux livres en albanais, désormais interdits. Alors, il passait en fraude la frontière avec l'Albanie, indépendante depuis 1912 et proche de Djakovica, et ramenait dans de larges sacoches, outre les cigares et cigarettes de contrebande qui allaient le faire vivre, des livres qu'il dévorait plusieurs fois.

Il était musulman, membre de la confrérie des bektachis, allait à la mosquée, pratiquait le ramadan. Mais sans prosélytisme. La plupart de ses six enfants attendent d'être adultes pour mettre les pieds dans une mosquée et ne sont guère religieux. « *Pour mon père et ses frères, raconte Sokol, âgé de cinquante-neuf ans, l'amour du pays passait bien avant la religion. Il citait un verset du Coran : "Quand vous êtes en état de sujétion, il n'y a point de religion qui compte."* »

Qazim, donc, était loin de l'intégrisme, lui qui riait aux éclats en racontant à ses fils avoir surpris son propre père mangeant pendant le ramadan. Il s'habillait à l'euro-péenne, tout en portant avec élé-

Installés à Djakovica depuis 1903, les Dobruna ont combattu les nazis aux côtés des Serbes, subi la répression anti-albanaise sous Tito et surtout Milosevic. Militants nationalistes, ils ont connu les vexations, les exclusions, parfois la prison. Témoignage sur trois générations d'une famille presque ordinaire du Kosovo



gance le plis albanais, ce bonnet traditionnel de laine blanche. Jusqu'en 1945 cependant, Shefkie, sa femme, ne put sortir qu'intégralement voilée. D'ailleurs, à bien observer la photo, ce qui apparaît au premier abord comme un petit chapeau années 30 est en réalité un voile de soie noir qui, en un éclair, pouvait masquer le visage.

En l'absence de Qazim, souvent en voyage, Shefkie avait les rênes et n'avait crainte, parfois, de distribuer les taloches que le père n'aurait jamais osé donner. « *C'était elle le chef* », sourit Hyda, le deuxième fils, qui a soixante-six ans. Et elle aussi voulait que ses enfants étudient. Qu'ils apprennent, dans leur langue, leur histoire, leur culture. Or voilà que ce qui n'avait pas été possible pour elle, née en 1913 et adolescente dans un Kosovo intégré au royaume de Yougoslavie, allait le devenir pour ses enfants : dès 1941, la langue albanaise fit son retour dans les classes. Et Hyda fit partie, dit-il, de la première génération à être éduquée « en kosovar », grâce à des professeurs qui avaient fui en Albanie pendant la monarchie, et revenaient au pays.

On parlait politique à la maison. Ou disons plutôt qu'on y discutait sans cesse du sort du peuple albanais. C'était le seul enjeu : vivre au pays dans la paix, en parlant librement sa langue, et en passant le relais, sans angoisse de l'avenir, à l'autre génération. « *Papa était trop occupé à nourrir sa famille pour faire de la politique*, déclare Sokol avec douceur. *Mais nous parlions*

beaucoup, sans tabous. Les Albanais représentaient peu de choses dans les négociations entre empires. Mais notre socle était solide. Nous avions une langue, un sol, une identité. Et nous ne doutions pas de pouvoir un jour maîtriser notre avenir. » Toute réunion de famille, mariage ou funérailles, était l'occasion de débats passionnés sur ce thème. Et le 28 novembre – jour anniversaire de l'indépendance de l'Albanie – était célébré dans toute la communauté de Djakovica. Malgré l'interdiction officielle.

Quand éclata la seconde guerre mondiale, la maison familiale devint un refuge pour ceux qu'on appelait « *les partisans* ». Combattants antinazis, résistants, fuyitifs, tous étaient sûrs de trouver chez les Dobrunaabri et réconfort. Qazim avait ouvert un petit café dans une rue du vieux marché de Djakovica. Il y vendait alcool et cigarettes rapportés d'Albanie. Il y entretenait surtout un réseau d'informations au service des partisans. Et l'argent qu'il gagnait servait à la lutte. Shefkie était très active et faisait parvenir de la nourriture aux combattants. Les enfants, malgré leur jeune âge, portaient les messages, distribuant aussi tracts et journaux de propagande.

Quand les Allemands sont entrés dans la ville, Qazim a transporté dans sa charrette Serbes et Monténégrins qui voulaient fuir à Pec. Et sous une couverture, il camouflait des armes destinées aux partisans. « *En fait*, explique Hyda, *la propagande des Serbes avait fait*

croire aux Albanais que cette guerre serait aussi celle de leur indépendance. Que le Kosovo serait rattaché à l'Albanie. Et l'on se battait autant pour notre liberté que contre les nazis. » L'euphorie de la victoire fut donc de courte durée.

Le café de Qazim fut fermé. Pour indiquer clairement aux combattants albanais qu'ils ne pourraient en rien se prévaloir de leurs bons états de service pendant la guerre. Qazim se vit octroyer un travail à l'hôpital. « *Si vous tenez à jouer un rôle dans cette communauté*, lui dit un communiste serbe, *commencez par abandonner votre religion.* » Qazim n'en crut pas ses oreilles. « *Jamais ! dit-il. Jamais ! C'est elle qui m'a donné l'élan pour vous aider. C'est elle qui me confère l'espoir d'une liberté pour mon peuple.* » La répression anti-albanaise commença.

classe. Il s'est assis près de moi, il ne connaissait personne. Alors je l'ai guidé. On est devenu amis. Je l'ai aidé pour tout, y compris pour passer en faculté. Un soir où nous parlions ensemble, je lui ai affirmé : "S'il y avait un jour la guerre entre nos deux peuples, jamais je ne te tuerais." Il m'a regardé longuement et il a dit : "Moi, je te trancherai la tête avec une hache." J'étais dévasté. »

Les Serbes sont soumis à un incessant lavage de cerveau, y compris de la part de leur Eglise, affirmant les deux frères. L'Albanais est un ennemi, héritier de ces Ottomans qui, en 1389, écrasèrent l'armée serbe. « *Le plus troublant, dit Sokol, c'est l'adhésion constante de leurs intellectuels à cette haine anti-albanaise. Voyez le rapport du docteur Vaso Cubrilovic qui, dès 1937, préconisa de façon cynique un effroyable nettoyage ethnique. C'était un académicien ! Plus tard, il y eut aussi un Prix Nobel ! Aucun intellectuel albanais n'a jamais formulé de plan de bataille pour éliminer les Serbes.* »

Hyda, donc, entreprit des études, fit son service militaire en Macédoine et revint en 1954 à Djakovica. Shefkie, la maman, venait de mourir en un quatorzième accouchement alors qu'Erzene, sa dernière fille, avait tout juste sept ans. Hyda devint professeur de maths. Mais la discrimination dont il avait souffert dans l'armée n'avait fait qu'exacerber ses rêves nationalistes. Il fallait se libérer de la Serbie, pensait-il. Ne faire qu'un seul Etat avec l'Albanie si proche. Avec quelques amis, il forma donc un noyau secret de résistance. Un noyau de réflexion, sans arme, stratégie ni organisation. Et dont le premier coup d'éclat lui valut cinq années de prison.

C'était le 1^{er} mai 1957, fête du Travail, jour férié. Dans la nuit, Hyda et ses amis avaient accroché aux édifices les plus hauts de la ville six drapeaux albanais, six étendards rouges, frappés de l'aigle à deux têtes. « *On les voyait de partout, dit-il en jubilant. Toute la ville en parlait comme s'ils étaient cent... Quelque chose se passait à Djakovica. C'était un formidable message d'espoir.* » Trois semaines plus tard, Hyda était appelé dans le bureau du directeur serbe de l'école, menotté par la police et jeté en prison. « *Traître à la nation, ennemi de l'Etat de Yougoslavie.* »

Lorsqu'il rentra à Djakovica, en 1962, le père, Qazim, avait beaucoup vieilli, et la famille était plus pauvre que jamais, affectée par une épidémie de gale. Interdit d'enseignement, Hyda accepta du travail comme ouvrier dans une usine textile. Il fallait que ses plus jeunes frères et sœur étudient à leur tour. Parallèlement, il entra dans un mouvement pacifique nationaliste, invité par les amis d'Adem Demaci, cet écrivain qui deviendra le doyen des prisonniers politiques albanais. Il n'eut pas le temps de faire quoi que ce soit. Ses amitiés nationalistes suffirent à le faire arrêter à nouveau, juger et condamner à sept ans de prison, neuf après appel. Il eut cependant de la chance. La mort du terrible ministre de l'intérieur serbe Rankovic eut pour effet de raccourcir sa peine, et il sortit en 1968. « *Il y avait comme une leur d'espoir. Bien sûr, la famille était surveillée, discriminée. Mais la communauté albanaise était plus ardente que jamais. Et la répression, nous semblait-il, moins féroce.* » Hyda

tomba amoureux. Ah, ce n'était pas une jeune femme ordinaire, cette Lemane Braha, issue d'une famille de douze enfants et dont Hyda connaissait un frère. Il suffisait de voir ses yeux, d'entendre son rire... « *Une tornade* », dit-il en riant. Elle était institutrice et elle voulait secouer les Albanaises, les éduquer, leur ouvrir l'horizon. Après les heures de classe avec les enfants, elle se rendait à pied dans un village donner des cours aux femmes sur la santé, l'hygiène, l'histoire.

Elle ne méprisait pas les traditions, mais, habilement, elle faisait comprendre aux filles, habituellement fiancées par leur famille en fin d'école primaire, que la lecture était au moins aussi importante que la tapisserie. Que la comédie des pleurs auxquels chacune se soumettait bruyamment, au moment de quitter la maison familiale le jour de son mariage, était bien inutile, les larmes étant de crocodile. Et qu'il était pratique, tout en restant décente, de supprimer le voile et de raccourcir les jupes.

ELLE courait la campagne, relevait le pari d'apprendre à lire à quelques vieux alphabètes (comme l'étaient ses parents), et son travail auprès des enfants allait bien au-delà de son métier d'institutrice. Elle les lavait, leur coupait les cheveux. Elle les voulait impeccables. « *Les Albanais ne devaient compter que sur leur propre talent pour s'en sortir. Le pays était pauvre, le meilleur pari pour l'avenir était l'éducation.* »

La vie avec Hyda ne lui faisait pas peur. Elle admirait son idéal nationaliste. Et, surtout, « *il y avait de l'amour* », dit-elle sobriement. Alors, l'été 1969, il y eut à Djakovica un fameux mariage. Un convoi de dix-sept voitures arborant le drapeau albanais est venu chercher Lemane à Prizren, dans la maison de ses parents. Elle portait une robe blanche et à ses cheveux longs coiffés en

« Nous avons une langue, un sol, une identité. Nous ne doutions pas de pouvoir un jour maîtriser notre avenir »

chignon était accroché un voile de tulle transparent. Qazim, le père d'Hyda, avait mis ses économies dans la préparation du banquet. Ce devait être, avait prédit un proche du marié, « *un mariage historique* ». Et ce le fut. Deux cents invités envahirent le grand jardin d'un oncle, chantèrent et dansèrent toute la nuit au son de l'accordéon. Parmi eux, les amis d'Hyda, anciens prisonniers politiques, qui, avant le banquet, avaient observé une minute de silence en souvenir des nationalistes morts en 1964. Et, autour de la propriété, des policiers en civil.

Moins de trois semaines plus tard, trente des invités se retrouvaient en prison. Le jeune marié, lui, fut placé trois mois en détention provisoire, avant d'être relâché.





Le couple et toute la famille Dobruna, conformément à la tradition albanaise, s'installèrent dans une même grande maison. Qazym s'y éteignit doucement en 1971. Hyda avait retrouvé du travail à Electro Kosovo. Lemane, passionnée par son métier, pensait consacrer toute sa vie à l'enseignement. En 1973, pourtant, elle fut brutalement licenciée. « Politiquement suspecte. » Il est vrai qu'elle avait participé, cinq ans plus tôt, à une manifestation dont le slogan était « Kosovo-République ». Il est vrai surtout qu'elle était femme et sœur de nationaliste. Ce fut un déchirement. « Pendant un an, je rêvais tous les soirs à l'école. J'entendais la cloche et j'appelais mon frère, instituteur : viens vite ! Vite ! On peut y retourner ! Ils nous acceptent à l'école ! »

HYDA et Lemane auront quatre enfants : deux garçons (Nderimi en 1971, Loriku en 1977) et deux filles (Nora en 1973, Bleta en 1975). Et Lemane travailla désormais dans une usine de farine. La Constitution de 1974 avait apaisé temporairement les passions. Le Kosovo, « province autonome » de la Serbie, jouissait en effet d'une grande latitude par rapport à Belgrade. Des livres, des pièces de théâtre, des journaux étaient écrits en albanais. Et jusqu'à la mort de Tito, en 1980, la région connut une relative quiétude. Mais, l'année suivante, une vague de tensions parcourut à nouveau le Kosovo. Il y eut des émeutes sanglantes parmi la population albanaise. Hyda ne risquait pas d'en être : la police l'avait isolé à la prison de Pec. Cette « préventive » ulcéra Lemane, qui courut chez le chef de la police avec ses quatre enfants : « Je vous prévient, s'il lui arrive quelque chose, vous serez personnellement responsable. » Elle l'aurait boxé, dit-elle. Elle était folle de rage et d'inquiétude, trois de ses propres frères ayant été arrêtés en même temps.

En 1984, Hyda perdit l'un de ses plus proches amis. C'était un ancien prisonnier politique, professeur d'albanais interdit d'enseignement. Et Hyda, bouleversé, décida avec sa famille de lui préparer des funérailles grandioses. Le bouche-à-oreille fut d'une efficacité redoutable. Et, le 28 février, vingt mille personnes, selon Hyda, suivirent le cercueil enveloppé du drapeau de la nation albanaise. A mi-chemin vers le cimetière, l'état-major du Parti communiste local, entouré de policiers, arrêta le convoi. « Nul besoin d'escorte pour un enterrement. » La police voulut prendre le cercueil. Hyda et ses frères le firent barrer. La foule était électrique, hommes et femmes mêlés, contrairement à la tradition musulmane. Le PC rebroussa chemin. Et la procession se rendit au cimetière, où se succédèrent discours et poèmes, avant la minute de silence. Ensuite...

« Ensuite, ce fut terrible. » Myslim, le plus jeune frère d'Hyda, fit une grosse bêtise. Révuls par l'attitude du PC, il fabriqua rapidement une sorte de cocktail Molotov qu'il balança sur le siège du parti. Une semaine plus tard, quatre des cinq frères Dobruna étaient coffrés. Hyda écopa de cinquante jours de prison. Sokol et Skender d'un mois. Myslim, lui, fut condamné à quatre ans. Et la porte de l'université fut fermée à tous leurs enfants. « Politiquement inadéquats. »

Ils sont là, sous le portrait des ancêtres, pour conter leur histoire. Hyda, Lemane, leurs enfants ; et puis Sokol, l'avocat ; et Skender, l'autre frère, dont la grande maison, reliée par un escalier à celle d'Hyda, n'est plus, depuis quelques jours, qu'un tas de ruines. Tous informent spontanément. Ils corrigent un détail, ils précisent une date, ils soupirent parfois. Ils sourient souvent. Poliment. Comme pour dédramatiser. Ne jouer ni les persécutés ni les héros. « Y a-t-il une seule famille albanaise dont un

membre n'ait été interpellé, emprisonné, torturé par la police serbe ? Y en a-t-il une seule qui n'ait été menacée, harcelée pour avoir chanté un chant patriotique, arboré le drapeau à l'aigle noir, ou acheté le journal Rilindja, vite interdit par la police ? » Au fur et à mesure qu'on se rapproche de la dernière décennie, la jeune génération prend le relais avec passion.

Car la fin des années 80 vit se dégrader la situation du Kosovo. Les Serbes, dont la part dans la population ne cessait de décroître, manifestaient de plus en plus violemment leur rancœur à l'égard des Albanais. Et Slobodan Milosevic, président du PC serbe, excitait un peu plus, à chaque discours, leur volonté d'en découdre. Pour la pre-



mière fois, il parla de réformer la Constitution de 1974 afin de restituer à la Serbie ses prérogatives d'Etat sur la province du Kosovo. Les Albanais s'angoissèrent. Les Serbes riprèrent espoir.

Un jour glacé d'octobre 1988, Lemane téléphona à ses enfants : « Ne m'attendez pas à la maison. Je vais manifester à Pristina. » Et ce fut comme si tout le Kosovo se déversait vers la capitale. A cheval, en tracteur, en voiture, les Albanais prenaient la route, des flots d'Albanais, émus de se voir si nombreux, si unis sous le même étendard. Mais le plan Milosevic était en

route. Des unités spéciales de la milice fédérale furent déployées sur l'ensemble de la région. L'affrontement devenait irrémédiable.

Cet hiver-là, Nora, l'aînée des filles de Lemane et d'Hyda, était aux quatre cents coups. Elle aussi, désormais, entendait manifester. Et ses parents auraient été bien mal placés pour le lui interdire. D'autant que tout son lycée suivait au jour le jour la grève des mineurs de Trepka, enfermés dans un puits à mille mètres sous terre. « Tout le Kosovo les soutenait, se souvient-elle. On ne parlait que de cela. On disait que les mineurs envisageaient de dynamiter le puits plutôt que de se rendre. Et certains élèves, en signe de solidarité, proposèrent d'entamer à notre tour une grève de la faim ! » Les manifestations se succédaient. Chaque matin, Nora et son frère Nderimi se munissaient d'oignons, excellents, prétendent-ils, contre les grenades lacrymogènes.

Le Kosovo était en état d'insurrection. Les grèves paralysaient toute l'économie, les restaurants et marchés n'étaient plus approvisionnés. Les chars d'assaut de l'armée yougoslave firent leur apparition à Pristina, l'état d'urgence fut décrété avec un couvre-feu. Le PC procéda à l'épuration des cadres albanais, tandis que des charrettes furent organisées à l'université et dans les rédactions de journaux et de radio-télévision. Le 23 mars 1989, la révision de la Constitution serbe de 1974 retira au Kosovo son autonomie. Les Albanais avaient perdu.

Suivirent des manifestations sanglantes, des centaines d'arrestations et passages à tabac. Nora et Bleta se souvenaient surtout d'un étrange épisode dont on trouve quelques traces dans la presse de l'époque. Un matin de mars 1990, alors qu'elles suivaient les cours depuis une heure ou deux, elles ressentirent soudain un malaise. Autour d'elles, les élèves s'agitaient, s'épongeaient ou perdaient

connaissance. Et ce fut la panique. En quelques minutes, la cour se remplit de centaines d'enfants albanais chancelants, souffrant de maux de tête, de ventre, d'articulations. Nora eut besoin d'un adulte pour sortir de la classe. Et des transferts furent organisés à l'hôpital. Un petit mourut au jardin d'enfants. Le soir, on annonça que le mal mystérieux avait touché de très nombreuses écoles sur l'ensemble du Kosovo. « Empoisonnement chimique », « poison de guerre », accusèrent les médecins albanais.

Le 3 septembre, les Albanais entreprirent de paralyser le Kosovo. Chacun resta chez soi. Pas de pain, pas d'usine, pas de transport. Silence dans les rues. « Il s'agissait de démontrer aux Serbes que sans les Albanais le pays ne pourrait jamais fonctionner », dit Bleta. Les sanctions furent immédiates. Des milliers d'Albanais furent licenciés, notamment tous ceux qui occupaient des postes de responsabilité. Ecoles, médias, hôpitaux, administrations, usines, mines. Des commerçants qui avaient osé fermer leur grille furent condamnés à fermer leur magasin pour un an. Et les prisons s'emplirent. Hyda, bien qu'en vacances au moment de la grève, fut aussitôt licencié. Des cadres arrivèrent de Belgrade, des employés serbes subalternes devinrent patrons.

ALORS ? « Alors il a bien fallu s'organiser », raconte Hyda. Prévoir la solidarité entre ceux qui avaient un travail et ceux qui n'en avaient pas ; concevoir un système d'enseignement parallèle afin que nos enfants continuent d'étudier dans leur langue ; planifier un service de santé alternatif puisque la plupart de nos médecins étaient renvoyés de l'hôpital et que nos malades manquaient de confiance dans les docteurs serbes. » Hyda a pris les rênes du syndicat de son entreprise, adhérant à la politique pacifiste d'Ibrahim Rugova.

En haut : Le grand portrait de Qazim Dobruna et de sa femme Shefkje.

En haut, page de gauche : Le portrait trône dans le salon de leur fils Hyda, 66 ans, qui pose entouré de sa famille. De gauche à droite : Bleta (24 ans), Nderimi (28 ans), le couple Lemane et Hyda, Nora (26 ans) et le fils de Skender, un autre fils d'Hyda.

En bas, page de gauche : Lemane, qui épousa Hyda en 1969. En plus de ses activités d'institutrice, elle donnait des cours aux jeunes paysannes de la région de Prizren, qu'elle incitait à lire, à s'instruire... et à raccourcir leurs jupes.

En bas à droite, page de gauche : Hyda, parmi ses petits élèves de Djakovica vers 1955, fut professeur de maths pendant trois ans. Après son séjour en prison, l'enseignement lui fut interdit. Il travailla dans une usine textile avant d'intégrer Electro Kosovo.

Ci-contre : Hyda entretiendra toute sa vie des liens étroits avec ceux qui, comme lui, avaient un passé de prisonniers politiques. Le voici (le premier, debout, à gauche) avec une bande de fidèles dans les années 70. (Photos : D. R.)

Les réunions avaient lieu dans des maisons privées de Djakovica, vite repérées par la police, entièrement « serbisées ». Hyda fut arrêté, puis relâché. Rien ne pouvait de toutes façons atteindre la détermination des Albanais. Des petits boulots, des petits commerces se multiplièrent. Chaque travailleur versait 3 % de son salaire aux syndicats, de même que la diaspora. Nderimi, le fils qui voulait devenir ingénieur mais n'avait pas pu aller à l'université, travailla comme mécanicien dans le garage de son cousin. Nora devint vendeuse dans une boutique de vêtements, investissant tout son salaire dans ses études de droit. Les cours avaient lieu dans une maison de Djakovica, les élèves étaient souvent assis par terre.

LES médias en albanais avaient été interdits. Et l'on s'accrochait aux quinze minutes que diffusait chaque jour Radio Zagreb. Beaucoup d'Albanais se convertirent au satellite, mais la famille Dobruna n'en avait vraiment pas les moyens. « On manquait de liberté », raconte les filles. On n'osait pas sortir le soir, on pouvait être fouillées, arrêtées, humiliées. Il n'y avait pas de concerts, pas d'équipes sportives. Les Serbes nous narguaient, affichant leurs armes dans les voitures ou les magasins. On ne pouvait faire aucun projet. On était de plus en plus pauvres. Mais le seul fait de rester au pays signifiait résister. »

Le 17 mai 1998, Loriku, le plus jeune fils, rentra très tard à la maison. « Voilà, dit-il, demain, je rejoins l'UCK. » Il ne vint pas à l'idée de ses parents de protester. Sokol, l'oncle devenu avocat, n'était-il pas lui-même un cadre dirigeant de ce qu'on appelait l'Armée de libération du Kosovo ? « La guerre avait besoin de mon fils », explique Hyda. Il faisait son devoir. »

Sa sœur Bleta l'accompagna donc au petit matin jusqu'au lieu secret de rendez-vous. « Le pacifisme ne menait à rien, s'emporte-t-elle. Pendant toute ma scolarité, on m'avait dit d'attendre, d'attendre. Et quel espoir nous restait-il, dix ans plus tard ? »

Il y eut des combats, la terreur, la guerre dans la Drenica. Il y eut Rambouillet, le dernier espoir dans

La première nuit de bombardement, « toute la famille surveillait le ciel du balcon. Quelle joie ce soir-là ! »

l'OTAN. Et il y eut la première nuit de bombardement. « Toute la famille surveillait le ciel du balcon. Quelle joie ce soir-là ! » Une joie de courte durée. La même nuit, le vieux quartier de Djakovica, si pittoresque, fut incendié au lance-flamme, six personnes furent tuées ; un Albanais que connaissait la famille fut retrouvé scalpé, les yeux arrachés, les oreilles coupées. Les paramilitaires étaient devenus fous. Les civils serbes avaient revêtu des uniformes et ne quittaient pas leurs kalachnikovs. Alors la famille Dobruna a décidé de se séparer en deux groupes, et de se cacher jusqu'à la fin des bombardements.

La maison, aujourd'hui, ne désemplit pas. Des amis, des voisins, des cousins. On s'embrasse, on s'enquiert de la famille : « Vous êtes tous au complet ? » Alors on peut sourire, se toucher, prendre café sur café. Esquisser des projets.

« Demain sera joyeux », assure Bleta, qui veut être professeur de maths, espère étudier dans une école normale munie d'ordinateurs, et aimerait pouvoir enfin s'habiller « comme une femme ». Demain sera « merveilleux », rit Nora, qui sait maintenant qu'elle sera avocate. « Demain sera laborieux », prévoit Hyda, qui vient d'être nommé à la direction d'Electro Kosovo, désertée par les Serbes, et se soucie de sécuriser la population pour l'hiver. « Demain ? s'interroge Lemane, avec des paillettes de malice dans le regard. J'aimerais que mon fils aîné se marie et me donne des petits-enfants. »

« Y'a pas de risque ! », répond l'intéressé, embarrassé soudain par les regards interrogateurs de toute la famille.

« Bon, sourit Lemane. Je patienterai. En attendant, je vais reprendre mon travail à l'usine de farine. Le Kosovo indépendant aura bien besoin de pain... »

Annick Cojean



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Prisons : promesses non tenues

La prison est aujourd'hui l'un des derniers champ clos de la démocratie française.

L'administration pénitentiaire a certes fait des efforts substantiels, ces vingt dernières années, afin de s'ouvrir vers l'extérieur : des visiteurs de prison au personnel soignant en passant par les enseignants, les avocats ou les familles des détenus, 30 000 personnes entrent tous les jours dans les établissements pénitentiaires. La réforme de la procédure disciplinaire engagée en 1996 a permis d'offrir quelques maigres garanties aux détenus qui comparaissent devant le prétoire, le « tribunal » des prisons.

Ces progrès, s'ils sont louables, restent cependant timides. Aujourd'hui, l'administration pénitentiaire n'est soumise qu'à un seul contrôle véritable : le sien. Les procédures d'alerte classiques – commissions de surveillance des établissements ou visites des magistrats – sont largement déficientes. « *Les modalités de contrôle de droit commun peuvent être considérées comme insuffisantes au regard des réalités pénitentiaires*, admet le chancellerie dans un document de travail de juillet. (...) *De nombreuses dispositions créent des mécanismes de contrôle spécifiques et en principe contraignants pour les établissements pénitentiaires mais il s'avère que la mise en œuvre concrète de ces dispositifs est parfois défaillante.*»

Les très graves événements qui ont lieu de 1995 à 1998 à la maison d'arrêt de Beauvais, où des cadres et des surveillants ont pu se livrer, en toute impunité, à des exactions répétées – insultes

racistes, harcèlement sexuel, tabassages en règle – au sein de la prison, ont montré, de manière terrible, la vulnérabilité des détenus. L'administration n'a diligéenté une inspection qu'en traînant les pieds. Le directeur a été révoqué mais le parquet de Beauvais a classé l'affaire sans suite – une manière d'absolution... Récemment paru, un livre-témoignage d'un surveillant, racontant les pressions de sa hiérarchie pour taire le viol d'un détenu par un autre, dit, à sa manière, une partie sinistre de l'univers carcéral français.

A l'aune de ces faits-là, la création, par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, d'un groupe de travail sur le contrôle externe de l'administration pénitentiaire, ne paraît pas à la hauteur des enjeux. Répondant à la pression des syndicats de surveillants, la garde des sceaux a refusé, à la fin de l'année 1997, que les prisons entrent dans le champ de compétence de la future Commission nationale de déontologie de la sécurité, une structure indépendante créée par Lionel Jospin afin d'examiner les plaintes des citoyens envers les forces de l'ordre. La (récente) mise au point d'un code de déontologie pour les personnels de l'administration pénitentiaire est un progrès. Il ne saurait pallier l'absence d'un véritable contrôle externe.

Sauf incidents majeurs, évasions ou vagues de suicides, les Français ignorent largement ce qui se joue et se passe derrière les murs d'enceinte de leurs prisons. Seul un regard extérieur serait à même de changer durablement une culture de l'opacité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometau Directeur artistique : Dominique Roynet Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> Médiateur : Robert Solé Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994) Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du <i>Monde</i> , Fonds commun de placement des personnels du <i>Monde</i> , Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du <i>Monde</i> , Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.
--

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le millénaire de Cluny

LA VILLE de Cluny célèbre du 9 au 11 juillet le millénaire de son abbaye, ou plutôt des ruines qui restent de l'incomparable édifice qui faisait jadis de cette abbaye l'une des gloires de la chrétienté. Il est peu de pays au monde qui puissent s'honorer d'un centre de civilisation vieux de plus de mille ans.

Les Français ont démolì eux-mêmes cet admirable édifice qui, tout souci d'art écarté, serait aujourd'hui, s'il existait encore, une source touristique de revenus pratiquement inépuisable. Le vandalisme est une des formes de la stupidité les plus ruineuses pour les pays qui le pratiquent sur leur propre sol.

Ce n'est donc pas sans quelque mélancolie que les archéologues se rassemblent aujourd'hui près de ces vénérables ruines. De l'église qui fut jadis la plus grande du monde chré-

tien après Saint-Pierre de Rome il ne reste qu'un imposant débris.

Depuis le 11 septembre 910, jour où fut signée sa charte de fondation, jusqu'à la Révolution française, qui décréta que Cluny avait assez duré, cette illustre abbaye ne cessa jamais d'abriter de ces hommes que l'on nomme des moines et dont il est commun de penser qu'ils ne font rien parce qu'ils partagent leur temps entre la méditation et la prière.

C'est pourtant de ce « loisir monastique » que tant d'œuvres sont nées, et c'est de cette racine aujour'd'hui plus que millénaire qu'est née la civilisation dont nous nous faisons gloire. Là comme partout ailleurs c'est dans le recueillement et dans la méditation que se trouve la source la plus féconde de l'action.

Etienne Gilson
(10-11 juillet 1949.)

LeMonde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-08-78-30**
Index et microfilms du *Monde* : **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le droit de courir *par Hervé Cause*

L'ESSENTIEL de la presse française vient de s'étonner de voir un coureur cycliste, soupçonné de dopage, pouvoir courir le Tour de France. Difficile, cette notion de soupçon qui se situe entre l'innocence et la condamnation prononcée. Le principe du respect de la présomption d'innocence laisse une place au soupçon. Le principe de la présomption d'innocence dispense seulement en partie d'une réflexion sur les conséquences du soupçon, lequel est toujours susceptible de quelques effets juridiques. Et cela, bien que le législateur ait tenu, en 1993, à poser le principe pénal de la présomption d'innocence dans le code civil, ce qui montre, des points de vue de son intensité et de son domaine, son renforcement. Néanmoins, en l'espèce, le rôle du soupçon peut être écarté car deux points ont été négligés qui sont des préalables à sa prise en considération.

Loin de cette analyse, le débat a été immédiatement engagé sur la question : l'Union cycliste internationale est-elle ou non acquise à la lutte contre le dopage, et n'existe-t-il pas un conflit entre l'Union, et la Société du Tour ? Ce sont là de grands débats que nous laissons aux journalistes sportifs pour considérer deux réalités qui permettent une analyse sereine et rigoureuse de l'affaire.

Considérons avec attention le premier événement : la motivation qui avait présidé à la décision d'exclusion du Tour de France de M. Virenque. Le directeur motivait la décision (au moins publiquement) par le fait que ce coureur « *aurait cristallisé sur sa personne les problèmes du dopage* » ! Il fallait être bien assis pour entendre ce propos. On regret-

Ethiquette

Suite de la première page

Les stoïciens de l'Empire en feront l'emblème de la vertu, sans laquelle il n'est pas de bien suprême. Le christianisme trouve là l'archétype de ses saints, exemples éminents de la vie chrétienne, modelés sur Hercule ou sur Caton avant de trouver un appui théologique.

La dérive romanesque ou dramatique du terme de héros l'affadira au point qu'il désigne communément le personnage central d'une intrigue. En fin de compte, la notion d'héroïsme se cristallisera autour de deux caractères : l'emploi d'une énergie exceptionnelle au service du bien collectif, et une aptitude au sacrifice qui va généralement jusqu'à la mort, au bénéfice d'autrui (la patrie, la vie des hommes, la science...).

Si les champions cyclistes, donc, sont des héros, c'est de la même façon qu'ils sont des géants : métaphoriquement. C'est beaucoup, et c'est très peu. Trop peu, en tous cas, pour qu'ils incarnent une éthique : on peut, au mieux, exiger d'eux une déontologie, puisqu'ils sont professionnels. En l'occurrence, la prise de produits interdits par la règle du jeu est déontologiquement condamnable : si ces produits sont d'autre part interdits par la loi générale, et assimilés à des stupéfiants, c'est un délit. Mais la question éthique serait : l'atteinte à l'intégrité de soi est-elle contraire au Bien ? Et l'on ne voit point qu'elle concerne spécifiquement les cyclistes, ni les sportifs en général. Sauf, justement, à considérer que le statut de héros, hâtivement conféré, fait du cycliste ou du sportif (accidentellement, quand il gagne ou quand il se dope) la métonymie parfaite, sur le plan de la représentation,

Assassins présumés ou présumés innocents... *par Charles Libman*

REPRIS dans plusieurs conventions internationales ratifiées par la France, le principe de la présomption d'innocence découle de l'article 9 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : « *Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable...* » Deux cent dix ans après un énoncé aussi louable et généreux, le progrès accompli en matière d'évolution des idées semble parfois se limiter à la seule adjonction de l'épithète « *présumé* » devant des substantifs aussi évocateurs que « *tueur* », « *assassin* », « *pédophile* », « *escroc* », etc.

Cette façon de parler ou d'écrire révèle le souci de faire allusion à la présomption d'innocence. Mais elle aboutit le plus souvent au résultat contraire. Si M. Untel est qualifié de « *présumé tueur* », c'est parce qu'il est – entendra-t-on au sens commun – « *présumé être un tueur* ». L'expression penche donc plus vers la présomption de culpabilité que vers la présomption d'innocence.

Nombre de professionnels de l'information, parmi les plus scrupuleux, s'efforcent de sortir du piège qui leur est tendu à la fois par le vocabulaire et le respect des

tera que, dès le lendemain de cette décision, la presse ne se soit pas inquiétée du respect de la présomption d'innocence. Que personne n'ait dit que l'attention des médias sur une personne ne pouvait, à elle seule, constituer une motivation d'exclusion du Tour de France. Comment bannir au motif d'une réputation médiatique ? On regrettera enfin que l'on ne se soit pas soucié du droit que ce coureur a d'exercer son métier : l'interdiction d'exercer une profession n'est pas systématique lors de condamnations judiciaires ou disciplinaires. En tout état de cause, elle est souvent très limitée dans le temps, pour des raisons qui tombent sous le sens.

A défaut de preuves d'un état actuel de dopage susceptible de rompre la course, à défaut d'une condamnation (obtenue sous les garanties des droits de la défense et de procédure) prononçant une suspension, il est impensable d'empêcher un homme de gagner sa vie, alors surtout qu'une partie de sa carrière en dépend. Envisager de le faire imposerait de créer des règles d'exclusion en raison de simples soupçons, ce qui supposerait des garanties de procédure importantes, une analyse fine des cas de soupçons ; mais ces règles d'exclusion, confrontées au droit à un travail, seraient en permanence menacées d'illégalité.

Faute d'un tel dispositif, l'Union cycliste internationale a fait appliquer les règles existantes en décidant « *que les griefs... selon lesquels il [le coureur] aurait cristallisé sur sa personne le problème du dopage ne sont pas juridiquement fondés* » au regard des règles du Tour de France et de l'Union cycliste internationale. La formule n'est pas parfaite. Il eût

d'une humanité idéale. Cette affirmation paraîtra scandaleuse à tous les esprits sains : le cycliste n'est pas l'Homme. Il n'en est même pas l'idéal. Et l'on ne peut déduire de l'activité sportive aucune règle morale générale. Sinon, il serait moral d'abattre son semblable à coups de poing.

Tout au plus peut-on mettre au compte de ce phénomène culturel un effet de modélisation des conduites qui mériterait une analyse plus nuancée.

Pourquoi une piqûre prohibée mettrait-elle l'éthique en péril ? A cause du mauvais exemple ? Mais qui a eu l'étrange idée de travestir les sportifs en héros exemplaires ?

Si l'on envisage les effets négatifs de cette modélisation, il n'y a aucune raison de s'arrêter à l'injection d'érythropoïétine. Bien d'autres façons de tricher ne sont pas sanctionnées, car, comme dans la société, les arbitres ne voient pas tout : le spectacle des sports collectifs met en scène cent triomphes de l'injustice et du vice rusé.

Du reste, en tant que spectacles, certains sports catalysent la violence que leurs règles, en tant que jeux, prétendent codifier et réduire. Le hooli-

été plus précis de dire que le grief de cristallisation « *ne constitue pas une motivation et que, privée de motivation, la décision était illégale* ».

Le second point, fort peu discuté, est relatif au non-respect par la Société du Tour de France des règles relatives au délai. Il n'y a pas de règles sans la perspective de procédure et de procès, lesquels nécessitent d'imposer des délais. Vouloir lutter contre les pratiques de dopage impose d'être sérieux. La Société du Tour de France n'a manifesté

Une décision mal motivée, prise hors délai, voilà ce que l'Union cycliste internationale a sanctionné. Toute autorité appelée à statuer en droit aurait fait de même

tement pas agi avec diligence et délicatesse. Interdire l'accès de la course à un coureur impose de lui notifier la décision de façon à lui permettre d'exercer tous les recours utiles. Il est curieux que cette négligence n'ait, elle, pas été stigmatisée, alors qu'elle tendait à mettre le coureur devant le fait accompli d'une exclusion surprise.

La presse a totalement évincé et transformé cette négligence en une suspicïon supplémentaire à l'encontre du coureur en question : il ne devrait son droit de courir qu'à un mauvais motif de l'Union cycliste internationale ! La chose est tout de même incroyable ! Il n'y a pas, dans le non-respect des délais, un prétexte, un mauvais motif, mais un motif sérieux que tout juge sanctionne ; la violation du délai était d'autant plus condamnable que la motivation de

la Société du Tour de France était, à première vue, inadmissible. Hors ces deux réalités, les autres considérations nourrissent et amplifient le débat de façon inutile et peu pertinente. Considérer la politique de l'Union cycliste internationale, ses hommes et ses mœurs, présente sans doute quelque intérêt. Mais il importe de ne pas tout mêler au détrimenter d'un cas particulier. Tout homme demande à raison cela à ses juges : jugez moi mais faire de moi un exemple. Sachons donc distin-

Une décision mal motivée, prise hors délai, voilà ce que l'Union cycliste internationale a sanctionné. Toute autorité appelée à statuer en droit aurait fait de même

guer le sort d'un coureur, celui d'une course qui appartient moins à la Société du Tour de France qu'au patrimoine national et celui, encore différent de la « *petite reine* ». Richard Virenque en retraite, la question du dopage se posera encore. Elle se posera d'autant plus si, au lieu d'envisager les problèmes en termes généraux, on les aborde par des cas isolés. Combattre la sorcellerie n'exige pas de brûler les sorciers en place publique.

Une décision mal motivée, prise hors délai, voilà ce que l'Union cycliste internationale a sanctionné. Toute autorité appelée à statuer en droit aurait fait de même.

Hervé Cause, avocat spécialisé en droit économique, enseigne à la faculté de droit de Reims.

ganisme est une composante d'une compétition de football, parmi d'autres émotions dont le caractère bénéfique est plus éphémère. L'hypothèse reste que d'autres pratiques (la convivialité, secondée par l'encadrement policier des stades) peuvent contrecarrer ces effets pervers. Ou bien on affirme que les spectateurs violents ne sont pas des sportifs. Ce qui montre que, lorsqu'on veut s'en donner la peine, on sait encore distinguer le sens des mots, et marquer des limites.

Pourquoi, alors, une piqûre prohibée mettrait-elle l'éthique en péril ? A cause du mauvais exemple ? Mais qui a eu l'étrange idée de travestir les sportifs en héros exemplaires ? Ils ne sont ni fils de dieux, ni citoyens d'élite, ni auréolés de sainteté, ni sauveurs d'hommes, ni bienfaiteurs de l'humanité. Ils font leur travail, ils nous distraient, et ils accomplissent pour cela une foule d'actes, souvent violents et dangereux. Faudrait-il s'en remettre à eux pour éclairer nos consciences ? Quel est cet opium nouveau ? Admettons que Dieu soit mort, il faut une grande indigence intellectuelle pour laisser croire que ses anges courent sur les stades ou grimpent le Tour-malet.

Il faut donc dégonfler la baudruche d'un débat hypertrophié. Assez de fausse monnaie : l'euthanasie, les dommages collatéraux des bombardements, le déclenchement d'une guerre, les modifications génétiques, la procréation artificielle ou médicalement assistée posent de vrais problèmes éthiques, sur lesquels notre conscience peut utilement s'interroger, et choisir ses réponses. Le dopage des coureurs invite à d'autres questions : comment l'overdose peut-elle devenir un accident du travail, par exemple ?

Jacques Gaillard

Jacques Gaillard

Assassins présumés ou présumés innocents... *par Charles Libman*

libre exercice du métier de journaliste. Respecter la présomption d'innocence participe en effet du combat pour la liberté d'expression. Dans un pays où les censeurs de tout poil ne dorment que d'un œil, de très mauvais coups peuvent être perpétrés à l'abri de la Déclaration des droits de l'homme. Ne doutons pas que le rêve de limiter le rôle de la presse par un encadrement législatif sévère habite encore nombre d'élus. Imaginons, par exemple, que pour mettre fin à certains abus sur les images montrant les transferts de détenus en vue, l'information sur les mises en détention provisoire devienne prohibée. Sous couvert de protéger la vie privée, voire la carrière future, d'un justiciable – qu'il soit RMiste ou préfet –, le droit d'emprisonner en silence serait institué. Pis, cette pratique, devenue silencieuse et non voyante, ne trouverait plus d'obstacles à son intensification.

Nous n'en sommes pas là, heureusement. Pour ne jamais y arriver, préservons la qualité du vocabulaire de l'information dont nous avons besoin autant que de l'air que nous respirons.

Charles Libman est avocat.

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 10 JUILLET 1999

FINANCE Le ministère de l'économie et des finances a annoncé, vendredi 9 juillet, la reprise du Crédit foncier de France par le groupe des Caisses d'épargne. ● L'OFFRE DE

L'ÉCUREUIL a été jugée plus attractive par Bercy que celle faite par le tandem Crédit immobilier de France-Axa. Supérieure de 700 millions de francs, elle présente des garanties so-

ciales plus grandes, selon Dominique Strauss-Kahn. Dans un entretien au Monde, le ministre de l'économie et des finances rappelle que « la concertation avec les partenaires sociaux

tout au long de la procédure a été une des conditions du succès. » ● CETTE CESSION intervient après deux tentatives infructueuses. Elle met fin à la longue dérive d'un éta-

blissement financier prestigieux, dont François Mitterrand soulignait pourtant qu'il accompagnait « les temps forts de l'histoire économique et sociale » du pays.

Les Caisses d'épargne s'emparent du Crédit foncier de France

Le ministère de l'économie et des finances a préféré l'offre de l'Ecureuil à celle du tandem Crédit immobilier de France-Axa. Soutenue par les syndicats de l'établissement, elle valorise ce dernier à 4,9 milliards de francs et met fin à une longue dérive financière

EN ATTENDANT le dénouement de la bataille entre la BNP, la Société générale et Paribas et après la fin de la saga du Crédit Lyonnais, la vente du Crédit foncier de France (CFF) aux Caisses d'épargne apparaît comme la dernière grande étape de la recomposition du secteur financier français. L'Ecureuil a finalement été préféré à l'autre candidat en lice, le Crédit immobilier de France (CIF), associé à Axa : c'est ce qu'a annoncé le ministère de l'économie et des finances, vendredi 9 juillet. Sur la dizaine de candidats retenus à l'origine, seuls deux avaient déposé une offre ferme.

Le ministère de l'économie et des finances a justifié son choix par des motifs aussi bien financiers que sociaux (*lire ci-contre*). L'offre des Caisses d'épargne était supérieure de 700 millions de francs à la proposition concurrente. Le groupe présidé par Charles Milhaud s'est par ailleurs engagé au maintien de l'emploi. Les syndicats du Crédit foncier avaient largement plébiscité sa candidature, le CIF ayant laissé un mauvais souvenir lors de la première tentative de cession il y a trois ans - celle-ci aboutissait au démantèlement du Foncier, le CIF ne reprenant que la moitié des encours de l'établissement et ne conservant que 1 500 salariés (sur 3 500). Les syndicats avaient clai-

rement brandi la menace d'une forte mobilisation au cas où le CIF l'emporterait, une pression à laquelle Bercy a naturellement été sensible.

Lors des deux précédentes tentatives, les Caisses d'épargne, déjà sollicitées par les syndicats, avaient refusé de se porter candidates. Mais, depuis, leur direction a changé et leur statut également, avec la loi sur l'épargne et la sécurité financière du 25 juin. Celle-ci prévoit notamment la création d'un marché des obligations foncières, qui va accueillir quelque 250 milliards de francs d'obligations, ce qui devrait permettre au Crédit foncier d'être la première banque hypothécaire européenne. A la tête de l'établissement, François Lemasson, qui a remplacé Jérôme Meyssonnier le 4 février 1999 au poste de gouverneur, sera très probablement maintenu.

DÉSASTRE FINANCIER

L'amélioration de la conjoncture immobilière a aidé à ce dénouement heureux, qui clôt le feuilleton d'un long désastre financier. L'histoire de cette institution, née le 28 février 1852 par décret impérial de Louis-Napoléon Bonaparte, est intimement liée à l'histoire de France, comme en témoigne son siège. Le célèbre Hôtel d'Evreux situé, pour sa façade extérieure, place Vendôme, construit au XVIII^e siècle, est le symbole du riche patrimoine immobilier du Crédit foncier, longtemps considéré comme sa pépite d'or.

« L'empreinte de l'Etat a toujours été forte dans cet établissement, fondé à une époque marqué par les idées saint-simoniennes. Depuis sa création, l'Etat nomme ses dirigeants, et les gouvernements lui ont confié d'importantes missions d'intérêt public qui ont souvent coïncidé avec des temps forts de notre histoire économique et sociale », écrivait François Mitterrand, proche du gouverneur Georges Bonin, dans la préface d'un livre sur l'histoire du Foncier, paru en 1994. Son personnel, recruté par concours d'entrée, comme à la Banque de France, bénéficie d'un statut avantageux. Et ne cache pas sa fierté d'être salarié de cet établissement historique.

la méthode mise en œuvre avec succès pour le GAN, le CIC ou le Crédit lyonnais, il fallait que la restructuration précède la cession et que celle-ci soit menée dans des conditions de totale transparence, sur la base de projets concrets et d'engagements précis. La concertation avec les partenaires sociaux tout au long de la procédure a été une des conditions du succès. Tout le monde a encore en mémoire les images du rejet qu'avait suscité, fin 1996 début 1997, la tentative de liquidation, menée à la hussarde et sans concertation.

3 Le rachat du Foncier clôt-il les difficultés du secteur financier public ?

Oui. La cession du Crédit foncier est la septième levée d'une restructuration profonde du système financier. Le secteur financier public a été remis sur les rails. Il y a deux ans, cinq entreprises (Crédit lyonnais, GAN, CIC, SMC, Crédit foncier) étaient menacées de liquidation faute de négociation sérieuse avec Bruxelles ; deux attendaient de retrouver une stratégie (CNP, Caisses d'épargne). Le trou du secteur financier public pour l'Etat s'élevait à plus de 130 milliards de francs.

Aujourd'hui, les pertes ont été ramenées à environ 50 milliards de francs. Chacune de ces entreprises a été vendue environ deux fois plus cher que prévu initialement, au mieux donc des intérêts financiers du contribuable.

Propos recueillis par
Pascale Santi

Des comptes assainis

- **Résultat net** : 1,23 milliard de francs en 1998 (190 millions d'euros).
- **Fonds propres** : 14,6 milliards de francs après la recapitalisation par la Caisse des dépôts et consignations à hauteur de 1,8 milliard de francs (274 millions d'euros) intervenue début avril, opération qui a reçu, en juin, le feu vert de Bruxelles.
- **Encours de crédits** : 205,6 milliards de francs (31,34 milliards d'euros).
- **Production des crédits à l'habitat** en 1998 : 13,6 milliards de francs (2,07 milliards d'euros), dont 11,7 milliards de crédit non aidés par l'Etat.
- **Effectifs** : 2 371 personnes.

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE

STRAUSS-KAHN

1 Comment, en tant que ministre de l'économie et des finances, avez-vous choisi entre les deux candidats à la reprise du Crédit foncier ?

Nous avions deux offres de qualité, celle des Caisses d'épargne et celle du Crédit immobilier de France en association avec Axa. Mais l'offre des Caisses d'épargne est apparue la meilleure sur l'ensemble des critères.

Le prix : à 4,9 milliards de francs, la valorisation du Crédit foncier est supérieure de 700 millions de francs à celle du CIF, et d'environ 5 milliards de francs au prix proposé par GMAC à l'été dernier. Les intérêts du contribuable ont donc été sauvegardés. Le projet industriel ensuite : l'association des Caisses d'épargne et du Crédit foncier permet de constituer un groupe fort qui associe les atouts du généraliste et du spécialiste reconnu du crédit immobilier. Le projet social enfin : l'intégrité et l'identité du Crédit foncier sont préservées ; des garanties sociales sont apportées.

2 Pourquoi cette procédure a-t-elle réussi alors que les précédentes avaient échoué ?

J'avais fait l'erreur de ne pas remettre en cause immédiatement la procédure engagée par le précédent gouvernement, qui menait à une impasse. A l'image de

En 1977, premier grain de sable, avec la fin de l'encadrement du crédit. Les banques peuvent investir le terrain des crédits logements, jusqu'ici occupé par le Crédit foncier. Deuxième choc pour l'établissement, en 1988 : Pierre Bérégo-voy, alors ministre des finances, annonce la fin programmée des aides publiques au logement, première étape vers une disparition du monopole. C'est là que tout bascule. L'établissement entame alors une politique de diversification tous azimuts qui lui coûtera cher : plusieurs filiales sont créées, de façon souvent anarchique, sans contrôle de la maison mère, sans consolidation des comptes. Quant aux conseils d'administration, ils ne sont que des chambres d'enregistrement et des clubs de la finance parisienne. Le début des années 90 marque le commencement de la descente aux enfers, sur fond de faillite du pouvoir et de krach du marché de l'immobilier.

En septembre 1995, le gouvernement d'Alain Juppé donne le coup de grâce en lançant une nouvelle politique du financement du logement : c'est la fin des prêts aidés

au logement, les fameux PAP (prêts d'accession à la propriété), dont le Foncier était l'un des principaux distributeurs. Il y perd son fonds de commerce et avec lui la confiance de la communauté financière. En octobre 1995, les agences de notation abaissent de plusieurs crans la note de l'établissement, ce qui entraîne l'effondrement du cours de l'action, passée d'une moyenne de 440 francs en 1993 à moins de 90 francs.

RESTRUCTURATION ABANDONNÉE

La question de la disparition du Crédit foncier est posée : mais un tel scénario déstabiliserait toute la place financière, l'établissement étant le deuxième acteur du marché obligataire derrière l'Etat, sans oublier le oublier le sort de ses 3 500 salariés. Début 1996, le gouverneur du Crédit foncier, Jean-Claude Colli, qui a succédé à Georges Bonin au printemps 1994, est remplacé par Jérôme Meyssonnier. Mais la déroute s'amplifie : le 29 avril 1996, le Foncier annonce 10,7 milliards de francs de pertes pour l'exercice 1995. Les ratios prudentiels de l'établissement

plongent à 0,5 %, bien loin du minimum requis. « On a été sous le choc », se souvient Monique Bidault, déléguée syndicale CFDT, qui a fêté le 24 juin 1999 ses trente ans de maison.

Pour éviter le pire, l'Etat se décide alors à accorder sa garantie à la dette obligataire et commence à rechercher un repreneur. Plusieurs schémas sont étudiés, en vain. Personne ne veut du CFF. Bercy annonce un plan de restructuration en juillet 1996, qui signerait in fine son démantèlement. Projet vite abandonné. C'est finalement la Caisse des dépôts qui, en novembre de la même année, lance une OPA, pour le compte de l'Etat, sur l'établissement, et prend 90 % du capital.

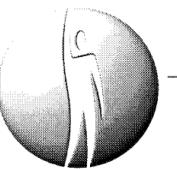
Mais le CFF annonce, le 30 août 1996, un bénéfice de 402 millions de francs au premier semestre de 1996 et table sur 1 milliard pour l'année, des bénéfices qui provoquent « la révolte » du personnel. Provocation, maladresse, ironie, les déclarations de M. Arthuis, qui s'étonne devant les députés du maintien de l'agrément par la Commission bancaire au Crédit

foncier, sont très mal vécues. A tel point que les salariés, sous la conduite de l'intersyndicale, séquestrent le gouverneur du Foncier, M. Meyssonnier, et occupent le siège parisien pendant cinq jours, en janvier 1997.

Lorsqu'il s'installe à Bercy, Dominique Strauss-Kahn se fixe comme objectif « d'arrêter le massacre et de remettre l'établissement en état ». Il poursuit toutefois le processus de privatisation engagé par l'ancien gouvernement. Mais, en septembre 1998, nouveau coup de théâtre : les discussions engagées avec le consortium américain GMAC-Bass, associé au Crédit commercial de France (CCF) et aux Caisses d'épargne sont arrêtées. Bercy adopte alors une nouvelle méthode, avec un cahier des charges précis.

Enfin, au terme d'un nouvel appel à candidatures, et après quatre ans de suspense, le Crédit foncier est cédé aux Caisses d'épargne. Un soulagement pour ses salariés, et plus encore pour les pouvoirs publics.

P. Sa.



SUEZ LYONNAISE DES EAUX

lance une OPA sur NALCO,
n°1 mondial du Conditionnement de l'eau
- traitement de l'Eau industrielle par additifs -

GRÂCE À
CETTE OPÉRATION
MAJEURE

SUEZ LYONNAISE DES EAUX

ACCÉLÈRE
SON DÉVELOPPEMENT AUX USA,
1^{ER} MARCHÉ MONDIAL DE L'EAU

SE DONNE
UNE NOUVELLE CLÉ D'ACCÈS
À LA CLIENTÈLE INDUSTRIELLE

RENFORCE
SON LEADERSHIP MONDIAL
DANS L'EAU

CONFIRME
LA CROISSANCE RENTABLE
DU GROUPE

ET CRÉE DAVANTAGE DE VALEUR
POUR SES ACTIONNAIRES

L'acquisition de NALCO

- N° 1 mondial du Conditionnement de l'eau (1,9 Md \$ US - 1,83 Md €) disposant du savoir-faire de 7 000 employés, au service de 45 000 clients industriels dans plus de 120 pays (43 % de l'activité hors USA).
- Le prix d'acquisition de NALCO est de 4,1 Md \$ US (4,21 Md €), sur un marché présentant un potentiel de croissance de 10 % par an.
- L'opération NALCO effectuée à 100 % en numéraire est financée sans appel au marché.

donne à Suez Lyonnaise des Eaux
une position mondiale de 1^{er} plan dans l'Eau

- Le Groupe affirme sa position de leader mondial dans :

le conditionnement de l'eau	n° 1
la gestion de l'eau	n° 1
l'ingénierie clé en main	n° 1
- NALCO (n° 1 mondial du Conditionnement de l'eau), Calgon (n° 3, acquis il y a 15 jours) et Aquazur (n° 5) ainsi réunis, vont pouvoir conjuguer leurs forces pour répondre à la demande croissante d'externalisation des eaux industrielles.
- Le nouvel ensemble constitue pour Suez Lyonnaise des Eaux une plate-forme d'accès privilégié à la clientèle industrielle pour développer une offre multiservice (Eau, Énergie, Propreté) et multisite.

et lui permet d'être en avance
sur ses objectifs.

- En 2 ans le Groupe a rempli 90 % de l'objectif de développement international, qu'il s'était fixé à l'horizon de 5 ans.

POUR PLUS D'INFORMATION
N° VERT 0800 177 177 (APPEL GRATUIT)
www.actionnaires.suez-lyonnaise.com

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 10 JUILLET 1999

« Le Monde » consolide sa position de premier quotidien des cadres

« Télérama » reste l'hebdomadaire le plus lu par les cadres, tandis que « Capital », du groupe Prisma, est toujours leur mensuel favori, selon la dernière étude réalisée par l'institut Ipsos

LE MONDE a consolidé sa position de premier quotidien des cadres et des cadres supérieurs, en 1999. Selon l'étude réalisée par Ipsos, le journal franchit la barre des 800 000 lecteurs cadres et celle des 600 000 cadres supérieurs. *Le Monde*, *Libération*, *L'Equipe* et *La Tribune* voient leur audience progresser dans ces deux catégories. Le taux de pénétration du *Monde* chez les cadres progresse de 0,8 % en 1999.

L'enquête Ipsos-Cadres a été réalisée du 25 septembre 1998 au 4 juin 1999 auprès de 7 010 personnes représentatives d'une population de 5,8 millions de cadres. Pour affiner son enquête, l'institut distingue des catégories plus précises : cadres supérieurs (3,38 millions) et cadres supérieurs en entreprise (1,87 million). Depuis 1998, Ipsos présente les résultats d'une nouvelle catégorie, « *décision influence* », représentant les « *cadres les plus décisionnaires et les plus influents* » (1,14 million).

Le quotidien économique *Les Echos* conserve sa suprématie chez les cadres supérieurs en entreprise, devant *Le Monde* et *La Tribune*. L'audience de *La Tribune* progresse régulièrement, mais reste loin des *Echos*, qui continuent à avoir deux fois plus de cadres dans leur public, malgré une stabilisation de leur lectorat. Dans la catégorie regroupant les cadres les plus influents, *Le Monde*, avec 210 000 lecteurs, fait jeu égal avec *Les Echos* (215 000).

Le couplage publicitaire « *Plein cadre* » associant *Les Echos*, *L'Equipe* et *Le Monde* continue à progresser, touchant 1,7 million de cadres (+0,7 % par rapport à 1998 et +2,1 % par rapport à 1997).

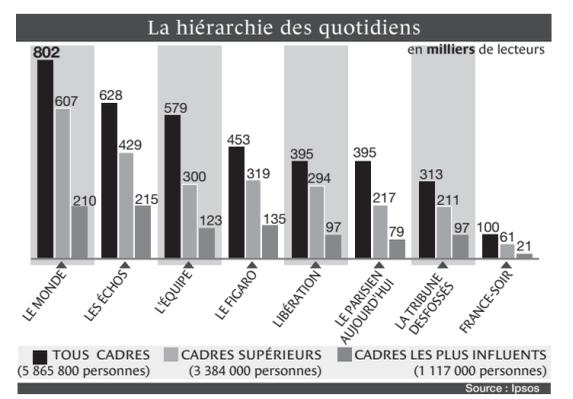
Le couplage regroupant l'ensemble de la presse régionale, PQR 663, touche 2,5 millions de cadres.

Télérama reste l'hebdomadaire préféré de cette cible avec une audience d'un million de lecteurs – affichant une progression significative, compte tenu de la marge d'erreur inhérente à ce type d'étude –, devant *Le Nouvel Observateur* (829 000), *L'Express* (768 000) et *Le Figaro Magazine* (724 000). Le classement reste le même chez les cadres supérieurs, mais, dans les entreprises, *L'Express* et *Le Figaro Magazine* passent devant les deux premiers titres. *Le Point* a une audience stable (550 000), tandis que *L'Evénement* baisse très sensiblement

(305 000), mais se situe au-dessus de *Marianne* (259 000).

Les deux mensuels de Prisma Presse, *Capital* et *Géo*, continuent à avoir les faveurs des cadres, avec respectivement 1,578 million (en progression) et 1,463 million (en baisse) de lecteurs de cette catégorie. *Science et Vie* arrive en troisième position (1,14 million).

Les mensuels du groupe Le Monde, *Le Monde de l'éducation* et surtout *Le Monde diplomatique*, réalisent une bonne performance auprès de cette cible. *Le Monde diplomatique* progresse – de façon significative – dans toutes les catégories, avec 583 000 cadres et 450 000 cadres supérieurs, où il a plus de lecteurs que *Challenges* ou *L'Expansion*.



Le rapport Charon sur la déontologie de l'information a été remis à M^{me} Trautmann

JEAN-MARIE CHARON, sociologue spécialiste de la presse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et ancien membre du cabinet de Catherine Trautmann, a remis, jeudi 8 juillet, à la ministre de la culture et de la communication son rapport sur la déontologie de l'information. Celui-ci est censé bâtir un cadre à la concertation entre journalistes, éditeurs et entreprises de presse afin de « *rechercher les principes communs qui président à l'exercice de la profession de journaliste* ».

M. Charon soumet au gouvernement quatre propositions qui visent à réduire le décalage entre le fonctionnement en vase clos des journalistes « *qui ne reconnaissent que la juridiction de leurs pairs* » et le scepticisme croissant des Français vis-à-vis de leurs médias. Cet état de fait est, selon le sociologue, « *préoccupant et dangereux dans une démocratie* ».

Priorité à la formation. Selon les témoignages des magistrats et des journalistes, « *les journalistes se retrouvent confrontés à la justice par pure ignorance du droit* ». M. Charon propose de

renforcer la formation initiale des journalistes aux questions de droit et de déontologie par un module de quatre ou cinq jours basé sur l'étude de cas concrets. Cette formation – sorte de « *minimum requis* » – permettrait de limiter les dérapages en matière d'atteintes à la vie privée ou à la présomption d'innocence, perçues par un nombre croissant de Français comme de « *véritables condamnations médiatiques* ».

« UN CONTRAT MORAL AVEC LE PUBLIC »

A l'instar de disciplines comme la médecine, dotées de lieux d'échanges et de débats, M. Charon estime urgent que les professionnels de l'information tiennent régulièrement, « *chaque année sans doute* », des « *entretiens de l'information* » ouverts au public, soutenus financièrement et techniquement par l'Etat. Les intervenants pourraient s'appuyer sur les travaux d'un Observatoire des médias – lui aussi à créer. Le sujet des « *conseils de presse* », sorte d'autorités de contrôle répressif en développement dans bon nombre de pays, pourrait y être

discuté. M. Charon souhaite encourager les échanges entre les médiateurs, premiers liens entre le public et chaque média – comme au *Monde* ou plus récemment à France 2. Il propose que les médias « *jetten, avec le public, les bases d'un contrat moral* ». Notamment ceux qui s'engagent dans la diffusion numérique, où « *l'information se trouve noyée dans des démarches commerciales, promotionnelles et propagandistes sans parler de propos qui visent clairement à la désinformation* ».

Si ces propositions peu coûteuses (estimées à 13 millions de francs, soit 2 millions d'euros) peuvent être rapides à appliquer, aucune mention n'est faite à propos de l'assujettissement capitaliste de certains médias à des entreprises commerciales, et leurs conséquences possibles dans le traitement de l'information. Ce volet, bien plus complexe, figurait dans le projet de loi audiovisuelle avant d'être abandonné.

Florence Amalou

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON** : le nouveau vice-ministre japonais des finances, Haruhiko Kuroda, a estimé « *qu'un yen fort serait préjudiciable à l'économie japonaise car [la] reprise est encore fragile* ». Dans une interview publiée, vendredi 9 juillet, par le *Nihon Keizai Shimbun*.

■ **Les commandes de biens d'équipement** passées par les entreprises japonaises ont reculé de 7,5 % en mai, par rapport à mai 1998, a annoncé, vendredi, l'agence gouvernementale de planification économique.

■ **L'encours des crédits bancaires** ouverts au Japon a enregistré, en juin, une contraction d'une ampleur jamais vue depuis 1991, avec un recul de 5,7 % par rapport à juin 1998, a annoncé, vendredi, la Banque du Japon (BoJ).

■ **EUROPE** : le produit intérieur brut (PIB) de la zone euro et de chacun des quinze pays de l'Union européenne a augmenté de 0,5 % au premier trimestre 1999 par rapport au quatrième trimestre 1998, selon des chiffres publiés, jeudi, par l'Office européen des statistiques.

■ **CHINE** : la Chine a annoncé, vendredi, être parvenue à un accord avec le Japon sur son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce après la rencontre entre le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, et son homologue chinois, Zhu Rongji.

■ **FRANCE** : la dette publique de la France a représenté 60,3 % du produit intérieur brut en 1998, selon un communiqué publié, vendredi, par l'Insee. Ce chiffre est légèrement supérieur aux 60 % exigés par le traité de Maastricht.

AFFAIRES

■ **COCA-COLA** : l'entreprise Minute Maid, filiale de Coca-Cola, va investir 300 millions de francs à Signes (Var) pour adapter un centre de production de concentré à la fabrication de jus de fruits pour l'Europe.

● **THOMSON MULTIMÉDIA** : le groupe d'électronique grand public a enregistré, au premier semestre 1999, un bénéfice net de 200 millions de francs (contre une perte de 258 millions en 1998). Ses ventes (+12,3 %) sont tirées par l'activité TV-Vidéo aux Etats-Unis.

● **HOECHST** : le chimiste allemand Hoechst, sur le point de fusionner avec Rhône-Poulenc, a annoncé vendredi avoir, comme prévu, vendu sa participation de 45 % dans le groupe suisse de spécialités chimiques Clariant, pour 2,8 milliards d'euros.

● **SWISSCOM** : l'opérateur téléphonique suisse a racheté à Daimler-Chrysler et à Metro leurs participations de 58 % dans Debitel, un opérateur téléphonique allemand, pour 2,56 milliards de francs suisses (soit 1,6 milliard d'euros).

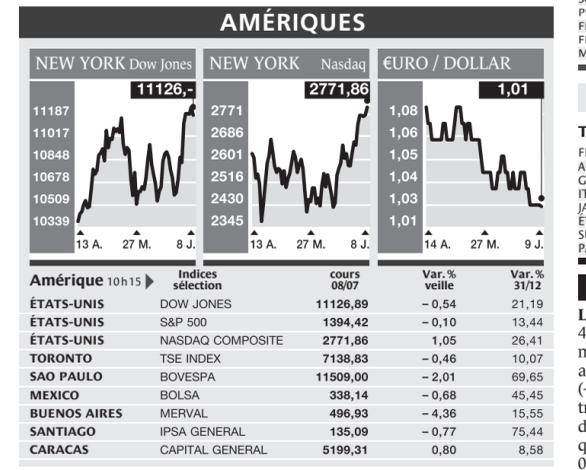
● **SMITHKLINE BEECHAM** : le groupe britannique, dixième pharmacien mondial, a annoncé la suppression de 800 postes dans le monde et la vente ou fermeture de nombreux sites, dont celui de Plélan en Ile-et-Vilaine (31 emplois).

● **CALBERSON** : la filiale de la SNCF et quatre autres transporteurs européens couvrant neuf pays ont regroupé, jeudi, leurs activités de fret express au sein d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) baptisé Net Express Europe.

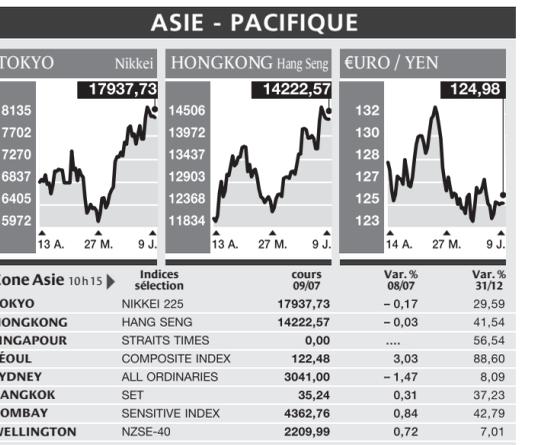
● **DEUTSCHE POST** : la Poste allemande a annoncé, jeudi, l'acquisition de 49 % du capital de Guipuzcoana, leader espagnol de la distribution de colis pour entreprises.

● **CCF** : le groupe néerlandais de services financiers ING a confirmé, jeudi, détenir 16,27 % du capital du Crédit commercial de France (CCF), soit 3,07 % de plus que fin mai.

● **BNP** : la COB a annoncé, jeudi, qu'elle avait accordé son visa aux surenchères de la BNP sur la Société générale et Paribas.



Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
122,63000	0,81546	1,01910	0,15538	1,55280	0,63424
0,98126	0,80013	...	0,15245	1,52345	0,62235
6,43600	5,24830	...	6,55957	...	4,08245
0,64400	0,52520	0,65640	0,10005	...	0,40845
1,57670	1,28575	1,80650	0,24495	2,44785	...



Zone Euro	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Taux j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	
FRANCE	2,51	2,44	4,90	5,61
ALLEMAGNE	2,51	2,66	4,76	5,56
GDE-BRETAG.	4,69	4,87	5,28	4,83
ITALIE	2,51	2,63	5,06	5,81
JAPON	0,05	0,05	1,64	...
ÉTATS-UNIS	4,97	4,67	5,88	6,04
SUISSE	0,68	1,14	3,01	4,21
PAYS-BAS	2,46	2,63	4,92	5,61

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 cédait 0,32 %, à 4 616,44 points, à l'ouverture du marché, vendredi 9 juillet, après avoir clôturé la veille en baisse (-0,67 %, à 4 631,13 points) pour la troisième séance consécutive. L'indice DAX de la Bourse de Francfort, qui ouvrait vendredi en baisse de 0,15 %, à 5 598,51 points, avait de son côté progressé, jeudi, de 0,33 %, à 5 607,10 points. A la Bourse de Tokyo, le Nikkei a perdu, vendredi, 0,2 %, à 17 937,73 points, après la séance mitigée de la veille à Wall Street : l'indice Nasdaq avait inscrit un nouveau record à 2 771,86 points (+1,85 %) tandis que le Dow Jones baissait de 0,54 %, à 11 126,89 points.

CHANGES-TAUX

VENDREDI 9 juillet en début de séance, l'euro se maintenait au-dessus de la barre des 1,02 dollar pour 1 euro. Il se négociait à 1,0238 dollar. La veille, la monnaie unique avait atteint son plus haut niveau historique contre le dollar, à 1,0149 dollar pour un euro. Le dollar s'échangeait de son côté contre le yen à 122,57 yens. Les taux d'intérêt en Europe se re-plaçaient à l'ouverture vendredi. Le taux de rendement de l'obligation d'Etat à 10 ans en France, qui évolue à l'inverse du prix, s'inscrivait à 4,84 %, après avoir connu une forte poussée jeudi. Ils étaient montés jusqu'à 5 % en cours de séance.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ** : le marché publicitaire mondial devrait connaître une croissance supérieure à 3 % jusqu'en 2001, selon une étude du groupe britannique Zenithmedia publiée jeudi 8 juillet. La crainte d'une récession dans la foulée de la crise asiatique s'est éloignée. La publicité sur Internet ne représente encore que 2 % des dépenses mondiales, mais devrait doubler chaque année d'ici à 2001. Les Etats-Unis, qui représentent 38 % des dépenses mondiales, connaissent une « *superbe croissance économique, presque trop belle pour durer* », commente l'étude. Néanmoins, Zenithmedia parie sur la poursuite de la croissance publicitaire américaine au rythme de 5 % à 6 % jusqu'à 2001.

■ **AUDIOVISUEL** : le lancement d'un projet de chaîne de télévision maghrébine baptisée *Beur TV*, destinée au câble et au satellite, est prévu avant l'an 2000, a annoncé jeudi 8 juillet le président du réseau radiophonique Beur FM, Nacer Kettane. La chaîne aura selon lui « *une vocation généraliste* » et souhaite « *privileger les missions de citoyenneté, visant en particulier toutes les questions liées à l'intégration : lutter contre les phénomènes racistes, xénophobes, l'intolérance et les discriminations* ».

■ **PRESSE** : Bayard Presse et Emap divorcent à l'amiable dans la presse senior britannique. Chaque groupe reprend un magazine auparavant édité en commun : Bayard reprend 100 % du mensuel *Choice*, Emap contrôle désormais complètement le magazine *Yours*, a annoncé jeudi 8 juillet l'éditeur français. Cette annonce intervient au lendemain du rachat par Emap du magazine senior français *Pleine vie*, principal concurrent d'un des titres phares de Bayard, *Notre temps*. Les deux éditeurs, associés dans le pôle Médianature (*Le Chasseur français*, *L'Ami des jardins*), restent en concurrence sur le marché français de la presse santé avec respectivement *Top santé* et *Capital santé*.

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre British American Tobacco a reculé, jeudi 8 juillet, de 2,7 % à 555 pence, alors qu'à Madrid l'action du plus grand manufacturier espagnol de tabac, Tabacalera, a perdu 2,11 % à 18,60 euros. Sur la foi d'un dossier de 37 000 pages, un jury américain a reconnu les fabricants de tabac responsables de maladies comme le cancer du poumon. Le titre de la chaîne britannique de distribution de vêtements Arcadia a bondi jeudi de 7,1 % à 242,20 pence. Arcadia a annoncé qu'il allait acheter un spécialiste des vêtements féminins, Sears Plc, pour 151 millions de livres. L'action Deutsche Bank a grimpé de 4,75 % à 64,16 euros jeudi tandis

que la Dresdner Bank gagnait 6,20 % à 43,01 euros. Toutes deux ont en effet été recommandées à l'achat par Goldman Sachs. Dans leur sillage, Commerzbank a pris 3,94 % à 33,26 euros et Hypovereinsbank un plus modeste 0,77 % à 65,50 euros. A la Bourse de Londres, Carlton a abandonné 13,5 pence, jeudi, à 556,5 pence, tandis que Granada a reculé de 16,5 pence à 646 pence. Leur filiale commune de télévision numérique hertzienne, ONdigital, lancée en novembre 1998, compte 247 000 abonnés et a constaté une accélération des abonnements nouveaux au cours des trois derniers mois.

Table of stock prices for the Automobile sector, including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, Lucas Varity, Michelin, Peugeot, Pirelli, Renault, Valeo, Volkswagen, Volvo, and Volvo AB.

Table of stock prices for the Banking sector, including Abbey National, ABN AMRO, Allied Irish, Alpha Credit, Antares, B Pinto, Banco Essi, Bank Austria, Bank of Ireland, Bank of Pireaus, Bankinter, Barclays, Bayer-Hypo, Bca Fideuram, Bca Intesa, Bca Roma, Bco Bilbao, Bco Populair, Bsch, Bcf, Bnp, Ccf, Christiania, Comit, Comm-Bank, Commerzbank, Den Danske, Den Norske, Deutsche Bank, Dexia, Dexia-Fce, Dresdner Bank, Ergo Bank, First Austrian, Foereningsb, Fokus, Halifax, Hsb, Ionian, Jyske Bank, Kapital Holding, Kbc, Lloyds, Merita, Nat Bank, Natrix, Natl Westm, Nordbanken, Rolo Banca, Royal Bk, S-Banken, Ste General, Sv Handb, Ubs Reg, Unicredit, Unidank, Xiosbank, and Xiosbank P.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including Acip, Cier, Deteren, Gaz Et Eaux, Gbl, Genl Electr, Gevaert, Hagemeier, Inchapec, Investor, Investor, Kvaerner, Lvmh, Mytilinos, Norsk Hydro, Oerlikon, Orkla, Orkla-B, Sonae Investime, Veba, and Veba P.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, EuroPolitan, France Telecom, Hellenic Tele, Koninklijke, Camden National, Portugal Telecom, Swisscom, Tele Danmark, Teletel, Telecom Italia, Telecom Italia, Telefonica, Tim, and Vodafone.

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, Accesa, Aktor, Asko, Aumar, Autostrade, Bca Intesa, Bicc, Blue Circle, Bouygues, Bpb, Caradon, Cbr, Charter, Cimpor, Colas, Crh, Cristalera, Grupos Dragados, Fom Con, Hanson, Heidelberg, Heracles, Hochtief, Holderbank, Imetal, Italcementi, Lafarge, Michaniki, Partek, Philipp Holzmann, Pilkington, Rmc Group, Rugby, Saint Gobain, Semapa, Skanska, Superfos, Tarmac, Taylor Woodrow, Technip, Titan Cement, Unicef, Uralita, Valenciana, Wiener, Williams, and Williams P.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Accor, Adidas, Alitalia, Austrian Airlines, Bang & Olufsen, Barratt, Beazer, Benetton, Berkeley, British Airways, Bryant, Chargeurs, Club Med, Coats, Compass, Courtauld, Dt Luft, Electrolux, Emi Group, Euro Disney, and Euro Disney P.

Table of stock prices for the Chemical sector, including Aca, Aca-B, Air Liquide, Akzo, Basf, Bayer, Bayer Crop, Ciba, and Ciba Spec Chem.

Table of stock prices for the Pharmacy sector, including Astra, Astra-B, Elan, Glaxo Wellcome, Hoechst, Novartis, Novo Nordisk, Orion, Orion B, Rhone Poul, Roche Holding, Roche Holding, Sanofi, Schering, SmithKline Beech, Zentiva, and Zentiva P.

Table of stock prices for the Equipment sector, including ABB, ABB, ABB, Adecco, Alstom, Alluisse, Assoc Br, Atlas Copco, Atlas Copco, Attica, Baa, Bba Group, Bergeles, Bonheur, Cmb, Cmg, Cookson, Dampskib, Dampskib, Deltak, Det Sondenf, Electrom, Equant, and Finnlines.

Table of stock prices for the Energy sector, including Aker Maritime, Bg, Bp Amoco, Burmah, Cepsa, and Electrafina.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including 3i, Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including 3i, Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including 3i, Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.



Table of stock prices for the STOXX 653 index, listing various companies and their prices, including Finnair, Wimpey, Granada, Hermes, Hpi, Hunter Douglas, Klm, Hiltol Group, Moulinex, Ncl Hldg, Pathe, Pentland, Preussag, Rank Group, Sargroup, Sas, Seb, The Swatch, Wilson Bowden, Wolfram, and World Uk Units.

Table of stock prices for the Pharmacy sector, including Astra, Astra-B, Elan, Glaxo Wellcome, Hoechst, Novartis, Novo Nordisk, Orion, Orion B, Rhone Poul, Roche Holding, Roche Holding, Sanofi, Schering, SmithKline Beech, Zentiva, and Zentiva P.

Table of stock prices for the Energy sector, including Aker Maritime, Bg, Bp Amoco, Burmah, Cepsa, and Electrafina.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

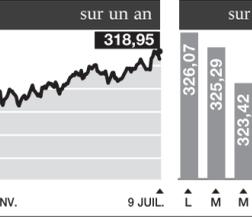


Table of stock prices for the STOXX 653 index, listing various companies and their prices, including Finnair, Wimpey, Granada, Hermes, Hpi, Hunter Douglas, Klm, Hiltol Group, Moulinex, Ncl Hldg, Pathe, Pentland, Preussag, Rank Group, Sargroup, Sas, Seb, The Swatch, Wilson Bowden, Wolfram, and World Uk Units.

Table of stock prices for the Pharmacy sector, including Astra, Astra-B, Elan, Glaxo Wellcome, Hoechst, Novartis, Novo Nordisk, Orion, Orion B, Rhone Poul, Roche Holding, Roche Holding, Sanofi, Schering, SmithKline Beech, Zentiva, and Zentiva P.

Table of stock prices for the Energy sector, including Aker Maritime, Bg, Bp Amoco, Burmah, Cepsa, and Electrafina.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Almani, Almani Finance, Amv, Bnl, Bnl, British Land, British Land, Cofepa, Corp Fin, Cpr, Cpr, Csg, Eon, Gecina, Hammerson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty, Mediobanca, Mediobanca, Mepc, Metrowaca, Mediobanca, Paribas, Provident, Rodamco, Schroders, Sefimec, Simicor, Sough Estates, Unibail, Unim, Vallehermoso, Woolwich, and Woolwich P.



Table of stock prices for the EURO STOXX 50 index, listing various companies and their prices, including Agf, Allianz, Allied, Aspis, Axa, Ccu, Cnp, Corp, Ergo, Ethnik, Fondaria, Forsikring, Fortis, Generali, Ina, Irish, Legal, Muench, Norw, Pohjola, Prudential, Ras, Royal Sun, Sampo, Swiss, Seguros, Skandia, Storebrand, Swiss Life, Topdanmark, Tryc, Zurich, and Zurich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

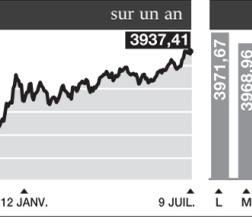


Table of stock prices for the EURO STOXX 50 index, listing various companies and their prices, including Agf, Allianz, Allied, Aspis, Axa, Ccu, Cnp, Corp, Ergo, Ethnik, Fondaria, Forsikring, Fortis, Generali, Ina, Irish, Legal, Muench, Norw, Pohjola, Prudential, Ras, Royal Sun, Sampo, Swiss, Seguros, Skandia, Storebrand, Swiss Life, Topdanmark, Tryc, Zurich, and Zurich P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro Nouveau Marché, including Airspray, Antonov, C/Tac, Cardio Control, Ccs, Hitt, Innococepts, Nedgraphics, Polydoc, Prolion, Ring Rosa, Ring Rosa, Ucc Holding, and Ucc Holding P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

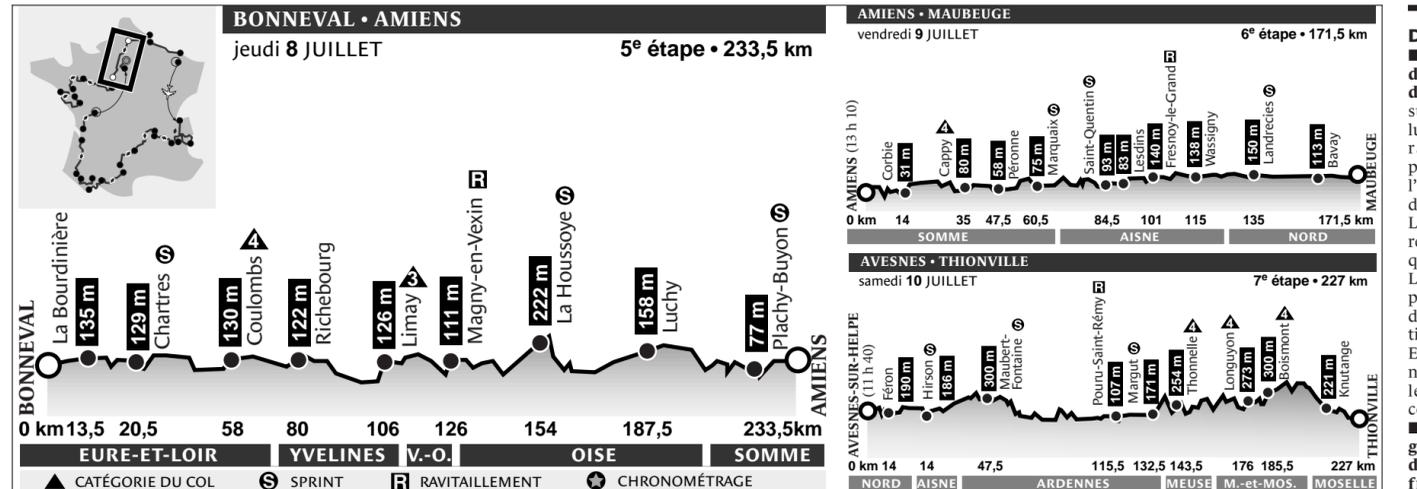
Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen, Lasmo, Petrofina, Petroleum, Primogaz, Profase, Repsol, Royal Dutch, Saca, Saipem, Shell, Shells, Smedvig, Total, and Total P.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

www.lemonde.fr
VOYAGES
Réservez et achetez vos billets d'avion en partenariat avec ANYWAY



À la recherche du champion nouveau

POUR REPRÉSENTER le « Tour du renouveau », il faut bien une figure emblématique. Les médias, et la télé en premier, ont besoin de visages neufs susceptibles d'attirer admiration et sympathie. La quête est difficile, de cet oiseau rare supposé représenter la nouvelle vague, d'illustrer la révolution du cyclisme qui serait en marche. Un gars propre ou à peu près, sans passé sur la Grande Boucle, vêtu de probité candide, mais assez costaud pour jouer les premiers rôles, et prouver que l'on peut réussir sans tricher. Ils en font des efforts pour le dégouter, les journalistes du Tour. Mais que c'est dur !



Christophe Bassons est garanti 100 % « eau claire ». Il a une bonne tête, des capacités physiques qu'on dit uniques, et un accent de Mazamet à couper au couteau mais qui passe bien à la télé. Il pourrait faire l'affaire, mais les médias l'ont tellement utilisé que le garçon s'en trouve prématurément usé. Le peloton serait exaspéré par ce trop bon élève, toujours donné en exemple, mais qu'on a vu davantage sur les petits écrans qu'aux premiers rangs de la course. Mieux vaut pour lui qu'on l'oublie quelque temps.

Jimmy Casper alors ? Autre coureur de La Française des jeux, un débutant de vingt-et-un ans, blondinet, grosses cuisses, bonne bouille et un anneau à chaque oreille. On tenait là, assurément les commentateurs au début du Tour, notre Cipollini à nous. Jusqu'à Amiens, en tout cas, il s'est montré incapable de lutter avec les maîtres du sprint. « Manque d'expérience, manque de puissance », reconnaît-il lui-même. Manque de puissance ? Qu'est-ce à dire ?

Reste Sébastien Hinault. Un espoir encore, qui a la particularité, celui-ci, d'avoir hérité d'un nom bien lourd à porter, mais rien à voir avec l'autre, on nous l'a répété cent fois, même s'ils viennent du même coin de Bretagne, deux villages distants d'une trentaine de kilomètres, etc.

Jacques Chancel, qui continue à piger pour France Télévision, avait eu l'idée d'organiser une confrontation entre Sébastien et Bernard (il n'était pas le premier et ils en ont un peu marre tous les deux de se prêter à ce petit jeu...). Sommé de dire quelles étaient les chances de son jeune homonyme, le quintuple vainqueur du Tour tergiversa un moment avant de cracher le morceau : « Il n'a aucune chance de gagner le Tour... mais il peut remporter une étape. » Il y eut un froid. Mais, on le savait, « le Blaireau » n'est pas un diplomate. Caramba ! Encore raté...

Jacques Buob

L'étape Bonneval-Amiens (233,5 km) en bref

- **Le vainqueur de l'étape :** Mario Cipollini (Ita./SAE). Né le 22 mars 1967 à Lucca (Italie). 1,90 m ; 80 kg. Professionnel depuis 1989. 143 victoires, dont 10 étapes sur le Tour de France.
- **Le maillot jaune :** Jaan Kirsipuu (Est./CSO). Né le 17 juillet 1969, à Tartu (Estonie). 1,79 m ; 80 kg. Professionnel depuis 1992. 54 victoires, dont une étape du Tour de France 1999.
- **En vue :**
 - Mariano Piccoli (Ita./LAM), porteur du maillot de meilleur grimpeur, et Leon Van Bon (PB/RAB), échappés avec sept autres coureurs au km 4, n'ont été repris qu'à 10 km de l'arrivée après avoir fait exploser le

À Metz, la montre et l'œil en diront assez long sur l'état du peloton

Avec le premier contre-la-montre, dimanche 11 juillet, à Metz, la course change de nature

UN LECTEUR AVERTI vaut deux spectateurs, c'est acquis. Et, depuis 1999, la beauté du sport cycliste réside plus dans le regard porté que dans la chose regardée. A bien observer la course de manière active, c'est-à-dire en connaissance des éléments techniques, des motivations des acteurs et de certaines lois physiologiques, il est possible de devenir rapidement un excellent critique cycliste. L'œil peut s'affûter tout autant que la condition physique des athlètes.

ANALYSE

Tous les efforts se paieront comptant. Il convient d'agir ni trop tôt ni trop tard, selon son rôle dans l'équipe

Certains directeurs sportifs sont traités un peu péjorativement de « maquignons ». Il n'en demeure pas moins qu'ils connaissent parfaitement leur sujet et que leur vision ne les trompe pas. D'aucuns prétendent que l'observation des rictus d'effort et des comportements en course suffit pour dire qui est dopé et qui ne l'est pas (ou mal). Les coureurs eux-mêmes possèdent ce coup d'œil, mais contenteraient bien d'interlocuteurs convaincus que le cyclisme nécessite une « contemplation désintéressée ».

Samedi 10 juillet, la 8^e étape mène les hommes du Tour de France à Thionville, près de Verdun. Ils ont tous les jambes impeccablement rasées, pour mieux soigner les brûlures occasionnées par les chutes et faciliter le travail des masseurs (et aussi parce que c'est plus joli). Ce sera pourtant une

vraie étape de tranchées, comme au temps des poilus. Plus de la moitié du peloton, dont des équipes entières, voit là sa dernière chance de pouvoir s'exprimer. Les finisseurs, les sprinteurs, les rouleurs et les baroudeurs vont jeter leurs dernières forces dans cette bataille.

La course devrait être débridée. On devrait voir s'activer beaucoup des « p'tits gars d'Auber » (bien lire BigMat Aubervilliers 93) et, une fois le peloton rendu, apprendre les abandons de quelques sprinteurs repus et peu enclins à découvrir le Galibier (2 556 m).

En revanche, pour Laurent Dufaux, Abraham Olano, Lance Armstrong, Alexandre Vinokourov, Pavel Tonkov, Paolo Savoldelli, Richard Virenque, Stefano Garzelli, Fernando Escartin, Stéphane Heulot et Laurent Madouas, il conviendra de « faire du jus » (pédaler avec le minimum d'efforts pour un coût énergétique le plus faible possible). Ils sont déjà concentrés sur le contre-la-montre de dimanche 11 juillet, à Metz, premier grand rendez-vous du Tour de France 1999.

SÉANCE DE REPOS ACTIF

Pour leurs équipiers, les sprinteurs survivants et les non-spécialistes, il suffira d'arriver dans les délais. Cette étape pourrait bien servir de séance de repos actif. Le délai d'élimination est calculé sur la base de 25 % du temps du meilleur coureur, dont on sait déjà qu'il roulera à près de 48 km/h sur les 56,5 km du parcours soit 1 h 10 min, soit 1 km en 115 s ou 800 m en 1 min. Il leur suffira donc de parcourir la distance dans le temps maximum de 1 h 27 min (39 km/h de moyenne), ce qui revient à couvrir 1 km en 132 s.

NI TROP TÔT NI TROP TARD

On aimerait y voir cette année la seule application de la rigueur, de la gestion et de l'analyse plutôt que l'organisation du temps en fonction de l'habituelle prise de caféine combinée avec le « truc » pour respirer ou bien de l'absorption de bicarbonate qui « tamponnerait » l'acide lactique paralysant les muscles à l'effort.

En 1999, tous les efforts se paieront comptant. Il convient d'agir ni trop tôt ni trop tard, selon son rôle dans l'équipe. Certains coureurs ont également promis de parler après le contre-la-montre au vu des résultats, des protocoles et des rictus (ils les connaissent par cœur) observés durant l'épreuve. Ainsi saurons-nous enfin ce que les expressions « avoir la soquette légère » ou « avoir la soquette en titane », encore en vogue il y a peu chez les professionnels de la bicyclette, signifient réellement.

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige AlternatIV, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

RÉSULTATS

● **5^e étape : Bonneval-Amiens (233,5 km)**
 Le classement : 1. M. Cipollini (Ita./SAE), les 233,5 km en 5 h 36 min 28 s (moy. : 41,639 km/h) ; 2. T. Steels (Bel./MAP) ; 3. J. Kirsipuu (Est./CSO) ; 4. R. Mc Ewen (Aus./RAB) ; 5. E. Zabel (All./TEL) ; 6. S. O'Grady (Aus./CA) ; 7. N. Minelli (Ita./CTA) ; 8. C. Capelle (Fra./BIG) ; 9. D. Nazon (Fra./FDJ) ; 10. J. Svoboda (Tch./LAM) ; 11. J. Casper (Fra./FDJ) ; 12. C. Moreau (Fra./FES) ; 13. P. Padmos (Tch./LAM) ; 14. D. Etxebarria (Esp./ONC) ; 15. G. Hincaapie (EU/USP) ; 16. S. Marinello (Ita./PLT) ; 17. S. Hinault (Fra./CA) ; 18. F. De Waele (Bel./LOT) ; 19. L. Michaelsen (Dan./FDJ) ; 20. S. Barthe (Fra./CSO) ; 21. P. Horriol (Esp./VIT) ; 22. E. Aggiano (Ita./VIT) ; 23. F. Simon (Fra./CA) ; 24. G. Rimero (Fra./COF) ; 25. G. Verheyen (Bel./LOT) ; 26. P. Wuyts (Bel./LOT) ; 27. M. Di Biase (Ita./CTA) ; 28. G. Mondini (Ita./CTA) ; 29. C. Da Cruz (Fra./BIG) ; 30. Lamour (Fra./COF), tous m.t., etc.

CLASSEMENTS

Classement général : 1. J. Kirsipuu (Est./CSO), 22 h 47 min ; 2. T. Steels (Bel./MAP), à 17 s ; 3. S. O'Grady (Aus./CA), à 24 s ; 4. L. Armstrong (EU/USP), à 32 s ; 5. M. Cipollini (Ita./SAE), m.t. ; 6. E. Zabel (All./TEL), à 40 s ; 7. A. Olano (Esp./ONC), à 43 s ; 8. G. Hincaapie (EU/USP), à 46 s ; 9. C. Moreau (Fra./FES), à 47 s ; 10. A. Vinokourov (Kaz./CSO), à 53 s ; 11. S. Gonzalez (Esp./ONC), m.t. ; 12. A. Peron (Ita./ONC), à 55 s ; 13. C. Vandeveldel (EU/USP) ; 14. L. Dulaux (Sui./SAE), m.t. ; 15. A. Casero (Esp./VIT), à 58 s ; 16. P. Tonkov (Rus./MAP), à 1 min ; 17. F. Simon (Fra./CA) ; 18. J. Voigt (All./CA) ; 19. B. Julich (EU/COF), m.t. ; 20. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 1 min 1 s ; 21. E. Dekker (PB/RAB), m.t. ; 22. P. Savoldelli (Ita./SAE), à 1 min 3 s ; 23. P. Jonker (Aus./RAB), à 1 min 4 s ; 24. B. Salmon (Fra./CSO), m.t. ; 25. M. Backstedt (Sue./CA), à 1 min 5 s ; 26. C. Mengin (Fra./FDJ), m.t. ; 27. D. Nardello (Ita./MAP), à 1 min 6 s ; 28. S. Heulot (Fra./FDJ), à 1 min 7 s ; 29. D. Rous (Fra./FES) ; 30. M. Aerts (Bel./LOT), m.t. ; 31. H. Vogels (Aus./CA), à 1 min 8 s ; 32. D. Etxebarria (Esp./ONC), m.t. ;

33. F. Bessy (Fra./CSO), à 1 min 9 s ; 34. R. Diaz Justo (Esp./ONC), m.t. ; 35. L. Michaelsen (Dan./FDJ), à 1 min 10 s ; 36. U. Bolts (All./TEL) ; 37. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), m.t. ; 38. S. Comnesso (Ita./SAE), à 1 min 13 s ; 39. A. Merckx (Bel./MAP), m.t. ; 40. M. Serrano (Esp./ONC), à 1 min 14 s ; 41. S. Wesemann (All./TEL), m.t. ; 42. P. Chantreau (Fra./CSO), à 1 min 16 s ; 43. M. Serpellini (Ita./LAM), m.t. ; 44. G. Guerini (Ita./TEL), à 1 min 17 s ; 45. E. Aggiano (Ita./VIT), à 1 min 18 s ; 46. K. Livingston (EU/USP), à 1 min 19 s ; 47. G. Faresin (Ita./MAP) ; 48. L. Madouas (Fra./FES), m.t. ; 49. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 1 min 20 s ; 50. A. Eill (Ita./TEL), m.t., etc.

Classement de la montagne : 1. M. Piccoli (Ita./LAM), 24 pts ; 2. L. Brochard (Fra./FES) ; 15 ; 3. F. Secchiari (Ita./SAE), 6 ; 4. A. Morin (Fra./FDJ), 5 ; 5. M. Giunti (Ita./CTA), 5 ; 6. F. Cerezo (Esp./VIT), 5 ; 7. D. Konichev (Rus./MER), 5 ; 8. G. Mondini (Ita./CTA), 3 ; 9. F. Guesdon (Fra./FDJ), 3 ; 10. F. Simon (Fra./CA), 3, etc.

Classement par équipes : 1. US Postal, 68 h 23 min 27 s ; 2. ONCE, à 4 s ; 3. Crédit agricole, à 19 s ; 4. Festina, à 20 s ; 5. Casino, à 25 s, etc.

Classement des jeunes : 1. C. Vandeveldel (EU/USP), 22 h 47 min 55 s ; 2. B. Salmon (Fra./CSO), à 9 s ; 3. M. Backstedt (Sue./CA), à 10 s ; 4. M. Aerts (Bel./LOT), à 12 s ; 5. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 15 s ; 6. S. Comnesso (Ita./SAE), à 18 s ; 7. J. Casper (Fra./FDJ), à 32 s ; 8. F. De Waele (Bel./LOT), à 41 s ; 9. S. Hinault (Fra./CA), à 52 s ; 10. A. Morin (Fra./FDJ), à 6 min 16 s, etc.

Classement de la combativité : 1. T. Gouvenou (Fra./BIG), 44 pts ; 2. G. Mondini (Ita./CTA), 33 ; 3. F. Guesdon (Fra./FDJ), 29 ; 4. A. Morin (Fra./FDJ), 26 ; 5. M. Giunti (Ita./CTA), 24, etc.

se contentant de la 5^e place. - Jimmy Casper (Fra./FDJ), toujours présent dans les 300 derniers mètres, le jeune sprinter picard ne parvient pas à s'imposer. A Amiens, dans la cohue finale, il a touché la roue de Jaan Kirsipuu, et n'a pris que la 11^e place.

- L'Union cycliste internationale, qui, après avoir déclaré une guerre précoce aux corticoïdes, s'est appuyée sur le certificat médical d'un coureur dont le contrôle antidopage effectué à l'issue du prologue, le 3 juillet, avait démontré qu'il avait utilisé ce produit, pour ne pas avoir à ouvrir un dossier très délicat en plein Tour de France.

● **L'abandon :** Marcelino Garcia (Esp./ONC), victime de troubles digestifs.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** L'Asie menace de boycotter les éliminatoires du Mondial 2002 car elle juge insuffisant le nombre de places qui lui ont été accordées par la Fédération internationale (FIFA) pour cette Coupe du monde. A l'issue d'une réunion de la confédération asiatique de football à Los Angeles, jeudi 8 juillet, l'Asie réclame cinq places, une de plus que celles qui lui sont dévolues. La FIFA a proposé une « demi-place » (une place dans un match de barrage), mais la confédération est restée sur ses positions. En cas de boycott, le continent ne compterait que deux équipes : le Japon et la Corée du Sud, coorganisateur du Mondial.

■ **OLYMPISME :** le conseil régional d'Ile-de-France a décidé de débloquer 10 millions de francs (1,52 million d'euros), jeudi 8 juillet, à l'intention du groupement d'intérêt public (GIP) chargé de piloter la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2008. Cette somme est destinée à lancer les études préliminaires aux aménagements des sites existants, et à la construction des futurs équipements. Au total, la contribution de la région au budget du GIP (100 millions de francs) s'élèvera à 25 millions de francs (3,8 millions d'euros), à égalité avec la Ville de Paris, l'Etat et les entreprises privées.

■ **TENNIS :** Arnaud Di Pasquale s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Gstaad, jeudi 8 juillet. Le Français a éliminé le Suisse Marc Rosset 7-5, 7-6 (7/3). Vendredi, il rencontrait Felix Mantilla. Le Chilien Marcelo Rios, tête de série n°3, a été battu par le Marocain Younes El Aynaoui, 7-6 (7/5), 7-6 (7/5).

■ **ATHLÉTISME :** la présence du Namibien Frankie Fredericks est annoncée à la réunion de Charléty, qui se disputera le 21 juillet à Paris. Il remplacera l'Américain Michael Johnson sur le 200 m et rejoindra Maurice Greene et Ato Boldon sur 100 m. De plus, le duel Christine Arron-Marion Jones sur 200 m a été confirmé par les organisateurs.

■ **VOILE :** Luc Dewulf (Kateie) s'est imposé dans la 5^e étape du Tour de France à la voile, jeudi 8 juillet, à Brest, confortant sa place de leader au classement général. Cette étape a été réduite en raison du manque de vent.

25 F

vient de paraître

Grossesse
Naissance
Premiers pas
Parole

Comment l'accueillir ? Comment guider ses premiers pas ?
Les réponses des plus grands spécialistes

Un hors-série du Nouvel Observateur

Le chic sans vague défile à Paris

Les créateurs privilégient détails et nuances pour habiller l'homme de l'été 2000

C'EST sans allégresse excessive que la mode masculine du prochain Printemps-Eté vient de défilé du 4 au 7 juillet dans la capitale française. Si les créateurs n'ont pas démerité, un nombre significatif d'acheteurs américains se sont dispensés de présence. Ainsi change la géographie : New York grandit et Milan se pavane, tandis que Paris souffre et que Londres s'affaisse. Certes, Paul Smith ne se pose pas « pour l'instant » la question d'émigrer, et Yohji Yamamoto ne quitterait Paris pour rien au monde. Reste que la ville de la Couture, temple des créateurs culturels et des griffes françaises (pour qui l'habillement masculin a rarement joué les priorités), doit étoffer son rôle.

Quand Milan se grisait de couleurs, Paris - climat oblige - préfère les tons neutres : kakis, sable, blanc, noir. Chez Hermès, Véronique Nichanian panachait les bleus pour exprimer, dans des coupes désormais classiques - vestes-chemises, pull cycliste -, ces matières luxueuses dont se nourrit la « qualité française » : jersey de cachemire, crêpe de lin, laines froides. S'y ajoutent, cette fois, le papier (lavable à 30) et surtout la gomme, confortable et légère. Le cap est mis sur le sport « habillé » (sweat-shirt à capuche doublé de cachemire, coupe-vent en chevreau double-face...), dont la décontraction irradie l'ensemble.

Chez Lanvin, Dominique Morlotti s'illustrait lui aussi avec des tenues toujours plus sportives, à dominante blanche. Son hippie chic porte un gilet transparent ou une tunique en cuir souple, ose le rose éclatant et le corsaire, quand il ne revêt pas un caftan de soie ou une - parfaite - veste longue à trois boutons... Pour Dior, en revanche,

Patrick Lavoix jouait le classicisme absolu, sous le signe d'un « été indien », qui offrirait à la tradition une prolongation dans le prochain siècle. La sophistication des textures (façon vanterie, grains de riz ou nautés) et des matières prime sur les couleurs - une gamme délicieusement incertaine, autour du grège.

Le même luxe est rajeuni chez Louis Vuitton : Mark Jacobs a osé les rouges vifs et la veste trois boutons bleu ciel à porter avec les sandales armoriées du damier fêliche. Pour Yves Saint Laurent Rive Gauche, c'est en visant plus pointu qu'Hedi Slimane s'est fait applaudir, déconstruisant le costume Saint Laurent et proposant des tenues plutôt féminines (chemise de soie givrée chair, sweat-shirt découvrant l'épaule...) qui jouent avec l'héritage (gandourah de soie noire...).

Son narcissisme est à cent lieues d'un Kenzo, dont la joie salue le Mille-nium. Ses pastels doux, gris bleutés, fluos, madras géants et imprimés python se déclinent dans l'habituel melting-pot de formes (pantalon japonais, costumes oversized...). Cette inspiration n'est pas sans résonance chez Paul Smith, dont le défilé multicolore, entre Carnaby Street et plagisme à Goa, assortit les chemisettes militaires

aux sarongs en batik, et les vestes brodées en Inde avec les besaces en daim. « La moitié de ma collection est faite main », explique cet amoureux du sur-mesure et des détails « invisibles ».

Comme des Garçons suit cette veine coloriste dans un esprit tout autre. Blousons à rayures citron, vestes en jacquard, gilets patchwork. Ces incroyables roses, jaunes et mauves incarnent diverses déteintes d'une couleur d'origine, bannie sous son aspect premier. A l'inverse, Yohji Yamamoto teint en noir madras et tissus à motifs. Il en résulte une simplicité qui confine à l'austérité. Prétextes à de subtils jeux de coupes (chemise à plastron incorporé, veste réversible...), ces pantalons turcs multipinces tenues par des maxi-ceintures, ces vestes à ganses et chemises chinoises proviendraient de sa garde-robe personnelle.

En regard, Dries van Noten semblait bien commercial. Tant mieux, car ses vestes courtes à épaules napolitaines, ses débardeurs à côtes, ses ceintures en ruban de médaille ne demandent qu'à être portés tous les jours. Tout comme ceux d'Eric Bergère, ces vêtements bien faits, doués d'âme et sans excès de coût sont aussi la raison d'être des présentations parisiennes...

Jacques Brunel



Protecteur et léger au dehors, fluide et douillet à l'intérieur, le blouson droit d'Hermès (à gauche). Kenzo, le plus parisien des créateurs japonais, secoue l'an 2000 à grand renfort de tons fluos résolument provocateurs (en haut). Chez Comme des garçons, les transparences chastes s'allient aux couleurs travaillées, et aux détails recherchés (galons cousus sur l'envers, doublures rutilantes...) (ci-dessus). Giorgio Armani, le pape de la mode milanaise, dynamise l'homme qui portera ses couleurs l'an prochain (ci-contre).

Le sport applaudi à Milan

MILAN

de notre envoyé spécial

Du 30 juin au 2 juillet, les présentations milanaïses de la mode masculine du printemps-été 2000 ont conclu leur âpre compétition, entamée le 27 juin (*Le Monde* du 3 juillet). Le succès de Prada Sport a inspiré à Muccia Prada d'exquises tenues bleues, grises et ocre, dont les coupes précises concilient élégance et effort.

A son tour, la première ligne négocie le virage, au fil de costumes perforés en matière technique, style combinaison de plongée, ou de chemises en soie gansées de bleu layette, comme nos vieux pyjamas d'enfant. Ses chaussures pour mutant hybrident la ville et le sport : ultralongues et coupées au carré, avec languette arrière... A quoi Miu-Miu, l'autre griffe de Prada, n'opposait que les détails « tendance » qui font de l'œil aux teen-agers : pantalon transformable en bermuda, deux ceintures sous la manche du débardeur, poches et zips à gogo, poulaines Batcave...

Pendant que Missoni présentait sur cimaises ses rituelles abstractions mouvantes - chemises ou vestes en maille aux tons d'automne, tantôt moussueses et tantôt transparentes -, Calvin Klein s'adonnait plus que ja-

mais à l'épuration par des oppositions ton sur ton (gris froid, sable, bleu profond...) de matières, entre popeline double face et twill de coton enduit de résine. D'où ces coupes modernes, élégantes et des formes inspirées, cette fois encore, des uniformes et habits de travail.

Au pape de Milan revenait l'honneur du dernier défilé. Confondant ceux qui lui reprochaient son manque d'aggiornamento, Giorgio Armani ose les longs cardigans en cachemire d'été et les ceintures fourre-tout intégrées, et qu'Armani Jeans respecte l'environnement avec ses jutes de coton organique. Les spots éteints, quelques rêves s'accrochent : un sweatshirt en lin double face, et ce costume de voyage bleu de Chine, glissant sur des savates.

J. BI

Les crèmes solaires se font discrètes

IL EST BIEN LOIN le temps où l'on sortait sa graisse à traire ou son Monoï pour brûler au soleil. Toutes les marques de cosmétiques et les dermatologues sont unanimes : le soleil représente un grand risque pour la peau. Fort de ce constat, la sonnette d'alarme a retenti au début des années 80 et les scientifiques se sont appliqués à offrir une gamme variée, à indice de protection élevé (un chiffre d'affaires de 546 millions de francs, soit une progression de 2,8 % en 1997).

Finies les textures épaisses, blanchâtres et disgracieuses qui laissent des traces. Les maisons

de cosmétiques proposent des textures douces, légères, non grasses, hydratantes, résistantes à l'eau et à la sueur. Véritables boucliers contre le soleil, elles contiennent des filtres minéraux, comme chez Uriage avec l'Ecran minéral SPF 60, le plus protecteur du marché, une émulsion eau dans huile couleur chair agréable à appliquer.

Les laboratoires de recherche de L'Oréal ont mis au point un filtre solaire révolutionnaire : le Méroxyll XL (chez La Roche-Posay dans toute la gamme et réservé aux indices élevés pour Lancôme, Vichy et Biotherm). Il s'agit d'un

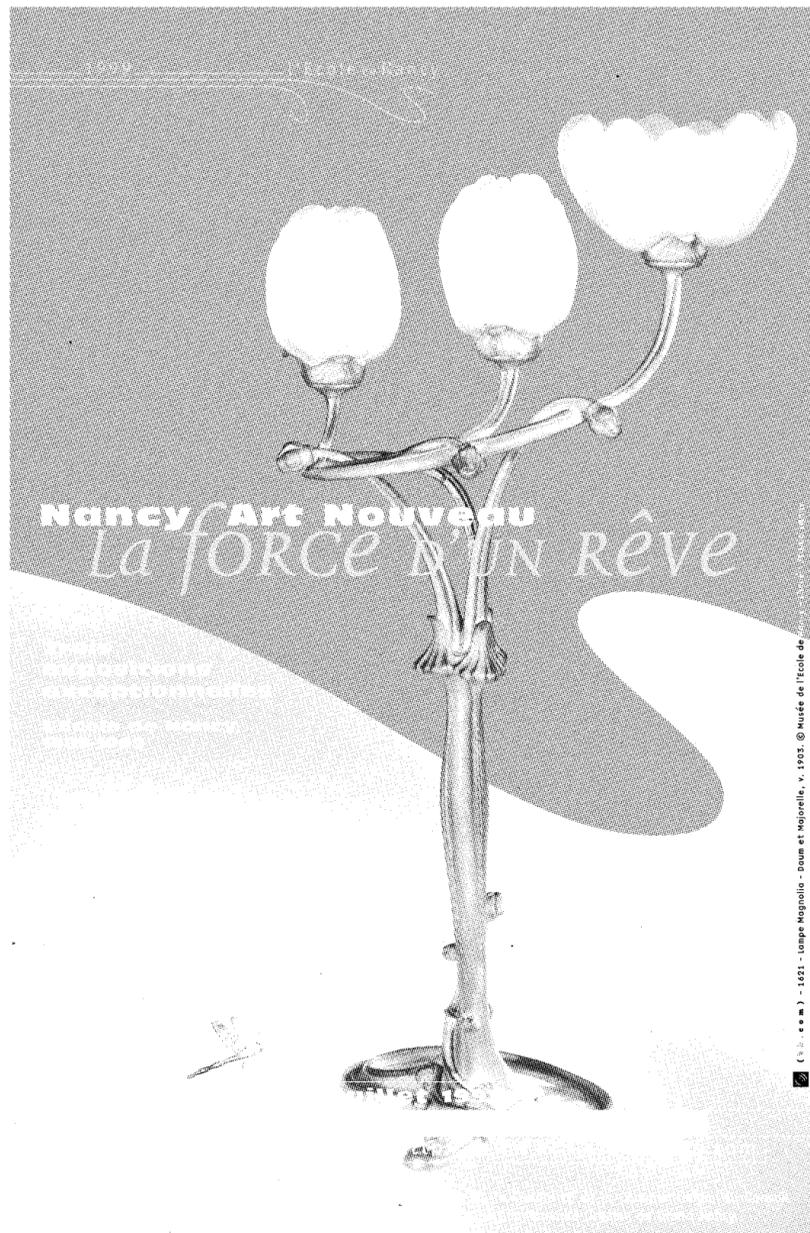
filtre anti-UVA et UVB assurant une photostabilité de 100 %, pour une protection longue durée.

Au rendez-vous de la séduction, les huiles sont toujours plébiscitées. Indiquées pour les peaux mates, elles se renforcent en indices de protection contre les rayons nocifs, tout en associant une texture plaisir, délicieusement ambrée. Une petite pluie rafraîchissante pour une texture de rêve (Brume de soleil de Guinot, Huile solaire haute protection IP 12 de Bergasol et Brume bronzage fraîcheur de Shiseido).

Les sportifs apprécieront la texture sans un gramme de gras de l'Ambre solaire sport IP 10 de Garnier, très résistante à l'eau.

Après l'exposition, il est indispensable de s'enduire de crème apaisante, car il est prouvé que l'action nocive des UV continue malgré le retour à l'ombre. Il est donc important de bien choisir une crème ou un gel dotés de puissants actifs anti-inflammatoires et anti-radicaux libres, pour réparer les dommages causés par le soleil (Longue Vie après soleil de Guinot). Sublimateur de bronzage, les gels déposent une aura nacrée sur la peau et une carresse rafraîchissante (Activateur de bronzage de Lancaster, Gel après-soleil apaisant hydratant de Clarins, Gelée apaisante hydratante de Biotherm).

Dorothee Béanger



Soleil dominant

SAMEDI, les hautes pressions qui recouvrent tout le nord de l'Europe vont protéger la majeure partie du pays. Seul le flanc est, en bordure de la dépression italienne, va voir quelques nuages, et ponctuellement une ondée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le soleil brillera toute la journée. La chaleur sera atténuée par le vent de nord en bord de Manche : 19 à 21 degrés. Sur les autres régions, le mercure atteindra 26 à 30 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil continuera de s'imposer du pays de Caux à la Touraine. Quelques nuages d'altitude survoleront le ciel du Nord au Berry. Ces nuages seront plus insistants vers les Ardennes, avec un risque d'ondée en fin de journée. Il fera de 23 à 29 degrés.

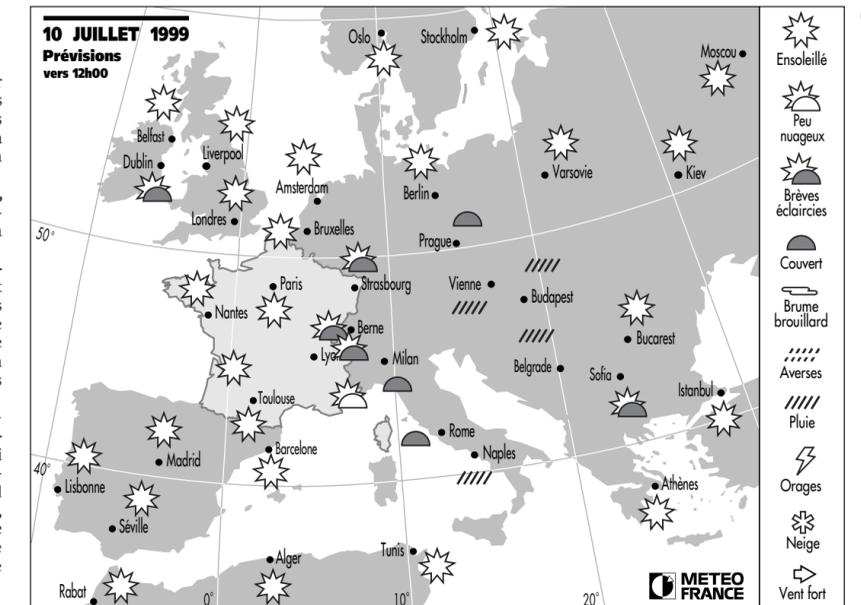
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Temps mitigé en Alsace et Lorraine. Les nuages, porteurs d'ondées lo-

cales, auront tendance à l'emporter sur les périodes ensoleillées. Les températures ne dépasseront pas 24 degrés. De la Champagne à la Franche-Comté, le soleil se défendra mieux et il fera de 26 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil rayonnera sans discontinuer. Il fera de 27 à 31 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages bourgeonneront dans le massif alpin et quelques orages éclateront l'après-midi. Une averse pourra également arroser le Massif Central, mais le soleil y fera meilleure figure. Les températures atteindront 25 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil sera contrarié l'après-midi par des nuages qui prendront un caractère orageux en montagne. Le ciel restera plus limpide sur les plages, mais une ondée pourra surprendre l'après-midi les vacanciers de la Côte d'Azur ou de la Corse. Chaleur de saison : 28 à 31 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

HONGKONG. La compagnie Cathay Pacific accorde à ses passagers titulaires d'un forfait « Super City » (Paris-Hongkong A/R et 3 nuits d'hôtel, 3 988 F, 608 €) ou « Super Stop » (nuit d'hôtel à 150 F, 22 €, pour les passagers en escale) un passeport « Yum Sing » (« santé », en chinois) donnant droit à des réductions de 25 % dans une sélection de 25 restaurants de la ville. Ce passeport est offert par Cathay Pacific (tél. : 01-41-43-75-13).

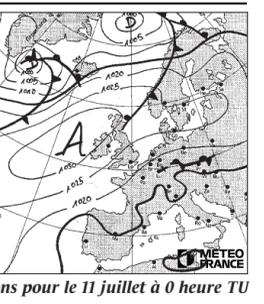
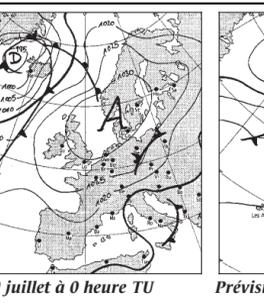
CROISIÈRES. Un nouveau magazine bimestriel baptisé *Croisière* et consacré, comme son titre l'indique, aux multiples visages de ce « mode de vacances à part entière » vient de paraître. Au sommaire du n° 1, daté juillet 1999, l'omnibus des fjords (*l'Express-Côtier*), un cargo pour les Marquises (*l'Aranui*), la transatlantique, les chantiers de l'Atlantique et Barcelone. Disponible en kiosque, 38 F (5,8 €).

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	15/23 N	
AJACCIO	18/26 N	NANTES	17/30 S
BIARRITZ	17/28 S	NICE	19/26 N
BORDEAUX	18/30 S	PARIS	16/27 S
BOURGES	16/27 N	PAU	14/28 S
BREST	16/23 S	PERPIGNAN	22/31 S
CAEN	16/24 S	RENNES	16/29 S
CHERBOURG	15/22 S	ST-ETIENNE	14/25 N
CLERMONT-F.	13/26 N	STRASBOURG	14/25 N
DIJON	16/26 N	TOULOUSE	18/31 S
GRENOBLE	15/28 N	TOURS	16/28 S
LILLE	16/24 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	15/27 N	CAYENNE	23/29 P
LYON	17/27 N	FORT-DE-FR.	26/30 N
MARSEILLE	19/30 S	NOUMEA	18/22 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	17/27 S	VENISE	19/26 P	LE CAIRE	23/35 S
POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	20/35 S	VIENNE	17/23 P	MARRAKECH	26/38 N
ST-DENIS-RE.	18/24 N	LIVERPOOL	16/24 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/24 S
EUROPE		LONDRES	14/25 S	BRASILIA	13/26 S	PRETORIA	6/20 S
AMSTERDAM	13/23 S	LUXEMBOURG	14/24 C	BUENOS AIR.	7/16 N	RABAT	20/28 S
ATHENES	25/32 S	MADRID	20/35 S	CARACAS	23/27 P	TUNIS	20/29 S
BARCELONE	21/27 S	MILAN	21/27 C	CHICAGO	18/25 S	ASIE-Océanie	
BELFAST	12/20 S	MOSCOW	11/23 S	LIMA	15/20 C	BANGKOK	26/33 P
BELGRADE	18/24 P	MUNICH	16/24 P	LOS ANGELES	18/20 N	BOMBAY	27/30 C
BERLIN	16/26 S	NAPLES	18/26 P	MEXICO	14/22 N	DJAKARTA	25/29 N
BERNE	15/23 C	OSLO	15/26 S	MONTREAL	14/18 P	DUBAI	30/39 S
BRUXELLES	13/24 S	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	24/31 C	HANOI	29/34 P
BUCAREST	17/32 S	PRAGUE	15/23 C	SAN FRANCISCO	13/22 S	HONGKONG	27/30 C
BUDAPEST	18/25 P	ROME	19/24 C	SANTIAGO/CHI	5/11 N	JERUSALEM	22/31 S
COPENHAGUE	15/22 S	SEVILLE	23/41 S	TORONTO	17/24 N	NEW DEHLI	32/41 N
DUBLIN	13/19 N	SOFIA	18/26 N	WASHINGTON	23/31 C	PEKIN	23/31 S
FRANCFORT	16/26 C	ST-PETERSB.	16/22 S	AFRIQUE		SEOUL	23/28 C
GENEVE	23/29 P	STOCKHOLM	18/26 S	ALGER	16/31 S	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	13/26 S	TENERIFE	17/23 N	DAKAR	25/30 N	SYDNEY	10/17 S
ISTANBUL	24/31 S	VARSOVIE	14/25 S	KINSHASA	19/27 C	TOKYO	19/26 S

17/27 S	VENISE	19/26 P	LE CAIRE	23/35 S
20/35 S	VIENNE	17/23 P	MARRAKECH	26/38 N
16/24 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/24 S
14/25 S	BRASILIA	13/26 S	PRETORIA	6/20 S
14/24 C	BUENOS AIR.	7/16 N	RABAT	20/28 S
20/35 S	CARACAS	23/27 P	TUNIS	20/29 S
21/27 C	CHICAGO	18/25 S	ASIE-Océanie	
11/23 S	LIMA	15/20 C	BANGKOK	26/33 P
16/24 P	LOS ANGELES	18/20 N	BOMBAY	27/30 C
18/26 P	MEXICO	14/22 N	DJAKARTA	25/29 N
15/26 S	MONTREAL	14/18 P	DUBAI	30/39 S
18/29 S	NEW YORK	24/31 C	HANOI	29/34 P
15/23 C	SAN FRANCISCO	13/22 S	HONGKONG	27/30 C
19/24 C	SANTIAGO/CHI	5/11 N	JERUSALEM	22/31 S
23/41 S	TORONTO	17/24 N	NEW DEHLI	32/41 N
18/26 N	WASHINGTON	23/31 C	PEKIN	23/31 S
16/22 S	AFRIQUE		SEOUL	23/28 C
18/26 S	ALGER	16/31 S	SINGAPOUR	26/29 P
17/23 N	DAKAR	25/30 N	SYDNEY	10/17 S
14/25 S	KINSHASA	19/27 C	TOKYO	19/26 S



Le dromadaire n'a qu'une seule bosse mais des trésors d'adaptabilité

DU DROMADAIRE et du chameau, quel est celui qui n'a qu'une bosse ? La réponse que donnait le général J.-L. Carbuccia, de l'Armée d'Algérie (*Du dromadaire comme bête de somme et comme animal de guerre*, 1853), était la bonne. « Monsieur le Maréchal, [le général] Marey-Monge m'a prescrit de vous adresser directement le

résultat des études faites, sous sa haute direction et par votre ordre, sur l'animal à une bosse que, dans l'Algérie, on appelle à tort le chameau, et qui n'est autre, d'après les zoologistes, que le dromadaire proprement dit. » Ce qui fait aujourd'hui 18 millions de bosses portées par autant de dromadaires - selon les chiffres officiels de la FAO -, vivant pour la plupart en Afrique, au Proche-Orient et dans la Péninsule arabique. Dans les plaines comme dans les montagnes, pourvu que le climat y soit sec : moins de 500 mm de pluie par an.

Domestiqué depuis toujours, l'animal, avant tout, porte la marque du désert. Comment

reste-t-il sans souffrir, baraqué (de l'arabe *barak*: s'accroupir) face au soleil aux heures les plus chaudes ? Comment résiste-t-il à la soif ? Au siècle dernier, les caravaniers chargés du commerce transsaharien le savaient tous : par très fortes chaleurs, et si leur nourriture était de bonne qualité, leurs bêtes pouvaient se passer de boire pendant huit à dix jours. En saison fraîche, elles tenaient sans peine deux fois plus longtemps. Enfin, durant la saison des pluies, le dromadaire ne boit pratiquement pas : l'eau contenue dans les fourrages lui suffit.

Pour comprendre cette formidable capacité de résistance, il faut, d'abord, abandonner quelques idées reçues. Non, la bosse que le caméléon porte sur son dos ne lui sert pas à stocker de l'eau ; ce n'est qu'une réserve énergétique musculo-graisseuse, destinée à le nourrir pendant les longues traversées. Non, son système digestif ne contient aucun « sac aquifère ». La légende fut longtemps entretenue par la conformation particulière d'un de ses trois estomacs, le rumen, dont les renflements en forme de poches évoquaient de vastes réserves d'eau... Mais elle ne résista

pas à l'investigation : ces poches ont une fonction glandulaire banale, et contiennent des aliments comme le reste du rumen.

LE « VAISSEAU DU DÉSERT »

Si le « vaisseau du désert » est devenu l'image même de la sobriété, ce n'est pas non plus, comme l'affirmaient autrefois les Arabes, parce que son foie ne sécrète pas de bile. La nature, en revanche, l'a doté de deux particularités qui le soutiennent dans son abstinence. La première est la

faculté de moduler sa température périphérique, qui peut varier de 34 à 42 °C selon la chaleur extérieure - d'où une appréciable économie d'eau (pour un animal de 600 kg, une augmentation de 6 degrés demanderait 5 litres d'eau pour être compensée). Quand l'air se fait plus frais, le dromadaire, tel un radiateur à accumulation, dissipe la chaleur emmagasinée par simple convection.

4 000 ans de relations avec l'homme

Le genre *Camelus* comprend deux espèces : *C. dromedarius* ou dromadaire, et *C. bactrianus* ou chameau de Bactriane, dont la population mondiale est aujourd'hui estimée à 2 millions d'individus. Le premier est celui des déserts chauds, le second celui des déserts froids d'Asie centrale. Selon les paléontologues, le chameau serait toutefois parvenu en Afrique depuis le continent asiatique il y a quelques centaines de milliers d'années. Il en aurait ensuite disparu, laissant la place, beaucoup plus tard, au dromadaire. On estime que celui-ci fut domestiqué par l'homme dans le sud de la Péninsule arabique environ 2000 ans av. J.C. (soit 7 à 8 000 ans plus tard que la chèvre et le mouton), à partir d'une population sauvage occupant les vallées de l'actuel Hadramaout. On le retrouve 500 ans plus tard sur l'île de Socotra, puis dans la Corne de l'Afrique. Cinq siècles encore, et il est utilisé dans tout le Proche et le Moyen-Orient, d'où il diffusera jusqu'en Inde au cours des invasions d'Alexandre le Grand.

Seconde botte secrète : l'extraordinaire élasticité de ses globules rouges. De taille réduite en

période de déshydratation, ils vont jusqu'à doubler de volume après abreuvement. Le sang peut alors stocker plus d'une dizaine de litres d'eau, qui seront restitués à l'organisme à mesure des besoins. Ainsi s'explique également l'impressionnante capacité d'ingestion du dromadaire, capable, dans les grands jours, de boire 100 litres d'eau en moins de dix minutes... Près d'un quart de son poids ! Et sans que ses cellules sanguines éclatent pour autant.

« De manière générale, tout se passe comme si le métabolisme du dromadaire était tout entier tourné vers la prévision des situations difficiles. Comme s'il avait avant tout pour mission de pallier les carences transitoires dues au contexte climatique », résume Bernard Faye, l'un des rares chercheurs français à continuer de travailler sur les camélidés, au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad, Montpellier).

Cette capacité d'adaptation s'applique même aux minéraux, éléments nutritifs que le désert ne propose qu'avec parcimonie. La concentration en vitamine D3, substance essentielle à l'assimilation du calcium et du phosphore,

est ainsi 10 à 15 fois plus élevée chez le dromadaire que chez les autres ruminants. Le sang peut alors stocker plus d'une dizaine de litres d'eau, qui seront restitués à l'organisme à mesure des besoins. Ainsi s'explique également l'impressionnante capacité d'ingestion du dromadaire, capable, dans les grands jours, de boire 100 litres d'eau en moins de dix minutes... Près d'un quart de son poids ! Et sans que ses cellules sanguines éclatent pour autant.

Singulière physiologie, dont la connaissance progresse au rythme du désert ! Elle devrait pourtant être précieuse, car l'élevage camelin est en pleine mutation. Dans les grandes agglomérations de la zone saharienne et subsaharienne, le dromadaire est désormais mis à contribution pour la production intensive de viande et de lait (à Nouakchott, la *Laitière de Mauritanie* propose depuis peu du lait de chamelle pasteurisé), et sert également d'animal de traction.

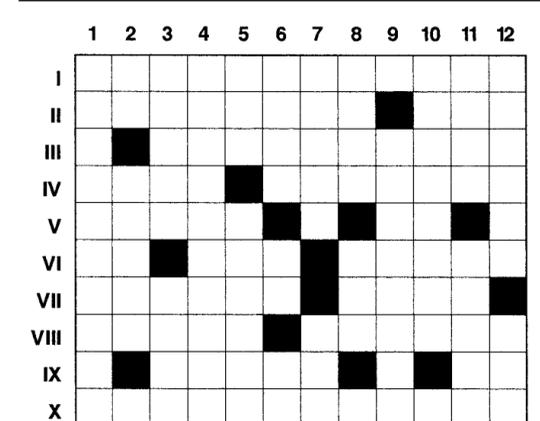
Compagnon des nomades autrefois voué à l'élevage pastoral, auxiliaire militaire dès l'Antiquité, lien entre civilisations aujourd'hui remplacé par la machine à moteur, le « cœur » (en grec : *dromas*) des sables se porte bien. Mais il est en passe d'être rattrapé par la modernité.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99162

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Font le ménage avant d'entrer. - II. Forte baisse à la sortie. Réponse positive. - III. Qui sera toujours mise en avant. - IV. On y règle rapidement les problèmes d'état civil. Ouvertures indésirables. - V. Chef-lieu de département. Support de stockage. - VI. Au pied de l'édifice. Mesure agraire. Pose délicatement ses lèvres. - VII. Tué par Achille alors qu'il venait aider son oncle Priam. Fleuve normand. - VIII. Pilier de bar. Supprimera de la

liste. - IX. Il en faut une pour chaque moment de la journée. Préposition. - X. Titres à partager.

VERTICALEMENT

I. Un seul suffit pour vite et bien faire. - 2. Article renversé. Fini au pied du lit. - 3. Frappé pour se faire entendre. Servis à table. - 4. Au courant de rien, elles ne peuvent rien transmettre. - 5. Eut le savoir. Fait la haie. - 6. A moins d'importance qu'une bulle. Pronom personnel. La moitié de huit. - 7. Partent en éclats. Désert de sable et de cailloux. -

8. Forme le caractère. Etouffé pour préparer son repas. - 9. Le homard, le crabe ou le krill. - 10. Mise pour mieux s'entendre. - 11. Département. Peuple du Sénégal. - 12. Temps de récupération. Outragent à la longue.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99161

HORIZONTALEMENT

I. Satisfaction. - II. Unitaire. Mie. - III. Rageuse. Hast. - IV. Sel. Surgit. - V. Arobas. Ive. - VI. Long. Traîne. - VII. ABS. Pressa. - VIII. II. Baie. Bas. - IX. Recoin. Atlas. - X. Escar-gotière.

VERTICALEMENT

1. Sursalaire. - 2. Anaérobies. - 3. Tiglons. Cc. - 4. Ite. Bg. Boa. - 5. Sautie. Pair. - 6. Fis. String. - 7. Ares. Réé. - 8. Ce. Usas. At (ta). - 9. Hr. Is. Ti. - 10. Imaginable. - 11. Oisive. Aar. - 12. Nette. Esse.

PHILATELIE

L'Armada du siècle : dix timbres, 10 francs

UN FEUILLET de dix timbres à 1 F (0,15 euro), vendu 10 F (1,52 euro), sera mis en vente générale lundi 12 juillet à l'occasion de « l'Armada du siècle », rassemblement de grands voiliers qui se déroulera jusqu'au 18 juillet à Rouen.

Les dix timbres, qui s'inscrivent dans une nouvelle « Collection jeunesse », identifiée par son nom et un logo - un « J » entouré de petits carrés symbolisant des timbres - représentent dix bâtiments : le *Belem* et la *Belle-Poule* (trois-mâts barque et goélette à huniers, France), le *Simon-Bolivar* (trois-mâts barque, Venezuela), l'*Europa* (trois-mâts barque, Pays-Bas), le *Statsraad-Lehmkuhl* (trois-mâts barque, Norvège), l'*Amerigo-Vespucci* (trois-mâts carré, Italie), le *Sagres* (trois-mâts barque, Portugal), l'*Iskra* (trois-mâts goélette, Pologne), le *Cuauhtemoc* (trois-mâts barque,



Mexique) et l'*Asgard II* (brick goélette, Irlande).

Un très beau livre intitulé *Les Grands voiliers du siècle*, préfacé par Isabelle Autissier, présente avec de nombreuses photos les dix voiliers et en retrace l'histoire. Deux feuillets sont fournis avec l'ouvrage vendu 79 F. Dessinés et mis en page par Jean-Paul Cousin, les timbres sont imprimés en héliogravure en

feuillet de dix au format vertical 108 x 183 mm. La vente anticipée se déroulera les 10 et 11 juillet, aux bureaux de poste temporaires « premier jour » ouverts à l'Espace de la ville de Rouen, site de l'Armada, près du hangar 1, ainsi qu'à la direction de La Poste, 6, boulevard de la Marne, à Rouen. Des souvenirs philatéliques sont proposés par l'AP-SAD, 30, place de l'Hôtel-de-Ville, 76300 Sotteville-lès-Rouen. Noter, enfin, que Titouan Lamazou a créé un souvenir philatélique inspiré de ses *Carnets de voyages*, qui sera en vente les 12 et 13 juillet à la Boutique du timbre, sur l'embarcadere des Vedettes du Pont-Neuf, square du Vert-Galant, à Paris.

L'an prochain, la « Collection jeunesse » verra les automobiles succéder aux voiliers.

Pierre Jullien

LE MONDE ECONOMIE avec Le Monde DATÉ MARDI

L'ÉTÉ FESTIVAL

A Aix-en-Provence, on espérait beaucoup de la mise en scène de Klaus Michael Grüber pour *Le Couronnement de Poppée*, de Claudio Monteverdi. En tout cas, le choix de Grüber marquait la volonté d'afficher une radicalité. Mais Grüber a-t-il choisi ses chanteurs ? Est-il parvenu à leur insuffler un peu de théâtralité ? On peut en douter, après la première représentation.

A Couches, en Saône-et-Loire (mille cinq cents habitants), c'est le jazz qu'on célèbre, pour la treizième fois, dans un festival qui affiche son désir de convivialité. A Couches, où quatre-vingts bénévoles permettent au festival d'exister, on aime les caractères, les personnalités fortes, celles qui ne craignent pas de goûter le vin, dans ces terres de vignes. Le 8 juillet, on a donc accueilli avec enthousiasme le batteur Elvin Jones et sa Jazz Machine pour un grand moment d'énergie et de générosité, une grande émotion de jazz.

Les Rencontres photo d'Arles sur un tempo rock

ARLES
de notre envoyé spécial
« C'est la première fois que je vois ça. » Epaté, Jean-Claude Gautrand, mémoire des Rencontres photo d'Arles, évoque le concert de rock donné mercredi 7 juillet par Gilles Mora – guitare, chant –, directeur artistique des 30^e Rencontres internationales de la photographie (RIP) d'Arles, lors de la soirée d'inauguration, sur la place de la République noire de monde.

Gilles Mora, chemise par-dessus le jean blanc, fine moustache et cheveux noirs en arrière, « est un Gascon festif qui a adopté les tics du rockeur américain. Il veut refaire d'Arles un feu d'artifice », dit Jean-Claude Gautrand, qui le surnomme « Elvis Mora ». « J'espère que vous êtes venus pour le rock et la fête », confirme l'intéressé de sa voix du Sud-Ouest. Histoire de rappeler que la photo, qu'il connaît fort bien, est chose sérieuse, mais que la musique et la nuit, ce n'est pas mal non plus.

Gilles Mora va plus loin en concluant par des concerts les projections au Théâtre antique (8-11 juillet). « Là encore, c'est la première fois que je vois ça », commente Jean-Claude Gautrand, qui vient de publier *Avoir trente ans, chroniques arlésiennes* (Actes Sud, 224 p., 148 F [22,6 €]), où il raconte, images à l'appui, la belle saga du festival. Le spectacle est au cœur de l'histoire des RIP. D'abord

intégrées dans un festival multidisciplinaire, les Rencontres photo ont pris le pas sur la musique. Mais leur fondateur, Lucien Clergue, photographe, violoniste et amateur de Manitas de Plata, tenait aussi au spectacle : « A onze ans, je me faufilaient au milieu des

LA PHRASE DU JOUR

« Les gens aux Etats-Unis n'ont aucune idée de qui est Noam Chomsky, mais ils voient Madonna et Stallone et Michael Jackson comme de puissants fétiches »

Abel Prieto, ministre de la culture de Cuba

contrebasses pour voir des filles danser au Théâtre antique. » Il ajoute : « Les photographes sont timides. Je les ai mis sous les feux de la rampe, à côté de Joan Baez. »

Toutefois, durant les premières années, Arles avait surtout la tête à la photo : « Il fallait rattraper un lourd retard », explique Lucien Clergue. L'arrivée du spectacle dans les Rencontres, comme d'ailleurs la mise en musique des photos projetées au Théâtre antique, date du milieu des années 80. Avec polémiques à la clé. Gautrand rappelle que Jean-Claude Lemagny, un des pionniers d'Arles, a démis-

sionné du conseil d'administration au motif que le festival laissait trop de place au spectacle. Mais c'est le même Lemagny qui a organisé une exposition cette année à la demande de son ami « Elvis Mora »...
Ce dernier a également été un

PORTRAIT

L'obsession du jazz

ÉLANCÉ, grand, la cinquantaine sportive, Michel Leeb a un beau sourire qui lui envahit le visage dès qu'il parle de son métier : homme de spectacles, acteur comique et dramatique au cinéma, au théâtre et à la télévision, chanteur et, depuis 1998, directeur artistique du Nice Jazz Festival. « Un magnifique cadeau » de la ville de Nice après appel d'offres et examen des candidatures à ce poste.



MICHEL LEEB

A l'adolescence, tout part d'un disque de Ray Charles, *Dedicated to You*, offert par sa mère. « Une merveille. De là j'ai tout écouté. Armstrong, Basie, Ellington, Getz, Miles Davis... et puis les voix bien sûr, Ella, Sinatra, les crooners. Je vais jusqu'à

John Coltrane, après pour moi il y a une cassure, ça me touche moins, même si je sais entendre tout ce qu'il y a d'invention, de flamme chez Cecil Taylor ou Ornette Coleman. » En tournée, Michel Leeb est accompagné depuis plus de dix ans par l'une des plus belles machines à swing, le big band de Gérard Badini. Il reprend des standards de ses héros, fait quelques imitations dont la vulgarité est absente.

A Nice, Michel Leeb sait qu'au-delà d'un dossier solide de sa société de production MLP il a aussi été choisi pour ce qu'il représente. Un comique populaire – « Charles Aznavour m'a fait comprendre la grandeur de ce mot » – que les Niçois ont adopté rapidement. D'une scène à l'autre – il reçoit et présente les formations, chauffe le public, reste le plus longtemps possible en coulisses à l'écoute de la musique. On l'aborde facilement. Les artistes qui se plaignent d'être au contact du public n'ont qu'à trouver une autre profession.

De son père, allemand, il a hérité la rigueur et le goût de la perfection, de sa mère, italienne, une certaine folie, le quotidien vécu comme une comédie. Il aime que le festival dont il a la responsabilité en soit le reflet. Avec l'aide de Jean-Pierre Vignola, Michel Leeb a dosé le nécessaire recours aux stars pour une manifestation dont le budget est de 12 millions de francs (1,82 million d'euros) et l'attention à ceux qui seront les solistes de demain. Aux 50 000 spectateurs attendus à partir du 10 juillet, il est déjà prêt à lancer : « Jazz ! Chaud devant ! »

Sylvain Siclier

★ Nice Jazz Festival, du 10 au 17 juillet. De 17 h 30 à minuit, six ou sept concerts par soir. Tél. : 04-93-87-19-18. 175 F ; enfants de 6 à 12 ans, 40 F ; le 14 juillet, 130 F.

« Le Couronnement de Poppée », de Monteverdi, à l'épreuve du vide

Aix/Musique. La mise en scène de Klaus Michael Grüber présentée en ouverture du festival rate son but

LE COURONNEMENT DE POPPÉE, de Claudio Monteverdi. Avec Mireille Delunsch (Poppée), Anne-Sofie von Otter (Néron), Lorraine Hunt (Ottone), Anna Larsson (Ottone), Denis Sedov (Seneca), Jean-Paul Fouchécourt (Arnalta), Nicole Heaston (Drusilla), Tracey Welborn (Lucano), Les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Klaus Michael Grüber (mise en scène), Gilles Aillaud (décors), Rudy Sabounghi, Dominique Borrini (lumière). Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, le 8 juillet, cour de l'Archevêché. Rens. : 04-42-17-34-00.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial
Sur la scène du théâtre de l'Archevêché, devant un rideau fluide qui frémit sous la brise nocturne, cinq personnages s'agitent. Une dame en tenue de bateau chic et sobre, le crâne garni d'une couronne genre galette des rois ; un soldat passé au cirage dont les protège-mollets d'acier se délitent ; une vieille dame replète qui a la tête de la grande pianiste russe Tatiana Nikolaïeva ; une jeune femme que tous semblent accuser et une autre jeune femme, hagarde, qui surgit et vient s'accuser en place de la jeune fille désignée par ces doigts vengeurs.

On se pince pour s'assurer que l'on ne rêve pas, qu'il s'agit bien du début du troisième acte du *Couronnement de Poppée*, de Claudio Monteverdi, qui réunit Néron, Ottone, un soldat, Arnalta et Drusilla, c'est-à-dire trois hommes et deux femmes et non un homme et quatre femmes. On se pince aussi pour s'extirper quelque peu des interminables traitements dramatiques qui réussissent à ralentir une action fragmentée et déjà passablement difficile à soutenir.

On se souvient alors que l'or-

donnateur de ce spectacle d'ouverture du Festival d'Aix-en-Provence n'est autre que Klaus Michael Grüber et on se laisse aller au souvenir d'une des choses les plus fortes qu'on ait vues sur une scène : la *Bérénice* qu'il avait montée naguère à la Comédie-Française, dans des décors du même Gilles Aillaud. Un instant infini, comme suspendu dans le vide, lente et longue litanie scandée d'un rythme las. Les corps, les gestes tenus et tendus dans une sorte de stricte décontraction obtenue par le contrôle de tout à tout moment. L'élégance du mouvement, du costume qui tombe comme il sied de tomber, la beauté hallucinante du décor. On se souvient d'avoir été captés, captivés, capturés par cette cérémonie hallucinatoire.

INTRODUIRE DE LA THÉÂTRALITÉ

L'homme de théâtre qui vient à l'opéra le fait parfois par amour de la musique, plus souvent par envie d'y injecter du théâtre, cette dimension que l'on dit si souvent absente du jeu des chanteurs. Choisir Grüber marque une volonté d'afficher une radicalité. Mais Grüber a-t-il choisi ses chanteurs ? Est-il parvenu à leur insuffler, à leur inculquer du moins, cette théâtralité qui, chez lui,

L'orchestre selon Monteverdi

« Je pense qu'il conviendrait de [disposer] une formation en demi-lune aux deux extrémités de laquelle on classerait un chitarone et un clavecin, un de chaque côté, l'un jouant la basse continue pour [un personnage] et l'autre la jouant pour [un autre personnage]. (...) Si [l'on] pouvait avoir une harpe au lieu d'un chitarone, ce serait encore mieux. Quand [les personnages] intégreraient le ballet après avoir chanté un dialogue, on pourrait ajouter au ballet six voix de plus afin d'atteindre le nombre de huit en tout, huit viola da braccio, une contre-basse, une sineta arpata, et si l'on pouvait rajouter deux luths, ce serait bien. Et pour peu qu'on le dirige avec une mesure adaptée au caractère de chaque mélodie, en évitant toute excitation excessive chez les chanteurs comme chez les instrumentistes (...), je peux espérer que, chanté ainsi, il ne déplaise pas à Son Altesse. » Claudio Monteverdi, Venise, le 21 novembre 1615. A Annibale Iberti, à Mantoue.



Les décors de Gilles Aillaud ne sont pas plus convaincants que la mise en scène.

équivalait à la disparition des signes de la théâtralité au profit de l'essence de la théâtralité ?

Anna Larsson, Ottone non travesti, est celle chez qui ce théâtre de l'absence est le plus cruelle-

ment... absent. Elle est au bord de l'inanité, du vide absolu, créature explorée, errante, désespérée. Elle devrait captiver l'auditeur par cette dé-composition par le vide, mais elle ne parvient qu'à se faire oublier, pâle au lieu d'être transparente et lucide. Musicalement, hélas, elle est raide et inexpressive.

LORRAINE HUNT SUPERBE

Le cas d'Anne-Sofie von Otter est plus clair encore : elle joue mal. Ce Néron (également non travesti) outré et artificiel n'est pas une seule seconde crédible dramatiquement. Mais lorsqu'elle laisse aller sa voix, la musique redevient seule maîtresse. Le duo final, avec Mireille Delunsch, est musicalement parfait, même si l'on se lasse de voir deux personnages disant s'enlacer et

s'étreindre ne faire que se croiser. Delunsch, elle, atteint à ce degré subtil d'absence, d'oubli de soi, qui remplit le vide et le rend fascinant. On lui trouvera de l'air sur la voix, des sons trop bas, mais elle donne une vraie poésie au rôle. Lorraine Hunt connaît ses tragédiennes : Phèdre (de Rameau), Médée (de Charpentier). Son Ottavia se chauffe du même bois. Sa voix est parfois ouverte à tout vent, mais quelle présence vocale et charnelle... On n'entend, ne voit qu'elle. Elle s'avance face au public, quitte la scène lentement, de profil : c'est un peu de théâtre, c'est-à-dire beaucoup de théâtre : l'incarnation de la répudiation. C'est surtout la musique, le chant, et l'on se souvient, grâce à des créatures chantantes de cette trempe, que *carmen*, en latin, signifie chant et charme.

Jean-Paul Fouchécourt connaît ses travestis. Sa Platée, il y a quelques semaines au Palais-Garnier, à Paris, son Arnalta à présent, dont il connaît les dessous de jupon, sont exemplaires. Mais il jongle plus aisément ici avec son aigu en mutation. Arnalta est un rôle de caractère, et sur ce point, sa composition est, comme toujours, parfaite. Denis Sedov a l'âge du petit-fils de Sénèque mais il convainc et séduit par un physique de jeune premier, hélas, doté d'une voix un peu vieillote de style et de caractère.

PETIT AIR FRAIS

Ce qu'on voit, quand il y a voir, est assez laid. Des fresques improbables, des arbres de carton-pâte, des costumes-tuniques unisexes taillées en biais donnant des allures « baba cool » tristement désuètes aux personnages. Les lumières font des tâches jaunes un peu grasses. C'est triste, mou, lent, moche. Marc Minkowski a tressé un accompagnement riche en *continuo*. Il contrôle et dirige tout. La phrase a du galbe, de l'allure, notamment chez les basses d'archet. Dommage qu'on ne trouve pas cela chez tous les chanteurs, qui hésitent le plus souvent entre leur phrasé « académique » et des tentatives pseudo-stylistiques. A ce compte-là, il eût mieux valu laisser chanter des artistes comme ils le font d'habitude plutôt que de leur inculquer ce « recitar cantando » de type Berlioz qui ressemble à tout et à rien.

A la fin du troisième acte, Poppée demande à Arnalta, sa nourrice, de lui préparer, dans le jardin, de quoi l'endormir à l'air frais. Merveilleuse coïncidence : cet air frais aixois donne du charme et de la poésie au plus ennuyeux spectacle qu'on y ait vu. Mais cette fois-ci, on a bien failli s'endormir avec elle.

Renaud Machart

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Mahler. Le chant de la terre.

Portraits ultimes. En 1907, Mahler compose une suite de lieder sur des poèmes chinois. Il vient de perdre sa fille et se sait gravement malade. Les 6 mélodies, unies en une même symphonie, nous parlent du plus profond de son âme, mais aussi de la nature et de la mort. Cet enregistrement, placé sous la direction de Bruno Walter, qui fut l'un des proches de Mahler, est mythique. La beauté minérale de l'orchestre, porte la voix unique de la contralto anglaise, Kathleen Ferrier, alors âgée de 40 ans. Peut-être savait-elle également qu'il ne lui restait qu'une seule année à vivre...

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"



UN ÉTÉ A PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Le bassin de Neptune

Les nymphes dansent pour le dieu de la mer, les fontaines jaillissent dans une féerie de lumière. Illusions, fantômes, cauchemars. Le Roi-Soleil rêve. Entre conte chorégraphique et fable moderne, les tableaux sonores se succèdent sur un rythme soutenu. Le bassin s'enflamme sous les feux d'artifice. Un voyage hors du temps pour voir Versailles dans toute sa splendeur. « Rêves de roi », de Jean-Eric Ougier. Parc du château de Versailles, boulevard de la Reine, Versailles. Les 10, 17, 24 juillet à 22 h 30. Les 28 août, 4 et 11 septembre à 21 h 30. Tél. : 01-30-83-78-88 (information) ; 0-803-808-803 (réservations et ventes).



AGENCE YU

Jérôme Bel à la recherche de lui-même

Montpellier/Danse. La rétrospective consacrée au chorégraphe le montre en perpétuelle quête d'identité

RÉTROSPECTIVE JÉRÔME BEL. Montpellier-Danse. Prochains spectacles : « Drumming », d'Anne Teresa de Keersmaeker, le 9 juillet ; « Paradis » et « Le Jardin Io Io Ito Ito », de José Montalvo, le 10 juillet. 6, rue Vieille-Aiguillerie 34000 Montpellier. Tél. : 04-67-60-83-60. Prix des places : 80 F (12,2 €).

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Internet et valise à roulettes, telle est l'équation existentielle de Jérôme Bel, que tous les festivals de danse s'arrachent. Il a adopté le nomadisme glamour des artistes cosmopolites qui transforment l'avion en bureau et la salle de transit en salon. D'ici à 2002, son programme est bouclé : pièce pour la Schaubühne de Berlin, reprise de *Shirtologie* pour une compagnie de Kyoto, ballet à la Rotterdam-schouwburg. Jérôme Bel se plaint de ne plus avoir le temps de vivre et d'aimer. Aucune coquette-rie ni snobisme dans cette déclaration. Aucune innocence non plus. Derrière l'allure faussement négligée, la moue vague sous la barbe, se cache un homme de trente-cinq ans parfaitement au fait de son époque et de l'histoire du siècle.

Qu'apporte donc de si essentiel au théâtre ce fou de Roland Barthes, qui cite volontiers Deleuze et Foucault ? Quelle force secrète, condensé d'années de travail comme danseur chez Bouvier-Obadia et assistant de Philippe Decouflé, met-il en œuvre pour faire ainsi l'unanimité ? Au vu de ses quatre pièces offertes en rétrospective à Montpellier-Danse, Jérôme Bel est aux commandes d'une entreprise de démolition de la mythologie du spectacle. Pas de décor, de costumes, de lumières, pas de musique. Quant à la danse, elle brille par son absence...

Alors que faire ? Ranger son appartement comme dans *Nom donné par l'auteur* (1994). A première vue, on dirait un rituel domestique pour deux gamins désœuvrés (Jérôme Bel, Frédéric Seguet). L'un déroule un tapis, l'autre branche l'aspirateur, on lui répond en actionnant le sèche-cheveux. Avec dix objets, les deux hommes, sérieux comme des papes, démontrent la réalité pour agencer des natures mortes, quintessence de l'absurde parfois poétique de

la vie. On peut s'ennuyer devant ce qui peut passer pour de la pose conceptuelle. Si on a l'esprit joueur, on finit par rêver sur la prochaine composition du tabouret et du ballon. En ancrant le geste dans le fonctionnel et dans l'expérience personnelle, Jérôme Bel resserre les boulons autour du sens et de la nécessité. En ordonnant l'espace, il le maîtrise et se construit. Tout est question d'identité.

LE NOM NE VEUT RIEN DIRE

Dans *Jérôme Bel* (1995), le chorégraphe passe à l'étape suivante et se prend comme objet d'investigation. « *Quel corps est moi ?* » Bourrelets, plis, poils, les deux interprètes complètement nus se retournent la peau en tous sens et cherchent le contact avec eux-mêmes. Ils iront jusqu'à faire pipi sur scène. Toujours une seule idée par spectacle chez Bel, mais menée jusqu'au bout. *Shirtologie* (1997) remballé ensuite le corps avec cinquante tee-shirts orné de dessins. Frédéric Seguet fait un strip-tease, sur une musique poussée à fond. Quinze jeunes gens l'accompagnent. Troublant de constater que lorsque une fille et un garçon, vêtus de tee-shirts Madonna et Kurt Cobain, dansent un slow, ce sont les fantômes des deux chanteurs qui semblent s'élancer, ôtant toute réalité aux vraies personnes. Les signes vestimentaires finissent par brouiller l'identité.

Ce flou se fait encore plus perturbant dans *Le Dernier Spectacle*. Jérôme Bel est André Agassi. Frédéric Seguet est Jérôme Bel. Claire Haenni est Suzanne Linke (la chorégraphe allemande a accepté que Jérôme Bel lui emprunte un solo de quatre minutes) et n'est pas André Agassi, mais on ne demanderait pas mieux que de croire le contraire... Jeux de rôles, glissements de costumes, tout est vrai, tout est faux, le nom est une enveloppe vide. Après avoir disséqué l'objet, le corps, le vêtement pour se connaître, Jérôme Bel affirme le néant de toute identité. Pourquoi *Le Dernier Spectacle* ? Selon le chorégraphe, le spectateur vient au théâtre pour voir mourir l'acteur en scène, moment ultime de connexion entre soi et soi. Plus besoin alors de montrer ses papiers.

Rosita Boisseau

Elvin Jones, flamboyant et rayonnant

Couches/Jazz. Le festival de Saône-et-Loire cultive avec bonheur une convivialité à laquelle le batteur américain a été sensible. En remerciement, il a illuminé la soirée d'ouverture

JAZZ À COUCHES. Franck Tortiller/Yves Rousseau « A ciel ouvert », Elvin Jones Jazz Machine, jeudi 8 juillet, stade Henri-Lévy, Couches (71). Prochains concerts : Jean-Christophe Chollet/Mathieu Michel « Diagonales », Trilok Gurtu Group, le 9 ; Philippe Laccarrière « Expérience couchoise », Ceux qui marchent debout, le 10. A partir de 20 h 30. Tél. : 03-85-49-69-47 ou 66-29. 90 et 110 F (13,7 et 16,8 €).

COUCHES (Saône-et-Loire)

de notre envoyée spéciale

Pour sa 13^e édition, le festival Jazz à Couches débute chacune de ses trois soirées par une création. Concert d'un soir ou premier pas d'un nouveau groupe. Avec 500 000 francs de budget (76 225 €), Jazz à Couches est l'un de ces « festivals courageux » qui ne considèrent pas l'été comme un simple attrape-estivants mais veut défendre la musique qui se fait aujourd'hui. La première soirée du festival 1999, jeudi 8 juillet, montre clairement cette volonté.

Franck Tortiller, enfant du pays, et Yves Rousseau, présentaient leur nouveau groupe sous le titre A ciel ouvert. Le vibraphoniste et le contrebassiste codirigent un quintette dont l'instrumentation, déjà, intéresse. Michel Godard est au tuba. Il sait aborder tous les

INSTANTANÉ

VERTÚ, LE RETOUR DU JAZZ-ROCK

Dans la salle du New Morning, à Paris, mercredi 7 juillet, beaucoup d'abonnés aux magazines spécialisés en instruments. Les batteurs font des roulements silencieux dans le vide, les bassistes se frappent la ceinture du pouce... Sur la scène, deux héros du jazz rock, Lenny White et Stanley Clarke, leader d'un nouveau groupe, Vertú, venu défendre son disque éponyme (Epic/Sony Music). Trois autres champions sont là, la violoniste Karen Briggs, la joueuse de claviers Rachel Z et le guitariste, plus rock'n'roll que jazz, Richie Kotzen. C'est parfois stérile, avec des longueurs et des langueurs, mais Vertú parvient à se tirer de l'exercice pour arriver par moments à une musique fraîche et ludique (*Start it Again*, Toys).

Révéls dans le sillage de Miles Davis des années électriques, White et Clarke ont fait partie

genres, donne du swing à un instrument réputé balourd. Avec Marc Stecker, Bob Stewart et Howard Johnson, Godard est l'un des maîtres tubistes. Vincent Courtois est au violoncelle, un as lui aussi. David Pourradier-Duteil à la batterie. On entend trop rarement ce mélange de puissance, d'idées chantantes, de précision. Tortiller et Rousseau, en si bonne compagnie, ont donné au groupe des mélodies, belles, ouvertes, qui permettent des passages entre chaque musicien. C'est un jeu de complémentarité, de réactions communes, un jazz de fusion, acoustique, qui ne se rattrape pas à la technicité pour exister.

A cette entrée en matière de haute volée allait succéder la Jazz Machine du batteur Elvin Jones. A Couches, mille cinq cents habitants, une équipe de rugby en nationale 3, on aime d'abord les personnalités avant d'aimer le jazz. L'accueil, la convivialité, sont des notions dont on tire fierté. Aux musiciens qui savent y être sensibles, il sera tout accordé. Près de quatre-vingts bénévoles permettent au festival d'exister. Une grande partie habite ici, d'autres viennent des environs. Idem pour le public. On sent un territoire qui s'approprie son festival.

Quand, sous le chapiteau installé sur le terrain de rugby, on apprend que le roi Elvin a apprécié quelques verres, l'adoption se fait d'un clan qui compte Chick Corea et Al DiMeola avec qui ils jouaient au sein de Return to Forever ; Weather Report et le Mahavishnu Orchestra complètent ce tableau d'un genre fondé sur la technique, avec solos virtuoses, changements de tempos à tout va et recours à des climats « exotiques » (Inde, Espagne, Brésil...) qui préfigurent les mélanges de la world music.

Cette fois le funk, l'Afrique, et même le swing du jazz sont les ingrédients qui allègent le discours. Le be-bop avait libéré le soliste jusqu'à l'amener à se mesurer en permanence à ses confrères. Le jazz-rock a repris cette donne que Vertú inscrit dans son jeu. L'apaisement, le lyrisme passent souvent par Rachel Z, des plans blues et hendrixien du guitariste ancrent la musique dans des racines noires, une intervention de Lenny White, où alternent vagues et flamboyances avec des finesse de frappe, réconcilie avec le solo de batterie. Vertú, sur scène, se révèle une agréable surprise.

naturellement. Dans ces terres de vigne, le vin est chose importante. L'allure, la carrure aussi. Trois bouteilles bien descendues, des bras, un torse de forgeron attirent les compliments.

DU FRACAS À LA CARESSE

Donc, en arrivant sur scène, Elvin Jones, le plus sauvage des batteurs modernes, est un rien pompette. Mais quatre battements de pied pour lancer sa machine à jazz suffisent pour qu'il s'empare de la musique avec une fougue et une impétuosité qu'il transmet à ces jeunes accompagnateurs. Comme Art Blakey, qui avait fait des Jazz Messengers le terrain d'éveil de nombreux solistes, Elvin Jones met tout son art, sa générosité, à pousser ses musiciens à le surprendre. Le morceau *Blues 9* sert à entrer dans la musique par les racines du jazz. Chacun y a sa place. Antoine Roney aux saxophones ténor et soprano, Robin Eubanks au trombone, Carlos McKinney au piano et Steve Kirby à la contrebasse se

plaisent à dépasser les attentes de l'ancien batteur du quartette de John Coltrane. La force, la vitalité, qui émanent d'Elvin Jones (né le 9 septembre 1927 à Pontiac dans l'Etat du Michigan) les emportent aisément.

Les gestes d'Elvin Jones sont un ballet magique. Il lance de loin les baguettes, passe du fracas, de la flamboyance, à un contact intime, caressant, amoureux avec la peau des caisses, le bronze lumineux des cymbales. Une ballade n'y change rien. Elvin ce soir a envie de jouer, de faire vibrer les tambours de l'Afrique. De tous les continuateurs de l'esprit musical de Coltrane, il est probablement celui qui touche le plus. Un air lointain du folklore japonais sert de base à un morceau de bravoure, une longue pièce qui s'étire à l'infini, enfle et gronde. Le triomphe d'Elvin Jones et son visage rayonnant sont, ce soir, l'une des plus fortes émotions du jazz.

Sylvain Siclier

LES PRODUCTIONS DE L'OURS présentent

GUY Montagné
AU
THEATRE DE DIX HEURES
"Tout l'été"
MISE EN SCÈNE : TERRY SHANE

THEATRE DE DIX HEURES

974

ÉDITOS DE SOLYTIEN CHANSON VARIÉTÉS JAZZ
subventionné par La Mairie de Paris

S. Si.

NOUVEAUX FILMS

ZAKIR AND HIS FRIENDS

■ Zakir Hussain, qui partage notamment avec John McLaughlin sa passion entre musique traditionnelle et diverses expériences modernes, est un des grands maîtres de ces instruments de percussion indiens nommés tablas. Le réalisateur allemand Lutz Leonhardt part donc de lui pour mener une sorte de tour du monde de la percussion, au cours duquel on découvre, de l'Afrique au Japon et de l'Inde aux Amériques, un nouvel univers, régi par la seule nécessité du rythme. Conférant une place secondaire aux entretiens avec les musiciens, Leonhardt construit d'ailleurs son film selon ce qu'il nomme « une expérience du rythme », combinant par le montage ces frappeurs des quatre coins de la planète, et mettant plus encore leur jeu en relation avec la source infime des sons de la vie quotidienne. Si l'on peut regretter que la maîtrise du réalisateur, sur le plan de la percussion cinématographique, ne soit pas tout à fait à la hauteur de celle des interprètes qui cadencent son film, on ne s'en surprend pas moins, dans le noir, à battre la mesure.

Jacques Mandelbaum

Film germano-suisse de Lutz Leonhardt. (1 h 30.)

LA DILETTANTE

■ Dans *La Dilettante*, il y a Catherine Frot, qui est une belle femme et une bonne actrice. Elle joue le rôle-titre, c'est-à-dire un personnage de femme d'aujourd'hui, mère de deux grands enfants (une jeune bourgeoise coincée et un ouvrier abruti), alors qu'elle-même continue de dévorer la vie avec une désinvolte bonne humeur. C'est plus qu'un caractère, une morale d'existence, pourquoi pas ? L'ennui est que Pascal Thomas n'est pas La Bruyère, et qu'en fait d'aventures comiques on aura droit à un scénario asthénique émaillé de gags cacochymes. Tous les « thèmes de société » disponibles – l'éducation, la famille, le célibat des prêtres, la justice, la prison, les politiciens... – servent de terrain de jeu à cette succession de scènes de genre, où on observe la comédienne se débattre, avec admiration, avec inquiétude, à la fin avec embarras.

Jean-Michel Frodon

Film français de Pascal Thomas. Avec Catherine Frot, Barbara Schulz, Didier Bezace, Marie-Christine Barrault, Odette Laure. (1 h 38.)

VAMPIRES À LA HAVANE

■ *Vampires à La Havane* est l'un des rares spécimens de film cubain d'animation. L'utilisation des gags, très proches du cinéma burlesque, les choix des couleurs, un dessin manuel (à l'opposé de l'animation par ordinateur des studios américains) donnent un style très particulier à ce film. La conjonction de deux histoires, l'une très drôle (deux bandes internationales de vampires à Düsseldorf et à Chicago s'affrontent pour le contrôle d'une formule qui leur permettrait de sortir au grand jour), l'autre moins légère (la lutte d'un groupe révolutionnaire contre le dictateur Machado dans les années 30) n'est pas toujours bien agencée. Cette maladresse scénaristique alourdit inutilement le film et pèse sur son rythme. L'originalité de son dessin et la drôlerie de tout le segment consacré à des vampires-gangsters méritent d'être vus.

Samuel Blumenfeld

Film d'animation cubain de Juan Padron. (1 h 15.)

LE VOYAGE À PARIS

■ Un film comme ça, ça nous rajeunit ! D'au moins soixante ans, nous ramenent au temps où les comiques troupiers emmenés par le cher Fernandel s'en venaient aligner les grimaces et les pantalonnades pour la plus grande joie de nos aïeux. Point n'est question ici de médire des ancêtres, ce qui fut assez bon pour les faire rire, nous devons donc nous en faire à notre tour pêter la sous-ventrière, fût-ce bête à manger du foin. Donc un benêt de provincial s'en vient pour la première fois dans la capitale dont il rêve depuis toujours, une série d'improbables catastrophes perturbent son voyage et l'existence de ceux qui auront le malheur de se trouver sur sa route, mais tout finira bien. Quelqu'un pourrait-il fournir une sous-ventrière ?

J. - M. E.

Film français de Marc Henri Dufresne. Avec Olivier Broche, François Morel, Marisa Tomé, Natalia Dontcheva, Micheline Presle. (1 h 25.)

Solidays, deux jours de musique pour remobiliser la jeunesse face au sida

Des centaines d'artistes seront réunis les 10 et 11 juillet à l'hippodrome de Longchamp pour une quarantaine de concerts à l'initiative de l'association Solidarité Sida

CE SERA, sans conteste, l'un des plus importants festivals de musique de l'été. Les 10 et 11 juillet, Solidays réunira des centaines d'artistes à l'hippodrome de Longchamp pour une quarantaine de concerts sur plusieurs scènes. En ces premiers jours de vacances scolaires (*holidays*), la manifestation espère rassembler la jeunesse et les solidarités dans la lutte contre le sida. L'association Solidarité Sida, organisatrice de l'événement, et son responsable, Luc Barruet, veulent ainsi « arrêter l'hémorragie de la démobilité ».

« Beaucoup d'associations de lutte contre le sida, explique Luc Barruet, ont perdu leur base militante. La réussite des nouveaux traitements a souvent entraîné un repli sur des stratégies individuelles. Les campagnes classiques de prévention ont peu d'efficacité aujourd'hui. Les ventes de préservatifs sont en chute libre. Le combat continue pourtant à Paris, en France, dans les DOM... Il faut prendre conscience de l'enjeu international de l'épidémie, en Afrique notamment. »

L'IMPACT DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Aux campagnes d'information classiques, Solidarité Sida préfère l'impact de l'événementiel. Trois ans de succès de *Nuit du zapping* ont convaincu l'association de l'importance des rassemblements populaires. « Le but au départ était de réunir des fonds. Sur une année, une tournée Nuit du zapping rapporte 8 millions de francs net. Mais sa principale vertu est de mobiliser les jeunes. Des associations locales prennent l'événement en main dans cinquante-cinq villes

de France. En 1998, 100 000 spectateurs y ont assisté. Pour notre action, cette manifestation est une formidable vitrine itinérante. »

C'est dans cette même logique que Solidarité Sida organise les Solidays. Persuadée de la puissance mobilisatrice et affective de la musique, l'association a parié sur un « Woodstock de la solidarité », même si ses mots dépassent un peu sa pensée : 150 000 spectateurs annoncés dans le dossier de presse, 100 000 répétés en leitmotiv, mais une satisfaction réaliste qui se situerait aux alentours de 60 000.

CD À SUIVRE

Le coût de la production (un budget de 15 millions de francs) ne permettra pas de générer de gros bénéfices. Même si les artistes, au dire de Luc Barruet, se sont généreusement mobilisés, difficile de parler de pur bénévolat. « Quand Robbie Williams débarque avec trente-cinq personnes, ça coûte forcément de l'argent, même si les cachets sont sans comparaison avec ce qu'ils demandent d'habitude. »

Le but sera avant tout de rassembler, sensibiliser, communiquer. Sur scène les artistes seront chargés de faire passer un message (même si on voit mal Iggy Pop donner des leçons de morale). La soirée africaine du dimanche aura dans ce sens une fonction particulière. L'hippodrome accueillera aussi des attractions foraines et sportives, un forum et les stands d'une centaine d'associations humanitaires (dont trente travaillant sur le sida), des débats – « Les jeunes et le sida », « L'engagement », « Les dispari-

tés Nord-Sud » – animés par les Antoine De Caunes, Nagui et Laurent Petitguillaume.

Pour générer de l'argent, Solidarité Sida misera sur l'édition d'un CD qui devrait réunir les meilleurs moments de ces concerts. L'industrie du disque, dans ces cas-là, a déjà fait ses preuves. Sortis le 24 novembre 1998, l'album *Ensemble* et le single *Sa raison d'être*, publiés à l'initiative de Line Renaud et de la chanteuse Axelle Renoir, au bénéfice de l'association Ensemble contre le sida (ECS), avaient réunis cinquante artistes sous la direction musicale de Pascal Obispo. Vendu à ce jour à plus de 700 000 exemplaires, l'album a permis de verser près de 50 millions de francs à ECS, utilisés à moitié pour la recherche et à moitié pour les associations de lutte contre la maladie

Stéphane Davet

★ **Solidays, Hippodrome de Longchamp, Paris 16^e.** M^o Porte-d'Auteuil. Tél. : 01-53-10-22-22. Samedi 10 juillet, de 16 heures à 5 heures : Armens, Tri Yann, Robbie Williams, Les Corrs, Matmatah, UB 40, Iggy Pop, Dolly, K's Choice, Keziah Jones, Charles Schillings, Kojak, Moby, Ian Pooley, Lake Soul. Dimanche 11 juillet, de 14 heures à 23 heures : Orchestre national de Barbès, Cheb Mami, Steel Pulse, Youssou N'Dour, Ismael Lô, Wasis Diop, Koffi Olomide, Femi Kuti, Babacar Faye, Papa Wemba, P 18, Sergent Garcia, Yuri Buanaventura, Faudel, Naughty By Nature, Natacha Atlas, Sinsemilia. 150 F/jour ; 200 F/2 jours. Web : www.solidarite-sida.org.

SORTIR

PARIS

Philippe Giusiano (piano)
C'est l'éternel inconnu célèbre : primé, promu, loué, il demeure cependant un nom pour happy few, ce qui est très nettement dommageable. Artiste sensible, sonorité dense et raffinée. Chopin lui est quotidien, et comme naturel.
Chopin : *Nocturnes op. 48, Impromptus, Valses op. 64, Etudes op. 10.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, 16^e.
M^o Pont-de-Neuilly. Le 10, à 16 h 30. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.

Blandine Verlet (clavecin)
C'est l'herbe folle du paysage clavecinistique : les jardins à la française savamment dessinés ne sont pas sa « chose » – même dans François Couperin – et on l'aime pour ça.
Bach : *Ouverture à la française.*
Couperin : *Huitième Ordre.*
Château, 31, rue de Paris, 77 Champs-sur-Marne. Le 10, à 18 heures. Tél. : 01-64-39-01-00. 80 F.

Les Ragots de la cour au XVII^e siècle
Les musiciens baroques, notamment les chanteurs, savent ce qu'ils doivent à l'art de la rhétorique théâtrale. Aussi aiment-ils mêler ces deux se chantent dans une intimité troublante. La rencontre est souvent remarquable et les protagonistes de celle-ci hautement recommandables. De Tallemant des Réaux.
Musiques de Lully, Lambert,

Gauthier, Anne-Cécile Crapie. Alain Delanis (récitants), Isabelle Poulencard (soprano), Christine Plubeau (basse de viole), Olivier Baumont (clavecin), Emmanuel Pleintel (mise en scène).
Château, 31, rue de Paris, 77 Champs-sur-Marne. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-64-39-01-00. 80 F.

La Banda municipale de Santiago de Cuba
Incontournable dans toutes les manifestations officielles de la ville, la Banda de Santiago de Cuba sait sortir de la réserve que lui incombe sa fonction. Elle interprète des airs incitatifs à la danse et reprend *Chan Chan* de Compay Segundo (CD chez Buda Musique).

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20^e.
M^o Gambetta. Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 120 F. Au parc de la Citadelle à Strasbourg, les 12 et 13 juillet à 22 heures (tél. : 03-88-22-28-79).

Zawinul Syndicate
Le joueur de clavier Joe Zawinul, l'un des rares à avoir acquis une personnalité avec les machines électroniques dans le jazz, cofondateur de Weather Report avec Wayne Shorter, même depuis 1987 sa propre voie avec le Zawinul Syndicate. Ce laboratoire où sont mis en relation les sons du monde est aussi une fantastique machine à rythmes où œuvrent Manolo Badrena aux percussions et le batteur Karim Ziad.
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, 12^e.
M^o Château-de-Vincennes. Le 10, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Extravagant Monsieur Cory
de Blake Edwards.
Américain, 1957 (1 h 30).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).
Fog (*)
de John Carpenter.
Américain, 1979 (1 h 30).
MK2 Odéon, 6^e ; MK2 Bastille, 11^e ; MK2 Quai-de-Seine, Dolby, 19^e.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Acoustic Blues Summit
Joe Louis Walker, Matt « Guitar » Murphy (guitare), Billy Branch (harmonica).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 9, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Tricky
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o Anvers. Le 9, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 140 F.

François Atlan
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, 5^e. M^o Odéon. Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-29-12-12. 25 F et 40 F.

Diego Pelaez Piquete Latino, Anga Diaz
Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 9 et 10, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Ensemble Al-Assala, Hassan Daddi (Casablanca)
Abbaye de Royaumont, 95 Asnières-sur-Oise. Le 9, à 21 heures. Tél. : 01-34-68-05-50. 120 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

● Tous les jours, du 11 au 22 juillet, des rencontres avec les acteurs du festival animés par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 :
Le 11 juillet : « Shakespeare, le théâtre, le pouvoir », avec Philippe Torreton, Jean-Louis Benoit et Yann-Joël Collin.
Cloître Saint-Louis, 20, rue Portal-Boquier, 84000 Avignon. Entrée libre. Tél. : 04-90-16-95-59.

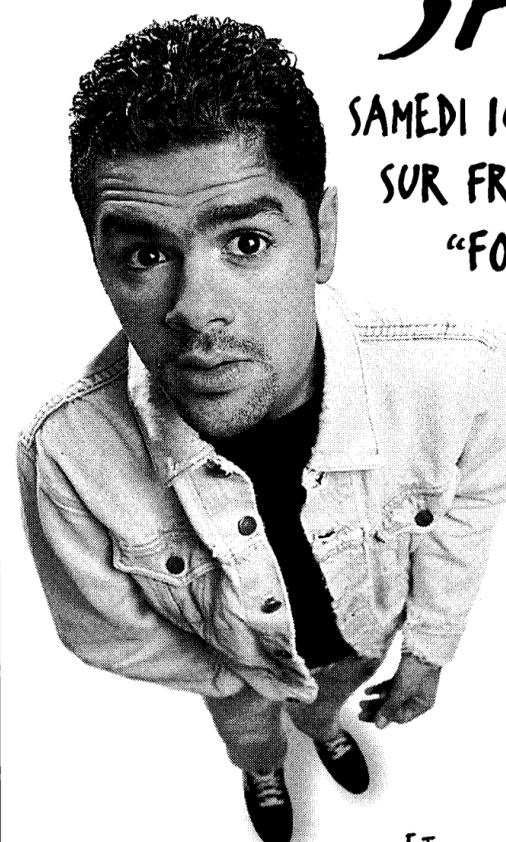
AIX-EN-PROVENCE

● Tous les jours, du 11 au 23 juillet, des rencontres avec les artistes du festival animés par Philip de La Croix, de 17 heures à 18 h 30 :
Le 11 juillet : « L'Académie européenne de musique 1999 », avec David Stern, Renaud Capuçon et des instrumentistes de l'Académie.
Cloître Saint-Sauveur, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-63-11-78.

EUROPE 2 S'ENFLAMME POUR...

JAMEL

SAMEDI 10 JUILLET 18H55 SUR FRANCE 2 DANS "FOUS D'HUMOUR"



ET EN SCÈNE AU BATACLAN A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

CANAL+ MISE EN SCÈNE : KADER AOUW

THOUZOUZ / MONTAUDO / EUROPE 2

cit  de la musique
mus e, concerts, centre d'information

Sir Colin Davis
Beethoven
Missa Solemnis

Alison Buchanan, soprano
Sara Mingardo, mezzo-soprano
Keneth Tarver, t nor
Stephen Milling, basse
London Symphony Chorus
Orchestre des jeunes de l'Union europ enne

31 juillet   22h

01 44 84 44 84 Porte de Pantin

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.25** Chercheurs d'épaves. Forum Planète
23.20 Cyclisme, au nom de l'éthique. Forum Planète

MAGAZINES

- 19.00** Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Femmes de guerre. Histoire
21.00 Thalassa. L'armada du siècle. France 3
21.00 El Gran Mix. Canal Jimmy
22.05 Faut pas rêver. France 3
22.15 Ça se discute jour après jour. Les enfants obèses. TV 5

DOCUMENTAIRES

- 19.40** Le Message des Tibétains. Le bouddhisme. Planète
19.50 Kanzi, le singe aux mille mots. Odyssee
20.00 Promenades sous-marines. Epaves mystérieuses. TMC
20.15 Le Nu mystérieux. Arte
20.30 A la recherche de l'or des pirates. Forum Planète
20.35 Anciennes civilisations. [6/13]. Les anciens Britanniques. Planète
20.40 Le Monde des chevaux. [6/13]. Le cheval et le dressage. Odyssee

Le Monde TELEVISION

RFO SAT

- 20.00** Le Roi des rois, Au nom de Jah
 Deux documentaires sur l'idéologie rastafarie, un des derniers espoirs tiers-mondistes. Le premier, tourné en Ethiopie, explique les bases d'une religion qui associe l'Ancien Testament, le négus, le cannabis et le reggae. Le second, réalisé en Jamaïque, fait le tour du business touristique créé autour de Bob Marley sans préciser le climat de violence qui l'accompagne.

- 20.45** Méditerranée. [6/12]. Histoire
21.10 Une histoire de pyrénéisme. Odyssee
21.35 Le Fleuve Jaune. Les Tibétains du fleuve. Odyssee
22.15 Grand format. «Mon cœur se fends». Des réfugiés bosniaques cherchent une nouvelle patrie. Arte
22.15 Quand la télé traite l'info. [1/4]. Les années 40-50. Planète
23.00 L'Histoire de la Révolution française. [3 et 4/6]. Histoire
23.25 Aretha Franklin, Queen of Soul. Canal Jimmy

DANSE

- 19.30** Enas. Ballet. Chorégraphie de Marcia Haydée. Musique de Vangelis Papathanassiou. Avec Birgit Keil, Richard Cragun. Chants : Irène Papis. Muzzik
20.30 Tarass Boulba, de Janáček. Chorégraphie de Pavel Smok. Par le ballet de chambre de Prague. Muzzik

MUSIQUE

- 20.45** XVI^e Festival Chopin. Mezzo
21.00 Chick Corea piano solo. Mezzo
21.55 McCoy Tyner. Muzzik
22.30 Kassav'. France 3
23.25 La Jolie Fillette de Perth. Opéra de Bizet. Par l'Orchestre de chambre de l'Opéra d'Etat hongrois et les chœurs Cori Spezzati, dir. Jérôme Prillement. Diffusé simultanément sur France-Musique. France 3

PLANÈTE

- 20.15** Quand la télé traite l'info
 Un premier chapitre d'une série de quatre, qui passionne par les révélations qu'il donne sur les premiers pas de l'information télévisée. Ses balbutiements aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en URSS s'accompagnaient de mises en cause et de questions sur son pouvoir naissant. Les procès de McCarthy, la guerre de Corée ou l'affaire de Suez lui donneront ses lettres de noblesse.

- 23.25** Leos Janáček. *Sinfonietta*. Dir. Rafael Kubelik. Mezzo
23.45 Richard Strauss. *Symphonie alpestre opus 64*. Dir. Rudolf Kempe. Muzzik
23.50 Bedřich Smetana. *Quatuor à cordes n° 2 en ré mineur*. Mezzo
0.00 Pavarotti. Spoleto. Paris Première
0.10 Anne-Sophie Mutter. *Sonate n° 7*. Avec Lambert Orkis, piano. Mezzo

VARIÉTÉS

- 20.50** 50 ans de tubes. TF 1

TÉLÉFILMS

- 20.30** Ouriga. Antoine Plantévin. Festival
20.45 Expériences coûteuses. Dominique Graf. Arte
22.10 La Rivale. Alain Nahum. Festival
23.15 L'homme au complet marron. Alan Gritt. Téva

SÉRIES

- 20.55** Urgences. Le retour. Longue nuit aux urgences. Chocs. France 2
22.40 X-Files, l'intégrale. Voyance par procuration. O. La liste. O. M 6
23.30 Millennium. Un monde brisé. O. France 2
0.20 Seinfeld. Soirée gâchée (v.o.). O. Canal +
1.30 Star Trek, Deep Space Nine. Pertes et profits (v.o.). Canal Jimmy
2.20 Star Trek, la nouvelle génération. Masques (v.o.). Canal Jimmy

CINÉ CINÉMA 3

- 21.00** Le Président Wilson ■ ■ ■
 Un film de Henry King (1944), inédit en France. Il déconcerte le public américain, qui attendait une biographie à grand spectacle et découvrit un long métrage sur les idées, l'action et la vie personnelle du président Wilson. Y compris des scènes intimistes sur celui qui décida de l'entrée en guerre des Etats-Unis, en 1917. Alexander Knox, qui joue le rôle-titre, y est remarquable. En v.o.

VENDREDI 9 JUILLET

FILMS

- 15.50** Rocketeer ■ ■ ■
 Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
16.05 Les Jeux de l'amour et de la guerre ■ ■ ■
 Arthur Hiller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 120 min) O. Cinétoile
19.30 Des gens sans importance ■ ■ ■
 Henri Verneuil (France, 1955, N., 105 min) O. Cinétoile
20.30 La 317^e Section ■ ■ ■
 Pierre Schoendoerffer (Fr., 1964, N., 100 min) O. Ciné Classics
21.00 Wilson ■ ■ ■
 Henry King (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 150 min) O. Ciné Cinéma 3



- 21.15** Fleurs d'équinoxe ■ ■ ■
 Yasujiro Ozu. Avec Shin Saburi, Kinuyo Tanaka (Japon, 1958, v.o., 115 min) O. Cinétoile
21.25 Trust Me ■ ■ ■
 Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. Cinéstar 1
23.10 L'Esclave aux mains d'or ■ ■ ■
 Rouben Mamoulian (EU, 1939, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile

- 23.20** Adhémor ou le jouet de la fatalité ■ ■ ■
 Fernandel (France, 1951, N., 95 min) O. Ciné Classics
0.55 Appelez Nord 777 ■ ■ ■
 Henry Hathaway (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
0.55 Le Journal du séducteur ■ ■ ■
 Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinéma 3

- 2.25** Terminal ■ ■ ■
 Francis Girod (France, 1998, 95 min) O. Canal +
2.35 L'Honneur d'un capitaine ■ ■ ■
 Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) O. Ciné Cinéma 3
4.40 Halloween : La nuit des masques ■ ■ ■
 John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 85 min) O. Cinéstar 2

SAMEDI 10 JUILLET

FILMS

- 13.05** Mémoires suspectes ■ ■ ■
 John Dahl (Etats-Unis, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2
14.10 Les Arrivistes ■ ■ ■
 Louis Daquin (France - Allemagne, 1959, N., 115 min) O. Ciné Classics
14.55 Les Cloches de Sainte-Marie ■ ■ ■
 Leo McCary (Etats-Unis, 1945, N., 95 min) O. Cinétoile
16.05 Appelez Nord 777 ■ ■ ■
 Henry Hathaway (Etats-Unis, 1947, N., 110 min) O. Ciné Classics
16.30 Des gens sans importance ■ ■ ■
 Henri Verneuil (France, 1955, N., 100 min) O. Cinétoile
18.10 Tokyo-Ga ■ ■ ■
 Wim Wenders (Allemagne, 1985, 80 min) O. Cinétoile
20.05 Le Corniaud ■ ■ ■
 Gérard Oury (France, 1964, 110 min) O. TSR



- 23.00** La Septième Victime ■ ■ ■
 Mark Robson. Avec Kim Hunter, Tom Conway (EU, 1943, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
23.00 Sur la route de Madison ■ ■ ■
 Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min) O. Cinéstar 1
23.00 Men in Black ■ ■ ■
 Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Canal + vert
0.20 La 317^e Section ■ ■ ■
 Pierre Schoendoerffer (France, 1964, N., 95 min) O. Ciné Classics
0.35 Le Signe du lion ■ ■ ■
 Eric Rohmer (France, 1959, N., 105 min) O. Cinétoile

- 0.40** Le Journal du séducteur ■ ■ ■
 Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinéma 2
1.00 Les Géants ■ ■ ■
 Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, v.o., 85 min) O. Canal +



- 1.55** La Foule en délire ■ ■ ■
 Howard Hawks. Avec James Cagney, Eric Linden (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
2.30 Le Grand Sam ■ ■ ■
 Henry Hathaway (Etats-Unis, 1960, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 1
2.40 Trust Me ■ ■ ■
 Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, v.o., 100 min) O. Cinéstar 1
4.25 Récit d'un propriétaire ■ ■ ■
 Yasujiro Ozu (Japon, 1947, N., v.o., 70 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
18.00 Sous le soleil. O.
19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. O.
20.00 Journal. Météo, Trafic infos. 20.50 50 ans de tubes.
23.05 Terre indigo. Feuilleton. Jean Sagols [2/8]. O.
1.05 Mode in France. Mode hommes printemps-été 2000.

FRANCE 2

- 18.20** et **23.25** Un livre, des livres.
18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Urgences. Le retour. O. Longue nuit aux urgences. O. Chocs. O.
23.30 Millennium. Un monde brisé. O.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Le Juge de la nuit. La deuxième mort. O.
1.20 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
21.00 Thalassa. L'armada du siècle.
22.05 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Un été à l'Opéra. La Jolie Fillette de Perth, Opéra de Bizet.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
18.30 Seinfeld. O.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.05 Les Simpson. O.
20.30 Best of 10 ans des guignols.
21.00 Menace toxique ■ ■ ■
 Film. Felix Enriquez Alcalá. O.
22.40 Addicted to Love. Film. Griffin Dunne. O.
0.19 10 secondes et des poussières. Hamlet. O.
0.20 Seinfeld. Soirée gâchée. O.
0.45 Ho ! ■ ■ ■
 Film. Robert Enrico. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
15.35 Flipper. O.
16.30 Vidéo gag.
16.40 Dingue de toi. O.
17.10 Xéna la guerrière. O.
18.05 Manate, les perles du Pacifique. O.
19.05 Beverly Hills. O.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 1, 2, 3 séries. Walker, Texas Ranger. Semaine du 10 juillet 1949.
21.45 Medicopter. Trois minutes de sursis. O.
22.35 L.A. Docs. Prise de risques. O.
23.30 Hollywood Night. Mortelle dépendance. Téléfilm. Jack Vacek. O.

FRANCE 2

- 15.15** Cyclisme. Avesnes s/Helpe - Thionville.
17.30 Vélo Club.
18.50 Fous d'humour.
19.55 et **20.45** Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Fort Boyard.
22.50 Nous c'Nous.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Secret bancaire. Annunziata. O.
1.20 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 15.50** Comme un dimanche.
16.15 Nuttilus.
16.45 Chroniques d'en haut.
17.20 Bébés volés.
18.15 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Strip-tease.
20.38 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Tour.
20.53 L'Armada, portrait d'un marin.
21.00 Les Feux de la Saint - Jean. Téléfilm. François Luciani [1/2]. O.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 8^e Grand Prix Eurovision des jeunes danseurs.
0.40 Notes de voyage.

CANAL +

- 15.35** Arliss. O.
16.00 McCallum. O.
 ► En clair jusqu'à 20.35
17.40 Batman 2000. O.
18.00 Daria. O.
18.25 Seinfeld. O.
19.00 Rions un peu en attendant la rentrée.
20.05 Babylone yé-yé.
20.35 Samedi comédie.
20.35 Spin City.
20.55 H. Une belle maman. O.
21.20 Blague à part.
[5/20] Saie bête. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Le Nu mystérieux.
20.45 Expériences coûteuses. Téléfilm. Dominik Graf. O.
22.10 Contre l'oubli. Christian Munzeo, Congo.
22.15 Grand format. Mon cœur se fend. Des réfugiés bosniaques cherchent une nouvelle patrie.
23.20 Magic Hunter, chasseur magique ■ ■ ■
 Film. Ildiko Enyedi (v.o.). O.

M 6

- 19.20** Mariés, deux enfants. O.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo, La Route de votre week-end.
20.05 Solidays 99.
20.10 Zorro. O.
20.40 Météo des plages.
20.45 Politiquement rock.
20.50 Le Clown. Ennemis de toujours. O.
22.40 X-Files, l'intégrale. Voyance par procuration. O. La liste. O.
0.25 Murder One, l'affaire Latrell. Chapitre XII. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00** Black and Blue.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. [5/5].

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00** Concert. Œuvres de Mozart. **22.00** Luc Héry et Florence Binder, violons, Nicolas Bône et Teodor Coman, Murielle Pouzenc.
23.30 La Jolie Fillette de Perth. Opéra de Bizet, par le Cori Spezzati et l'Orchestre de chambre de l'Opéra d'Etat hongrois Falloni, dir. Olivier Opdebeeck.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. Œuvre de Mercadante. **20.40** Antoine Watteau et la musique. Œuvres de Pouleuc, Fauré, etc.
23.00 Opéra. L'Amour des trois Rois, de Montemezzi, par l'Ambrosian Opéra Chorus et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Nello Santi. Œuvres de Busoni.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **17.10**, **4.10** Le Monde des idées. LCI
23.25 L'Histoire des Mayas. Invités : Charlotte Arnould ; Claude Baudet ; Dominique Michelet ; Jean-Paul Duviols. Forum Planète

MAGAZINES

- 13.35** Les Dossiers de l'Histoire. Le Chemin des Dames, avril 1917. France 3
13.50 Planète animal. Tuer pour vivre : les descendants des reptiles [4/5]. TMC
14.30 La Semaine d'Histoire. Les paysans. Les Kurdes. Le procès du sang contaminé. Histoire
16.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Marie Homet ; Jean-Denis Bredin ; Henri Mitterrand ; Esteban Buch. Histoire
17.05 Reflets, images d'ailleurs. 20 ans de lutte traditionnelle au Niger. TV 5
18.15 D'un monde à l'autre. Les sectes au travail. TV 5
18.55 Fous d'humour. Invités : Patrick Dupond ; François Morel ; Jamel. France 2

- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 10 juillet 1949. La guerre froide : FBI contre KGB. Arte
20.05 Le Club. Invité : Pascal Thomas. Ciné Classics
20.45 La Semaine d'Histoire. La Commission européenne. Les banques. Le Kosovo. Histoire
20.50 Planète animal. Tuer pour vivre : L'homme comme proie [5/5]. TMC
22.15 La Vie à l'endroit. Les châtelaïnes des grands crus. TV 5
23.30 T'as pas une idée ? Jean-Louis Aubert. Canal Jimmy
0.40 Notes de voyage. I Muvrini : «Terra». France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.20** Base-ball. [1/18]. Planète
17.50 La Baleine à bosse. TSR
18.05 Kanzi, le singe aux mille mots. Odyssee
18.20 Vengeance. Planète
18.30 L'Histoire de la Révolution française. [3 et 4/6]. Histoire
18.45 100 ans de films d'horreurs. Frankenstein et ses amis. Ciné Classics
19.00 Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. [3/3]. La force de regarder demain. Odyssee
19.55 Arthur Rimbaud. Liberté libre. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

- 17.20** Bébés volés
 Au début du siècle, après avoir créé des camps pour les Aborigènes, le gouvernement australien décida de leur voler leurs enfants pour en faire de vrais «*petits Blancs*». Leur union, ensuite, avec des descendants de colons, devrait peu à peu supprimer la population aborigène de l'île. Ce documentaire décrit ce génocide, qui fut précédé de traitements réservés aux bêtes sauvages.

SPORTS EN DIRECT

- 13.10** Tennis. Tournoi messieurs de Gstaad. TSR
15.15 Cyclisme. Tour de France (7^e étape). Avesnes-sur-Helpe - Thionville. France 2 - Eurosport - RTBF 1 - TSR
15.45 Formule 3000. Championnat international. Grand prix de Grande-Bretagne. Eurosport
18.30 Beach Soccer. Tournoi d'Angleterre : Finale et petite finale. Eurosport
20.00 et **1.00** Superbike. Championnat du monde (8^e manche). Eurosport

MUSIQUE

- 17.15** XVI^e Festival Chopin. Mezzo
18.00 Chick Corea. France 3
19.40 Margaret Price chante Mahler. Avec Margaret Price, soprano. Par l'Orchestre des Ludwigsburger Schlossfestspiele, dir. Wolfgang Gönnerwein. Muzzik

RFO SAT

- 23.00** Haïti, la tragi-comédie
 La petite République noire des Caraïbes est l'un des pays les plus pauvres du monde. Le documentaire d'Alain Rodaïx et Rodrigue Lamy montre la pauvreté et le jeu ubuesque de ses dirigeants, mais ne fournit pas les références permettant de comprendre le passé d'une île dont l'avenir est assombri par la crise politique, le blocage de l'aide internationale et la frilosité des investisseurs.

CINÉ CLASSICS

- 23.00** La Septième Victime ■ ■ ■
 C'est une sorte d'univers parallèle, dans la veine du «*fantastique su-géré*» (en France, cela donnera *La Féline*, de Jacques Tourneur), que crée ce film de Mark Robson. Le scénario - la quête par sa sœur d'une jeune femme risquant de devenir la septième victime d'une secte satanique - est invraisemblable, mais le mal qui rôde, des décors imitant le réel, donnent une véritable impression de malaise. En v.o.

